

FAIRE DES HOMMES  
LIBRES

*Boimondau et  
les Communautés de Travail  
à Valence*

*1941 - 1982*

La collection *Pratiques utopiques* rassemble des livres qui ont l'ambition de montrer qu'il y a toujours place, ici et maintenant, comme hier et ailleurs, pour des réalisations qui se donnent d'autres priorités que le profit, la course à la consommation ou le tout à l'économie et qui inscrivent leur sens dans le concret de pratiques libres et solidaires. Face au partage du travail, à la désertification des campagnes, à la déshumanisation dans les cités ou à l'exclusion, des entreprises, des groupes, des associations ou des individus apportent des réponses originales et adaptées à ces questions de société qui paraissent parfois insolubles. Concrètement il s'agit de bâtir cet « autre monde possible » qui ne peut objectivement se décliner qu'au pluriel. Exemples de démocratie économique, elles bousculent également quelques sacro-saints principes de notre société marchande, démontrant au quotidien que l'association est plus enrichissante que la compétition, que la coopération vaut mieux que la concurrence ou que l'autogestion permet de reprendre le pouvoir sur sa vie.

*Pratiques utopiques* espère, par ce biais, encourager ceux qui sont insatisfaits du monde dans lequel ils vivent, à faire le pas vers d'autres possibles. L'utopie est à portée de main.

*Catalogue en fin d'ouvrage*

© Les Éditions REPAS, 2008

4, allée Séverine – 26000 Valence

<http://reseaurepas.free.fr/editions.htm>

Graphisme et illustration de couverture : Manuel Garcia

Maquette intérieure : Stéphane Prévot

Correction et mise en page : La Navette

Michel Chaudy

FAIRE DES HOMMES  
LIBRES

*Boimondau et  
les Communautés de Travail  
à Valence*

*1941 - 1982*

**éditions Repas**

## Sommaire

**Page 7**     *Avant-propos*

**Page 9**     *Préface*

**Page 13**    *Introduction*

### **Page 19**    **I - Fondations**

**Page 19**    1 - Une entreprise se crée à Valence

**Page 25**    2 - Marcel Barbu

**Page 31**    3 - Une entreprise d'apprentissage

**Page 37**    4 - J'ai quelques remarques à vous faire...

### **Page 49**    **II - Résistance et réflexion**

**Page 49**    5 - Le refus et la rencontre

**Page 55**    6 - Marcel Mermoz

**Page 59**    7 - La ferme de Mourras à Combovin

**Page 72**    8 - 1943 - Année d'espoirs et de risques

**Page 75**    9 - La Règle communautaire

**Page 89**    10 - 1944-1945 - Combats

**Page 99**    11 - La Libération de Valence

### **Page 109**   **III - La difficulté de durer**

**Page 109**   12 - Rescapés de Buchenwald

**Page 114**   13 - Pas de place pour deux chefs

**Page 120**   14 - Comment l'entreprise Marcel Barbu devient-elle Boimondau ?

**Page 124**   15 - Les années Mermoz

**Page 133**   16 - Répondre aux besoins des hommes

**Page 136**   17 - Glissement vers une société « normale »

### **Page 145**    **IV - Valence berceau communautaire**

**Page 145**    18 - La cité Donguy-Hermann

**Page 148**    19 - Les compagnons Boimondau se lancent

**Page 152**    20 - La cité horlogère

**Page 155**    *Conclusion*

**Page 167**    *Bibliographie*

**Page 170**    *Remerciements*

## **Avant-propos**

*En 68, j'ai adhéré à la CFDT à Besançon. Bien vite je me suis intéressé à ce qui faisait l'esprit de cette organisation : l'autogestion ; c'est-à-dire la possibilité d'une organisation différente de l'entreprise qui met l'homme au centre. Participant à des conférences, dévorant les nombreux articles sur le sujet dans la presse militante, me plongeant dans les publications de la CFDT, dont les écrits de Frédo Krumnov, jeune militant, je rêvais qu'un monde meilleur pour l'homme était possible.*

*C'est à l'époque où l'idée autogestionnaire faisait recette que se termine l'expérience Boimondau.*

*Quand Béatrice et Gérard Barras, des éditions REPAS, m'ont proposé de m'engager dans des recherches sur les communautés de travail créées par Marcel Barbu et principalement sur la communauté de travail Boimondau, ce fut l'occasion d'un retour en arrière. Je vois un homme frêle, responsable du service des méthodes dans la première entreprise, que j'ai intégrée à Besançon après l'obtention de mon CAP de mécanique, on disait qu'il avait travaillé « chez Barbu ».*

*J'ai relu L'autogestion, c'est pas de la tarte ! de Marcel Mermoz, édité en 1978, qui attendait sagement son heure dans ma bibliothèque à Valence. Je ne saurais dire à quel moment je suis entré en possession de ce livre (achat, cadeau ?), mais c'est sûr, la continuité Besançon - Valence était assurée. Je pourrais aussi parler de mon engagement au*

*côté de salariés de Lip de 1973 à 1977 à Besançon, de ma demande d'emploi à Cadreclair (Communauté de travail) en 1978 à Valence...*

*Beaucoup d'articles, livres, thèses, retracent quelques éléments de la période 1941 à 1984 et particulièrement les plus intenses que sont les dix premières années de Boimondau - 1941 à 1951. La Règle fondatrice de toutes les Communautés de travail est étudiée sous plusieurs angles, mais peu de documents expliquent comment les hommes et les femmes l'ont vécue et comment ils ont participé au développement.*

*Marcel Barbu et Marcel Mermoz sont les deux personnages incontournables, ils ont marqué cette expérimentation autogestionnaire plus que tout autre, il m'est donc paru important de donner la parole aux compagnons qui les ont connus et sans lesquels cette expérience humaine n'aurait eu aucune valeur historique.*

*J'ai rencontré ces femmes et ces hommes qui se souviennent encore, malgré leurs quatre-vingts ans - et plus, du temps passé à construire un idéal. Mes rencontres ont permis de recréer des liens entre eux qu'ils ne pouvaient plus assurer.*

*Le titre Faire des hommes libres, je l'ai emprunté à Marcel Barbu. C'est le but qu'il a poursuivi toute sa vie en offrant à ses compagnons de route les possibilités de prendre leur destin en main, de s'élever par la formation, la prise de responsabilité, et vers la deuxième partie de sa vie, leur permettre d'acquérir un toit pour leur famille.*

*C'est à eux que je dédie ce livre, qu'ils soient remerciés de leur collaboration.*

## Préface

Faire des hommes libres. *Le livre de Michel Chaudy retrace la vie des Communautés de travail créées par Marcel Barbu, en 1940, à Valence où il était réfugié en zone libre. Celles-ci sont issues de la toute première communauté créée en 1936 à Besançon (Doubs). La coopérative « Le Bélier », c'est son nom, était installée à côté de l'École d'horlogerie de cette ville et fabriquait des boîtiers de montres vendus à l'usine Lip (située alors au centre-ville).*

*Toute cette aventure comporte de nombreux points de rencontre avec mon parcours humain, professionnel et syndical, et il y a fort longtemps que j'ai entendu parler du « Bélier » comme d'une « entreprise pas comme les autres ». La première fois, c'était à l'École d'horlogerie lors de mon apprentissage, entre 1943 et 1946, et avant même la fin de mes études professionnelles et mon embauche à Lip comme mécanicien (1946). C'est là que j'ai fait également connaissance auprès de collègues, avec cet autre métier que constitue la fabrication des boîtes de montres. Plus tard, Marcel Barbu en se présentant à l'élection présidentielle de 1965 nous donne l'occasion de parler de son parcours professionnel, des communautés de travail, de Besançon, du Bélier. Après la longue lutte des Lip en 1973, les salariés en attente d'être réembauchés suivent des stages de formation à Besançon et dans ces cours, un intervenant nous expose longuement des expériences de coopératives et de communautés de travail, dont celles de Marcel Barbu, leurs richesses et leurs difficultés. Enfin, en 1979, les salariés de*

*Lip se lancent eux aussi dans l'expérience des coopératives. Six coopératives Lip ont ainsi fonctionné et ce, pendant une durée allant de quelques années à plus de vingt-cinq ans. C'est le cas d'une coopérative de mécanique toujours active à Besançon en 2007. C'est dire si le livre de Michel Chaudy m'a captivé.*

*Communautés de travail, coopératives de production, cela préfigure ce dont rêvent les salariés qui endurent une souffrance permanente au travail en raison de la subordination à laquelle ils sont assujettis. Quelle frustration d'être, dans l'entreprise capitaliste, dépossédés de tout ce qui est au coeur de l'homme : créer librement des objets, des services et donc posséder les moyens de les produire. Alors qu'actuellement ils ne fournissent pas même leur savoir-faire, mais une force de travail entièrement soumise aux conditions de l'employeur. Avec un contrat de travail qui comme son autre nom l'indique, est un « contrat de subordination », le salarié n'est pas là pour créer, participer, contrôler le produit, depuis le questionnement sur sa pertinence jusqu'à celle de son devenir. Il est là pour exécuter des instructions précises édictées par l'employeur, dans un lieu, selon un horaire, pour une rémunération. Le reste ne le regarde pas. Son sort dépend entièrement de l'employeur, il n'a aucune prise sur son travail.*

*Aujourd'hui, avec le néo-libéralisme, c'est encore pire. Ce n'est même plus l'entreprise qui est au coeur de l'économie, désormais c'est la finance qui dirige, déconnectée de toutes les réalités - humaines et mêmes, matérielles. Ce qui guide les décisions ce sont les 15 à 20 % de retour sur investissement pour les actionnaires. C'est ce taux qui décide des bouleversements sur le terrain : délocalisations, restructurations, licenciements, achat ou vente des entreprises.*

*Alors la frustration, la colère, l'incompréhension montent chez les salariés. En Argentine lors de la crise, c'est le dos au mur que les salariés, logiquement, font le constat suivant : l'entreprise est là, les murs, les machines, tout l'outil de travail, même les hommes, sont immobilisés sur ordre de financiers lointains. Alors l'idée revient en force : « Et*



*si nous-mêmes redonnions vie à tout cela ! » Voilà une forme de réponse qui reprend ce que nous avons au tréfonds de nous-mêmes : s'autogérer, s'organiser ensemble pour créer. C'est une grande aventure parce que nous devons découvrir, vaincre, les mille et une facettes de notre conditionnement à la subordination, à notre embrigadement dans un fonctionnement créé de toutes pièces par et pour l'employeur.*

*Donc tout est à inventer. C'est là que le livre de Michel Chaudy est important, on y trouve tout ce qui pose problème autour de ce déconditionnement de la subordination : toutes les facettes du vivre ensemble, communautés de travail ou coopérative de production ? Quelle part donner à la vie collective et quelle part à la vie individuelle ? Comment organiser le travail entre nous ? Quelle démocratie ? Etc. De toute façon l'absence de démocratie en elle-même est déjà génératrice de souffrances. Lutter contre l'injustice exige un combat collectif, et toute lutte collective, amène à établir des règles sur le vivre ensemble, et toutes ces luttes posent un jour ou l'autre la nécessité d'une autre société. Une autre société dans laquelle l'argent ne serait pas la valeur suprême et dans laquelle il n'y aurait plus de lien de subordination. Une société qui précise à la fois l'égalité de tous les acteurs de l'entreprise et le rôle de chacun dans l'organisation interne du travail. Alors la démocratie ne s'arrêterait plus à la porte de l'entreprise, elle y entrerait de plain-pied.*

*Heureusement, Michel Chaudy le rappelle, des expériences ont eu lieu, d'autres existent aujourd'hui. Tout cela est précieux pour l'élaboration d'autres rapports entre les hommes. Autre chose que la peur au travail, la concurrence guerrière qui pousse aux conditions de travail inhumaines. Certes cela nécessite une autre organisation des échanges et du commerce mondial. Les communautés de travail, les coopératives sont soumises aux règles de la mondialisation actuelle mais elles indiquent concrètement le chemin à parcourir.*

*Lorsque dans des communautés de travail chacun se sent bien dans sa peau et que chacun passe tour à tour à chaque poste de travail,*

*alors le travailleur connaît vraiment toutes les facettes de l'entreprise. Quel cheminement humain formidable ! Alors l'« égalité », « disposer de toute l'information » ne sont plus des slogans mais une réalité concrète. Certes la « rentabilité » de chaque poste risque de perdre en « efficacité matérielle » mais en gagnant en « efficacité humaine globale », l'ensemble de l'entreprise et par ricochet l'ensemble de la société a tout à gagner. Car les effets bénéfiques touchant les êtres humains affectent toutes les facettes de leur vie et du vivre ensemble.*

*À heure où l'économie capitaliste mondialisée est de plus en plus oppressante, à un point tel que la grande majorité des salariés préféreraient renoncer à des bonus qui retarderaient l'heure de leur retraite, ils choisissent de prendre leur retraite à soixante ans, complète ou pas : ils veulent tout simplement arrêter ce mal vivre au travail. Ni l'intérêt du travail, ni l'intérêt financier ne peut compenser à leurs yeux cette pression inhumaine, cette dureté du capital. Les dernières années de travail deviennent de plus en plus dures à supporter. Voilà la réalité de « l'Europe qui fait tout pour la consommation ».*

*Tous ceux qui veulent construire un « autre monde » trouveront dans le livre de Michel Chaudy matière à réflexion. Les expériences décrites minutieusement aident à comprendre, à préparer, à vivre ensemble, pour bâtir et faire des hommes libres.*

*Charles Piaget<sup>1</sup>*

*Besançon, juillet 2007*

1. Charles Piaget adhère très tôt à la CFTC en 1949, puis à la CFDT, il est l'un des leaders du mouvement des salariés de chez Lip en 1973. Charles Piaget est co-auteur du livre *Lip 73* avec Edmond Maire (Le Seuil). Il participe au Film *Les Lip, l'Imagination au pouvoir*. Depuis son départ à la retraite, Charles Piaget milite à Agit ensemble contre le chômage (AC !) à Besançon.

# Introduction

*Ce qui est frappant dans cette communauté, c'est la disparition de toute apparence sordide. La sensation de liberté, de spontanéité, d'épanouissement. L'impression d'un groupe humain en marche. Il faudrait avoir vu soi-même l'éclat des regards, saisi la netteté des questions, subi la vigueur des répliques, constaté la grande fraternité des relations, pour comprendre la valeur de cette révolution pacifique commencée par un homme de foi.*

Témoignage de J.-L. Lebreton et H. Desroches début 1944

Pendant 40 ans à Valence<sup>2</sup>, des hommes et des femmes ont expérimenté l'« entreprendre autrement ». Que ce soit pendant la guerre de 1939-1945 pour faire face aux moments difficiles ou après, pour construire un monde nouveau. Leur inventivité a été mise à l'épreuve.

La première Communauté de travail, sortie de l'idée de Marcel Barbu a vu le jour dès 1941, rue Montplaisir à Valence. Souvent on fait référence à la Communauté de travail Boimondau qui est matérialisée dans les esprits par la fabrique de boîtiers de montres et aujourd'hui les anciens salariés disent fréquemment : « Je travaillais à Boimondau », sans référence à la Communauté à laquelle ils appartenaient, mais seulement à l'entreprise Boimondau.

---

2. La région valentinoise a déjà connu, à Bourg-lès-Valence, une expérience de phalanstère entreprise par Noël Sanial de 1855 à 1866. Le bâtiment où cette expérience a eu lieu est en cours de réhabilitation et est plus connu sous le nom de "La Cartoucherie".

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

Je privilégie l'approche communautaire sans oublier l'entreprise industrielle qui permet de faire vivre la communauté. Je peux définir deux groupes de compagnons. Ceux qui y ont cru, qui se sont donnés à fond pour que l'esprit communautaire vive, et ceux qui ont passé, jusqu'à trente ans dans une « entreprise pas comme les autres », mais une entreprise qui produit et paie un salaire convenable. Une mésaventure a surgi entre les deux groupes : ceux qui ont tant donné ont quitté le navire quand ils se sont aperçus que le deuxième groupe de plus en plus nombreux ne participait pas à l'amélioration de l'héritage des moyens de production. Je reprends ici l'image que m'a donnée un compagnon : « La Communauté c'est comme une comète, un début très intense suivi de poussières communautaires. »

La Communauté de travail est beaucoup plus qu'un lieu de production. La Communauté rassemble des hommes, des femmes, des familles qui ont en commun un lieu de production, mais la Communauté doit apporter à ses membres :

- l'éducation, la formation, des conférences ;
- des activités sportives et culturelles ;
- la réalisation de logements sociaux ;
- l'aide et le soutien à la création de nouvelles Communautés ;
- l'organisation de la solidarité en interne et aussi en direction de ceux, hors de la Communauté, qui font appel à elle ;
- la participation à l'animation locale (syndicale, politique, spirituelle...).

Le lieu de la fabrication est devenu un point fixe, le siège social, d'où partent de multiples réalisations : la production pour financer les salaires mais aussi toutes les initiatives pour satisfaire tout ce dont l'homme avait besoin. À Valence, les principales Communautés fabriquaient des boîtiers de montres, mais il y a eu aussi de la mécanique, de la menuiserie, de la construction, de la pâtisserie.

Dans l'idée de Marcel Barbu, une communauté, pour être vivante, ne devait pas comprendre plus de cent à cent vingt familles. De nom-

breux compagnons, ceux des premières heures, les plus motivés, ont essaimé. Ils ont donné libre cours à leur envie de changer le monde, ils ont trouvé, sur le plateau de la ville, une extension à leurs expérimentations, donnant naissance à un foisonnement de communautés de travail. Valence a connu plus d'une dizaine de communautés de travail en quarante ans, ce qui est rassemblé dans la mémoire des Valentinois sous le vocable « communauté Boimondau ».

Tous leurs projets visaient à mettre le travail au service des besoins des hommes dans leur intégralité. La fabrication de boîtiers de montres n'a été que l'instrument de leurs espoirs : créer des hommes libres et accomplis. L'industrie de la montre, en plein développement, devait non seulement financer ce qui était nécessaire pour vivre décemment, mais aussi couvrir leurs besoins de loisirs et de culture, assumer la solidarité pour les moments difficiles (maladie, accident de la vie), l'habitation, besoin important à la sortie de la guerre. Leur dynamisme, leurs témoignages ont donné le goût et le courage à d'autres acteurs pour créer des communautés dans toute la France et même en dehors (250 environ).

Deux hommes ont marqué ce cheminement : Marcel Barbu était secondé par son épouse, Pierrette<sup>3</sup> qui a toujours été là pour assurer la continuité des actions de son mari pendant ses nombreuses absences. Marcel Mermoz a su développer, en partant des idées du premier Marcel, plus de concret ; il était plus préoccupé d'organiser la fabrication et de trouver les moyens d'assurer les engagements de la Règle.

Dans le récit qui suit, c'est à travers des témoignages et des souvenirs des compagnons et compagnes que nous découvrons ces trois personnages, qui seront toujours présents en filigrane même si ce n'est pas leur seule histoire qui est retranscrite. Ils seront le fil conducteur, le lien entre les hommes et les expériences.

---

3. Pierrette Vaillant, épouse Barbu, habite toujours en région parisienne en 2006.

Beaucoup d'écrivains font référence<sup>4</sup> à ces entreprises ; la plus connue ou médiatisée est Boimondau : BOItiers de MONtres du DAUphiné. Ils traitent souvent de la Règle, des nombreuses assemblées (de contact, de quartier, de compagnons), de l'ambiance de travail qui a surpris les nombreux visiteurs. Les journalistes ont été aidés car chaque réunion, assemblée, événement, devait être consigné dans des cahiers, comme un journal intime, ce qui est rare pour une entreprise humaine collective. La Communauté de travail et l'exemple de Boimondau sont souvent cités en référence dans de nombreux articles qui traitent de l'économie ou de l'industrie, mais rares sont les descriptions. Il n'est pas rare de lire dans un article traitant de l'entreprise ou des coopératives « comme la communauté Boimondau » ou « comme Boimondau » sans donner une description plus détaillée ; le lecteur est censé connaître.

Pour chaque décision, l'unanimité était la règle, le vécu des uns et des autres était gommé. On parle souvent de la construction commune, mais peu de textes donnent la parole à ces centaines de femmes et hommes, sans l'enthousiasme desquels rien n'aurait été possible.

Le témoignage de Marcel Mermoz est le seul qui ait fait l'objet d'un livre-entretien avec Jean-Marie Domenach en 1978, *L'autogestion, c'est pas de la tarte !* En 1991, paraît *Une expérience autogestionnaire : la Communauté de travail Boimondau à Valence*, CRESCAM, thèse de Pierre Picut réalisée dans le cadre du Collège coopératif-Provence Alpes Méditerranée. Ces deux documents sont liés, Pierre Picut a longuement interrogé Marcel Mermoz et s'est beaucoup inspiré de son livre, ce qui lui permet de faire la part belle à la place et au rôle de Marcel Mermoz. Aussi met-il en relation les écrits de Marcel Barbu en 1946 avec les positions de Marcel Mermoz en 1978 ; trente ans après il est plus facile d'avoir un avis éclairé.

---

4. Voir bibliographie en fin de livre.

J'ai essayé de donner plus de place aux idées et actions de Marcel Barbu, et aux hommes qui y ont cru, sans me restreindre à l'étude de la Règle mais en recherchant comment elle était appliquée tous les jours.

C'est l'objectif de ce livre : donner la parole aux acteurs. Faire revivre les bons moments, les espoirs, les doutes, le vécu, comment on passe des grandes idées à la pratique. Ils ne sont pas nombreux les compagnons de la première heure, ceux qui ont cru aux idées de Marcel Barbu, il était temps de recueillir leurs témoignages.

Je n'ai pas souhaité me limiter aux dix premières années qui peuvent être considérées comme un laboratoire, où les compagnons ont eu le plus de force pour bâtir la « chère maison », ce sont aussi les dix années où les deux Marcel ont été les moteurs de la création, de l'évolution et de la mise sur les rails pour la durée. J'ai essayé de montrer, par petites touches, la résistance - ou non-résistance - des idées révolutionnaires à la montée du capitalisme, de la concurrence, de l'individualisme, de la société de consommation, du marché maître du jeu de toute la production, du libéralisme sans frontières, de la financiarisation de la société, de la mise en avant des droits de chacun et l'oubli des devoirs. Faire parti d'une Communauté de travail donnait beaucoup de droits, mais aussi des devoirs auxquels, petit à petit, les communautaires ont essayé de se soustraire.

Si des éléments paraissent déformés, c'est involontaire. Veuillez, d'une part excuser l'écrivain amateur que je suis, et d'autre part comprendre la difficulté de rassembler l'histoire « juste » en rapprochant la mémoire des compagnons aux nombreuses archives. Je n'ai pas vécu la Communauté, pas d'expérience personnelle, pas de souvenir personnel. J'ai consulté les nombreux articles de presse comme des pistes que j'ai cherché à confronter à des documents d'archives originaux. J'ai consulté plus de dix mille pages à la médiathèque de Valence, aux archives départementales, à l'Association des Compagnons et Amis des Communautés de Travail Autogérées

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

et dans les archives personnelles de compagnons. Même immergé totalement dans la vie communautaire pour cheminer à côté des compagnons, j'ai dû, parfois, faire des choix dans les événements.

Cet écrit apportera sa pierre si un jour la grande histoire des Communautés de travail devait être écrite. Ce travail pourrait être entrepris par la Ville de Valence, berceau de la première Communauté de travail, propriétaire de ce patrimoine. Pour ma part, je ne souhaite pas écrire une nouvelle étude, en fin du livre une bibliographie vous permet d'aller plus loin<sup>5</sup>.

5. Pour les chercheurs, et tous ceux qui le peuvent, un site internet rassemblera de la documentation complémentaire à l'adresse : [www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau](http://www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau)



# Fondations

## 1 - Une entreprise se crée à Valence

### Robert, premier salarié

Robert se présente au 41 rue Montplaisir où il découvre une bâtisse en forme de villa dont le pignon fait face à un jardin potager agrémenté d'une jolie treille. Aucune plaque n'indique l'existence d'une entreprise, aucun bruit ne sort des ateliers, tout est calme. Il hésite.

Il pousse le modeste portillon de bois donnant sur le petit jardin et se dirige en direction de l'entrée de la villa enveloppé des multiples odeurs de fleurs que le printemps a fait éclore. Il marque le pas et du regard, fait le tour du décor. Des bruits de pas sur le palier le fait retourner rapidement. Il lève les yeux et fait face. Un homme habillé d'un pantalon court et d'une chemise bleue, un large béret incliné sur l'oreille, le regard franc au travers des lunettes à bords minces le dévisage des pieds à la tête :

- Bonjour, je voudrais rencontrer Monsieur Barbu.
- C'est moi, que voulez-vous ?

La surprise de Robert est totale : est-ce bien le patron en tenue des Compagnons de France ?

- Mon voisin, serrurier, qui effectue actuellement des travaux chez

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

vous, m'a indiqué que vous cherchiez du monde pour votre entreprise.

- En effet. Venez vous asseoir. Il désigne un banc en bois à l'ombre de la treille.

Robert est mal à l'aise, pour lui qui vient d'être débarrassé de la tenue militaire, l'uniforme des Compagnons de France l'incite à la plus grande réserve. Une certaine distance est mise entre les deux hommes. Une dame enveloppée dans une blouse gris bleu, serrée par une ceinture, vient s'asseoir à l'extrémité du banc à côté de Monsieur Barbu. Les présentations sont faites : ce sont Monsieur et Madame Barbu.

C'est dans ce décor champêtre qu'un jeune couple, d'environ 35 ans, reçoit Robert, premier candidat pour la nouvelle entreprise Marcel Barbu. La discussion s'engage sous la protection de la treille. Marcel Barbu parle plus qu'il n'écoute, discrètement, Madame Barbu étudie le visiteur sous toutes les coutures.

De temps en temps Robert essaye d'expliquer son parcours. Cela fait bientôt trois semaines que Robert a quitté l'armée. De retour à Valence où il a toute sa famille, il cherche un emploi dans les usines de mécanique de la région. C'est en vain qu'il a visité Crouzet, Toussaint, Faure. Réponses : « Revenez plus tard, en ce moment il n'y a pas de travail. » Son histoire est simple : l'école, l'apprentissage à la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, l'armée et rescapé du désastre de 1940. Il cherche du travail.

Pourtant Marcel Barbu est passionnant à écouter, son langage simple, direct, convaincant. Il a des projets plein la tête. Finie la lutte des classes ! Propreté, ordre, esprit d'équipe sont des mots que Robert ne croyait pas entendre de la part d'un patron. Mais peu importe ce qu'il entend ce jour-là de toutes ces idées généreuses. La seule qui l'intéresse : être embauché à l'essai.

En cet après-midi du 23 juin 1941, Robert fixe, avec quelques scrupules, au lendemain son entrée en fonction. Marcel Barbu insiste un peu, il voudrait entraîner Robert vers l'atelier où sont rassemblées des caisses d'outillage, mais pour Robert, il lui faut prendre un peu de distance après ce qu'il a entendu, c'est l'été, le soleil lui tend ses rayons et l'invite à la réflexion.

## Le premier jour de Robert

Mardi matin, heureux et inquiet, Robert passe la porte de sa nouvelle usine. Marcel Barbu est là pour l'accueillir ; sur sa tenue de Compagnon de France, il porte une blouse grise. « Je n'étais pas certain de vous revoir après notre entretien d'hier, lui dit Barbu, vous êtes là, c'est bien. Vous êtes un homme de parole, on peut vous faire confiance. Entrez dans le bureau pour quelques formalités. » Robert encaisse sans réagir.

Le bureau est tout de suite à main droite après avoir passé la porte de l'usine. Quelques mètres carrés, une table, des boîtes à courrier, un siège, et dans les angles, empilés à partir du sol... des tas de cartons. Le bureau ressemble à une loge de concierge. « Maintenant au travail », lui dit-il après avoir pris nom, adresse, date de naissance. Puis il l'entraîne par un modeste couloir vers l'atelier.



L'atelier est une pièce de huit mètres de côté environ, bien éclairé par une baie vitrée qui fait face au jardin. La lumière de la pièce détend un peu Robert quelques instants. Il fait le tour

du regard et ne voit pas de machine pour travailler et pas un seul copain pour échanger quelques propos. Quelques établis ou tables plus ou moins bancales sont en travers de cet atelier. Le sol est envahi de caisses, de plateaux, de cartons de toutes formes.

Derrière ses petites lunettes, son nouveau patron mesure sa surprise, devine son inquiétude, et pendant le temps que Robert se met en tenue de travail, il reprend les explications qu'il avait données la veille. Dans cet environnement, les termes, l'exposé prennent une autre dimension, la joie d'avoir trouvé un travail ne peut effacer un doute naissant.

Marcel Barbu se rend compte qu'il doit aller plus loin dans ses explications, dès ce premier contact il doit faire confiance, ne pas décevoir cette première recrue qu'il sent volontaire à s'engager. Il veut convaincre et l'entraîner :



*Marcel Barbu dans son atelier.*

« Nous arrivons de Besançon, ma femme et moi, où nous avons aussi une entreprise de fabrication de boîtes de montre. Plus tard je vous dirai pourquoi. Dans cette nouvelle usine que nous met-

trons en route nous ferons également des boîtiers de montre. Dans notre profession, il y a ceux qui font le mouvement, ceux qui font les aiguilles, les couronnes, les bracelets, etc. C'est très diversifié. Mais notre branche d'activité est la plus noble car elle allie des problèmes d'esthétique à une grande précision. Une montre permet de mesurer le temps, c'est aussi un bijou que l'on se transmet de génération en génération. Nous créerons de nouveaux modèles... mais nous n'en sommes pas encore là. »

Marcel Barbu est intarissable et le temps de reprendre sa respiration, il entraîne son ouvrier pour un tour de la pièce : « Avant de

fabriquer les boîtiers de montre, il faut installer les machines qui sont dans ces caisses à nos pieds. Elles viennent de mon entreprise de Besançon. » Et de gestes larges accompagnant les présentations : « En face de nous, sur l'établi contre le mur, perceuses et taraudeuses seront jumelées avec un écartement de deux plateaux. Ainsi, l'on perce et l'on taraude en allant de gauche à droite, sans geste inutile. » Faisant volte-face à Robert : « Au centre les tours de reprise, et face à la baie les tours outilleurs. Il est très important que les outilleurs disposent du meilleur éclairage, vous vous en rendrez compte d'ici peu. Les tours de reprises sont moins gourmands de lumière, une fois réglés, le reste va tout seul, ou presque ; il faut vérifier que la cote ne bouge pas et que l'outil ne fait pas de bavure. »

De ce tour de piste et ce déluge d'explications, Robert reste les bras ballants. « J'attache beaucoup d'importance à la propreté des hommes et des machines, de l'atelier. Je n'ai rien contre le treillis bleu, mais si vous pouvez trouver une blouse grise, c'est plus pratique dans notre travail. »

Robert ne sait que penser. Tous ces propos sont étranges de la part d'un patron ! Jusqu'à présent, il n'avait connu que des chefs d'équipe ou des contremaîtres, qu'une attitude bravache, les ordres donnés sans ménagement et la menace permanente du coup de pied aux fesses ! Même si cette punition est rarement exécutée, à vingt ans on a des réflexes. Ce comportement lui paraissait ridicule face à Marcel Barbu, qui lui demande gentiment, pour clore cette discussion, de trouver une blouse grise, comme celle qu'il porte sur sa tenue de Compagnon. En cette année 1941, où tout est difficile à trouver, cette exigence incombera à sa mère qu'il sait dévouée.

Les dernières consignes reçues, Robert ouvre une à une les caisses et les cartons, il n'en croit pas ce qu'il découvre. Pendant tout son apprentissage, il n'a vu, connu, palpé, que de vraies machines : tours, fraiseuses, raboteuses, aléseuses, tous engins de bonne taille où la plus petite perceuse faisait bien dans les deux cents kilos. Il a

senti l'huile de coupe dans sa blancheur laiteuse gicler à son visage, il a grimpé sur des échelles doubles pour graisser des transmissions à hauteur de la charpente, il a rêvé devant de monstrueux tours verticaux, il a fait des copeaux sur des tours parallèles de plus d'un mètre d'entre-pointes, et il y a à peine quelques semaines, juste avant d'entrer chez Marcel Barbu, il usinait à Clermont-Ferrand des éléments de gazogène sur un tour américain dernier cri avec avance rapide du traînard. Un tour c'est un tour, avait-il inscrit dans sa mémoire, qu'il soit grand ou petit, quelle importance ? Mais de là à supposer que le plus petit tour qui marchait dans sa tête pouvait loger dans cette caisse de bois posée à ses pieds, quelle désillusion !

Cette fabrique de boîtiers de montre n'a vraiment rien de comparable avec tout ce qui porte le nom de « mécanique » dans cette bonne ville de Valence. Que ce soit à la Boulonnerie Calibrée, chez Toussaint, à la MGM, à la Cartoucherie, l'industrie mécanique à ses débuts, pèse son poids de fonte et de ferraille. Ici, au contraire, c'est le domaine du jouet, tout est ridiculement petit. Malgré tout ce qu'a dit Marcel Barbu du merveilleux tour Schaublin, Robert peine à croire que cette machine qui se monte comme un vulgaire mécano puisse, à la demande, devenir tour outilleur, tour de reprise, fraiseuse, etc. et réaliser des assemblages de haute précision. Que penser aussi de ces perceuses et taraudeuses qu'il faut fixer sur l'établi recouvert de linoléum ? Quelques centimètres de hauteur, tout juste capables de supporter un taraud ou un foret de trois millimètres. Les accessoires : clefs, pinces, tournevis, sont à l'échelle. Il faut des doigts de fée pour pouvoir s'en servir.

Robert est souvent seul pour découvrir et monter les machines. Sans doute que Marcel Barbu veut mesurer son seuil de compétence, ou son courage au travail ? De temps en temps il passe à l'atelier pour s'assurer que tout fonctionne bien selon ses consignes, il parle de la vaillance des gars du Nord et de l'Est, laissant supposer que dans le Midi, le soleil aidant... Robert écoute poliment, il n'a pas l'aplomb de répliquer, mais ne peut s'empêcher de se rappeler que dès l'âge

de seize ans, il commençait son travail à six heures trente du matin, et que, faute d'un vélo qu'il n'avait pas encore les moyens de s'offrir, il parcourait à pied, quatre fois par jour, les quatre bons kilomètres qui le séparaient de l'usine. Il faut ménager cet employeur qu'il a eu tant de peine à trouver.

La semaine se termine après quatre jours entre les caisses, les établis, ce patron pas comme les autres et ces machines qui prétendent vouloir fabriquer des pièces mécaniques.

## 2 - Marcel Barbu



Dans ses écrits, Marcel Barbu ne fait que très peu référence à son enfance. A-t-il voulu réserver ses mots à la construction de son œuvre, éviter tout « parasitage » ? Il n'hésite pas à prendre la plume pour expliquer, expliquer encore, et encore, la communauté et décrire comment la vivre.

En 1943, Marcel Barbu écrit en parlant de lui-même : « Après une enfance misérable, après une jeunesse de révoltes, de recherches, d'essais, un ancien prolétaire qui avait été successivement jeune séminariste, jeune apprenti, ouvrier en même temps que papa... » En une seule phrase, il survole les vingt premières années de sa vie pour n'en donner que le ressenti, ce qui lui reste sur le cœur.

Pour parler de son enfance, il faut faire le tri entre les informations venant de divers horizons et la part de légende, de clichés, dont, à certaines occasions, la presse s'est fait l'écho sans que Marcel Barbu n'ait cherché à rectifier ou à préciser. Tout le monde s'accorde toutefois à reconnaître qu'il a eu une enfance difficile. Il est cependant

nécessaire pour comprendre Marcel Barbu de faire un bout de chemin dans cette jeunesse qui est le berceau de toutes les décisions de sa vie.

### **Une enfance difficile**

Marcel Barbu est né le 17 octobre 1907 à 20 heures, dans un bidonville de Nanterre. Il est issu d'une famille éclatée. Son père a quitté la famille à la naissance de sa sœur et sa mère a éprouvé beaucoup de difficultés à élever ses enfants. Après la première guerre mondiale, les enfants sont retirés à leur mère et séparés. Marcel a douze ans.

Mal chaussé, mal habillé, il est recueilli dans un orphelinat catholique tenu par de « braves sœurs ». Là, il doit totalement se consacrer au travail. Ne payant pas ses études, il n'a droit à aucun divertissement. En octobre 1921, à 14 ans, il entre au petit séminaire de Versailles. Bon élève, ses notes le placent dans la moyenne de la classe. Il pratique assidûment la religion, l'évangile est une source inépuisable de réconfort. Bien vite toutefois, il voit l'écart qui sépare les écrits des réalisations : la mise en pratique des enseignements des évangiles devrait changer le monde et il constate que ce n'est pas souvent le cas. Il se révolte et exprime ses doutes aux supérieurs du séminaire. Il comprend qu'il n'a pas la vocation et quitte le petit séminaire sans remettre en cause les valeurs du christianisme dans lesquelles il puisera la force de construire un autre monde.

Ses études s'arrêtent là. C'est pour lui une immense blessure de ne pouvoir les poursuivre faute d'argent.

### **Marcel Barbu apprenti**

Après quelques mois de petits boulots et de galère, en 1923, il devient apprenti bijoutier chez Person en région parisienne et apprend facilement le métier. Il rencontre une jeune fille, polisseuse chez le même patron et en tombe rapidement amoureux. Encore



imprégné de l'enseignement religieux, il n'envisage qu'une seule chose : le mariage. N'étant pas majeur - 21 ans à l'époque pour pouvoir se marier sans l'accord des parents - il devance l'appel sous les drapeaux de quelques mois et est incorporé au 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Cette formule permet de faire son service militaire obligatoire avant la date normale, vers 19 ans, et d'acquérir la majorité légale à la sortie de l'armée. La durée du service militaire est de 18 mois. Il termine son service avec le grade de sergent.

Il épouse Pierrette Françoise Vaillant, qui a 18 ans et demi, le 18 août 1928 à Arras (Pas-de-Calais). Ils auront rapidement un premier enfant.

### **1930 - Marcel et Pierrette Barbu créent leur entreprise**

Après son service militaire, Marcel Barbu sera ouvrier pendant deux ans. Cette situation ne lui convient pas : « J'ai dû me battre pour me faire respecter. J'ai vu de près ce que valait le monde ouvrier, ce que valent les patrons<sup>6</sup>. » Il décide, avec son épouse, de monter une entreprise de bijouterie (boîtes de montres, boutons de manchettes, etc.) à Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise). La qualité du travail du couple Barbu est reconnue. Les commandes sont nombreuses. Marcel Barbu ne peut faire face car il n'a pas les moyens d'acheter les matières premières (acier, inox, or) ou de fabriquer les outillages. Il demande aux banques de lui avancer la trésorerie nécessaire, il reçoit un refus. Il va chercher à s'associer avec des financiers, mais c'est un échec. Ils ne sont pas sur la même longueur d'onde : les financiers veulent faire rapidement de l'argent, Marcel Barbu veut faire progresser son entreprise en prenant des risques. Il engage quelques ouvriers et malgré le manque de fonds propres, il réussit à progresser.

---

6. Bulletin *Économie et Humanisme* N° 13-14 de mai- juin- juillet 1944, pages 291 à 333.

## **1936 - Une deuxième entreprise à Besançon**

En 1936, Marcel Barbu rencontre Fred Lippman (Lip par la suite) qui lui propose de fabriquer des boîtiers de montres pour lui. Lip mettra des machines à sa disposition à condition que Marcel Barbu déplace sa fabrication à Besançon. Marcel Barbu fonde une nouvelle entreprise à Besançon, au 43 avenue Georges-Clemenceau, et fera la navette pendant quelque temps entre Saint-Leu et Besançon. C'est à Besançon qu'il mettra au point le premier boîtier de montre étanche en France (les Suisses étaient jusqu'alors les seuls fabricants).

Pendant les quatre années à Besançon, Marcel Barbu va tenter d'intéresser les salariés (moins d'une centaine à cette époque) à une organisation différente de l'entreprise : il y a un conseil de gestion, les salaires sont fixés par tous et affichés tous les mois. Cela n'est pas suffisant pour faire « mordre » les ouvriers qui ne voient là qu'une forme de paternalisme. À Besançon, il y a une forte tradition syndicale, les salariés sont méfiants, ils sont d'accord pour participer à la distribution des bénéfices, mais refusent d'aller plus loin pour éviter toute collaboration patron - ouvriers. En 1940, quand Marcel Barbu rejoint Valence, l'entreprise continue à produire sous la direction d'un directeur efficace et compétent.

## **1940 - Expulsion de Besançon**

Le 16 juin 1940, les armées allemandes entrent à Besançon. C'est la panique, les autorités fuient la ville. On retrouve pour cette courte période - juin à septembre 1940 - plusieurs versions de l'action de Marcel Barbu qui l'a conduit vers une expulsion. La plus connue et la plus souvent reproduite est que Marcel Barbu aurait occupé momentanément les fonctions de préfet. Aucune archive de la préfecture du Doubs ne mentionne toutefois ce préfet éphémère. Cette version fait bondir Marcel Barbu; dans une lettre à Maurice Lemerancier le 31 août 1978, suite à la sortie du livre de Marcel Mermoz, il écrit : « Barbu nommé préfet du Doubs, et par qui ?

Grand Dieu ! » Dans ce même courrier, il confirme son expulsion en septembre sans donner de précision sur les raisons.

Par différents recoupements d'informations, la version suivante paraît la plus plausible. L'armée allemande va entrer dans Besançon, des informations terrifiantes circulent sur ses agissements : femmes violées, enfants massacrés. Les autorités et ceux qui le peuvent fuient la ville. Les commerçants baissent les rideaux de leurs magasins. Puis, les trafics s'organisent et le commerce reprend derrière les rideaux. Nombreux sont les Bisontins qui n'ont pas pu faire de provisions ou qui n'en n'ont pas les moyens. C'est le cas des ouvriers des établissements Marcel Barbu qui informent leur chef de la situation. Marcel Barbu prend alors la tête d'un groupe d'ouvriers, oblige les commerçants à rouvrir leurs boutiques et à vendre à tout le monde. En septembre, le nouveau préfet est nommé, c'est le retour des « responsables » locaux. Ils ne peuvent supporter cette situation et, pour faire cesser les actions de ce fauteur de trouble, demandent l'expulsion de Marcel Barbu. Il sera conduit à la ligne de démarcation, en direction de Lyon. Pas de titre de préfet pour

Marcel Barbu, mais un acte de résistance face à l'injustice que doivent subir ses concitoyens.



Il part pour Valence, en septembre 1940, en zone libre où déjà Fred Lip a installé sa société : SAPROLIP.

## Marcel Barbu chez les Compagnons de France

Marcel Barbu fait un bref passage par l'organisation des Compagnons de France créée en juillet 1940, où il prend quelques responsabilités et est, de ce fait, rétribué jusque fin décembre 1940. Il prend aussi le costume des Compagnons de France : béret alpin, chemise à poche et pattes d'épaule, culotte, le tout bleu, qu'il utili-

sera pendant toute la guerre chaque fois qu'il devra se rendre à une convocation de l'Administration. Il est difficile de savoir les raisons qui ont amené Marcel Barbu à intégrer les Compagnons de France. Il est vrai que ses idées du moment étaient plus près du régime en place que de celles d'un contestataire politique ou d'un résistant.

Avec le concours des Compagnons de France qui cherchaient à encadrer la jeunesse, c'est l'occasion de monter un projet d'atelier - école d'apprentissage de monteur de boîtes de montres. Les Compagnons de France proposeront des jeunes compagnons, candidats apprentis et assureront leur encadrement et leur hébergement tandis que Marcel Barbu, promu chef compagnon, donnera, à raison de 35 heures par semaine, une formation technique et pratique à ces jeunes. Les pourparlers traînent, un accord est signé en novembre 1941 et le premier apprenti, et peut-être le seul proposé par les Compagnons de France, n'arrive qu'en avril 1942.

Marcel Barbu comptait sur les jeunes des Compagnons de France, qui voulaient faire du neuf, pour monter une entreprise et installer la communauté de ses rêves. Mais, il sent bien qu'ils ne s'engageront pas dans l'aventure. De son passage aux Compagnons de France, Marcel Barbu gardera de solides amitiés, particulièrement avec le chef Gustave Coureau.

### **1941 - Nouvelle entreprise à Valence**

Le 26 mars 1941, Marcel Barbu déclare une nouvelle entreprise « Société Marcel Barbu : Boîtiers de Montres du Dauphiné » dont le siège est situé dans les locaux d'une ancienne vinaigrerie, rue Montplaisir à Valence. Sa démarche est soutenue par le Comité d'organisation de l'industrie de la montre qui est séduit par l'expérience industrielle de Marcel Barbu tant à Saint-Leu-la-Forêt qu'à Besançon et qui adhère sans réserve à son projet d'atelier - école. C'est le début d'une nouvelle aventure.

### 3 - Une entreprise d'apprentissage

#### Arrivée de nouveaux camarades

En ce début de deuxième semaine, Robert se demande s'il devra assurer seul la production de boîtiers de montre. Il a mis à profit le week-end pour faire circuler l'information « on embauche rue Montplaisir ». Quelques ombres se profilent derrière la cloison vitrée : c'est l'agréable perspective qu'un gars viendra tenir compagnie et rompre le tête-à-tête permanent avec ce jeune patron. Si convaincant soit-il, ça fini par être pesant toutes ces idées sur le métier, la profession, la société de demain... Robert aimerait bien que ces entretiens soient partagés par d'autres. Il y a bien cet ouvrier serrurier, Roger, qui vient de temps en temps pour faire quelques réparations du bâtiment. Il est curieux, ils échangent quelques mots, mais ça ne va pas plus loin.

En quelques semaines, les choses ont bien changé : les machines sont en place. La nouvelle s'est transmise de bouche à oreille. Robert a la grande joie de reconnaître plus d'un visage dans tous ceux qui, jour après jour, franchissent la porte de l'atelier après avoir satisfait aux épreuves que constitue l'entretien avec la direction.

C'est ainsi que se retrouvent au fil des jours quelques-uns de ces solides « arpenteurs des boulevards », des copains de primaire, des camarades d'EPS, des arpètes de la Cartoucherie et les fidèles de l'Auberge de jeunesse. C'est alors le coup d'œil complice qui rassure le nouvel arrivant surpris et parfois inquiet devant ce monde étrange de l'industrie de la boîte de montre.

Il y en a d'autres, inconnus des gens de Valence, ceux qui, fuyant la zone occupée, espèrent trouver un peu plus de liberté de l'autre côté de la ligne de démarcation, des prisonniers évadés, des garçons qui ont fini leur temps de chantier de jeunesse, des cas particuliers assignés à résidence, auxquels Marcel Barbu, après les avoir écoutés,

saura dire : « Ici, je juge les gens sur ce qu'ils sont et non sur ce qu'ils ont été. »

Marcel Barbu ne laisse pas de répit à ses « apprentis ». Rapidement ceux qui ne suivent pas le cheminement de ses idées, ses projets d'une nouvelle société, très différents de ce qu'ils ont connu dans les autres entreprises - on ne leur fait pas du « patron social » -, préfèrent démissionner même dans les circonstances actuelles de la guerre.

### **La première paie**

Ce samedi midi, c'est la première paie ; jusqu'à présent il n'y eut que des acomptes. Marcel Barbu rassemble les quelques compagnons devant les dernières caisses à ouvrir et remet à chacun un bulletin et le salaire de la quinzaine. Il fait cela simplement comme on distribue une cigarette, et les invite à vérifier. Les compagnons se regardent, habituellement le salaire est confidentiel et il faut parfois des années pour confier à un camarade son montant. Instinctivement, ils se tournent le dos ou baissent le regard pour ne pas gêner l'autre. Marcel Barbu s'aperçoit de leur gêne : « Les salaires sont identiques pour tout le monde, pour vous, pour moi et Madame Barbu. »

Robert est satisfait de ce premier salaire. Il ne peut pas dire s'il a été bien payé car il rentrait de l'armée et n'avait aucune idée de ce qu'un ouvrier pouvait gagner. Et des heures, il fallait en faire ! En août, Robert dépassa les deux cents heures dans le mois, Marcel Barbu reconnut ses qualités professionnelles et sa volonté de travailler. Il passa son taux horaire de huit francs cinquante à neuf francs, soit plus que mille huit cents francs. Robert gagnait plus que son père. De toute façon, il n'y avait pas à discuter.

### **Découverte de la fabrication de boîtiers de montres**

L'atelier prend forme, les machines tournent, tant pour vérifier leur bon fonctionnement que pour rassurer les nouveaux utilisateurs.

Robert va de l'une à l'autre, teste, graisse ici, serre un boulon là. Une idée lui trotte dans la tête qui le fait sourire : elles tournent comme des horloges ! Formule utilisée en mécanique pour un moteur, mais ici prend plus de relief. Il lui tarde de voir ce qu'elles sont capables de faire. Dans quelques caisses, Robert a bien vu des pièces brutes en acier qui peuvent, peut-être, devenir une montre comme porte son père. Mais par quel bout commencer ?

Ce matin, c'est le couple Barbu qui les attend dans l'atelier, Robert avait remarqué que depuis quelques jours, Madame Barbu passait la tête par la porte de l'atelier, du regard en faisait le tour et écoutait le ronronnement des machines en cours de montage. Elle repartait sans un mot, les voyait-elle seulement ? Mais aujourd'hui, qu'attendait-elle ici, serrée dans sa blouse gris bleu qu'elle ne quittait pas ?

Marcel Barbu annonce : « Cet atelier est prêt à produire, vous monterez les machines encore en caisse quand nous en aurons besoin. Approchez-vous ! » Devant quelques pièces métalliques déposées sur une caisse, Marcel Barbu les présente une à une et donne leur nom en les faisant passer de main en main. Déjà Robert fait de tête l'assemblage de la lunette : les cornes qu'il faudra souder ; le fond qui, se visant, bloquera la bague de centrage du mouvement. Tiens un joint dans une montre ? Un autre plus petit ? Comment va-t-on fabriquer cela ? Passé ce moment de réflexion, Robert se retourne et croise le regard de Madame ; gêné, il baisse rapidement les yeux. Elle a écouté, sans un mot, les explications de son mari et semble attendre son tour.

« Voilà, ce sont de ces ébauches que nous allons sortir de beaux boîtiers ! Les joints que vous avez remarqués sont pour rendre la montre étanche. J'ai déposé plusieurs brevets et l'usine de Besançon est la seule à en fabriquer en France. C'est de cette qualité que je veux que vous appreniez. » Pour montrer de l'intérêt, Robert reprend chaque pièce et la tourne et retourne entre ses doigts : « Quand je saurai faire des montres, je pourrai faire des bijoux, des bagues par exemple », pense-t-il.

Marcel Barbu explique : « Chacun de vous apprendra une opération : tournage des lunettes, perçage pour le remontoir, soudage des cornes ou polissage. Bien que pour certains, vous vous considérez comme des mécaniciens professionnels, ici, vous êtes tous des apprentis. Vous ferez ce travail le temps qu'il faudra, jusqu'au complet apprentissage de l'opération et à votre tour vous apprendrez au suivant. Et ainsi de suite pour tous les nouveaux arrivants. Toutes les opérations mécaniques devront être réalisées, chacun suivant ses compétences. Avec de la bonne volonté et de la persévérance vous y arriverez. » Robert regarde ses voisins et mesure sur le visage le désarroi de certains. Surtout pour celui qui a travaillé dans le nougat à Montélimar !

« Nous allons commencer par le tournage et le perçage, la soudure et le polissage viendront après et vous seront expliqués par mon épouse. » Le groupe se retourne et regarde en direction de Madame qui déjà a atteint la porte de sortie de l'atelier. Robert ne quitte pas la silhouette qui s'éloigne : « Sans sa blouse trop serrée et son gros ventre... »

À chaque opération, un « apprenti » reprend après Marcel Barbu. Pour le tournage, Robert se débrouille assez bien, c'est son métier mais habituellement en plus gros, il se sent à l'aise pour travailler sur ce « jouet ». La pièce qu'il doit terminer est une lunette avec ses quatre cornes soudées, cette ébauche vient de l'usine de Besançon. Naturellement chacun trouve sa place avec plus ou moins de facilité. Marcel Barbu a su aiguiller, l'un au tour, l'autre au perçage, un troisième au fraisage, etc. « C'est par la qualité des produits que je me suis fait reconnaître dans la profession. LIP est mon principal client à Besançon et le restera à Valence. Prenez votre temps pour apprendre chaque geste avec précision. »

Cette semaine a été intense, quoique détendue. Robert a pu échanger sur le travail avec les autres très librement. Les premières pièces prenant leur forme définitive, leur « professeur » attentif, laissait chacun aller à son rythme, simplement. La semaine se termine, le



week-end s'annonce bien. En passant devant le bureau, Robert remarque l'ombre de Madame, la semaine prochaine elle sera avec eux dans l'atelier.

Sur les plateaux, les lunettes, les fonds, s'alignent régulièrement. Ils sont repris, ici pour le perçage du remontoir, là pour le filetage. De temps en temps Robert observe à l'opposé de l'atelier la femme qui polit consciencieusement une lunette. Quand ils arrivent le matin, elle est déjà à son poste, elle ne relève pas la tête à leur approche et répond à peine à leur bonjour. Parfois un sourire, jamais spontané, se fige bien vite de peur de se compromettre. En face d'elle, un jeune compagnon écoute attentivement les explications sur la méthode de polissage, les consignes sont nettes, sans commentaire superflu.

Marcel Barbu s'absente régulièrement de l'atelier, son épouse, présente, pèse sur l'ambiance. Robert se demande comment son collègue tient le coup. S'il osait, il irait bien voir de près ces boîtes terminées, polies, alignées côte à côte sur le plateau. Ce sera pour une autre fois.

Les jours baissent, les beaux jours sont passés derrière les machines. Neuf heures par jour, et les samedis matins à fabriquer des « jouets », Robert se demande s'il ne risque pas de perdre son véritable métier. Mais que faire ? La guerre ne montre pas de signe de vouloir se terminer, les Allemands sont de plus en plus arrogants, il faut tenir. Voilà septembre, deux mois déjà.

## **À l'ombre de son mari**

Toute la vie de Pierrette Barbu se passe dans l'ombre de son mari, au service de ses ambitions, et au service de ses nombreux enfants. La famille Vaillant serait classée comme « petite bourgeoise ». Son père est cadre dans un grand magasin. Pierrette commence sa vie professionnelle chez Person comme polisseuse. Elle mène une vie bien tranquille. La rencontre avec Marcel va chambouler sa vie. Mariée à

18 ans (Pierrette Françoise Vaillant est née en 1910), le premier enfant, un garçon, arrive bien vite et sera suivi de cinq frères et cinq sœurs. Sans Pierrette, Marcel aurait-il eu autant de facilité, de liberté pour mener cette vie exceptionnelle ?

Marcel, en découvrant le christianisme à l'orphelinat puis au petit séminaire, est devenu profondément croyant et pratique régulièrement. Avec l'homme, elle épouse les exigences religieuses de son mari. Quand Marcel lui annonce, vers 1930, qu'il en a marre d'être obligé de se confronter en permanence avec les patrons et les ouvriers, qu'il veut se mettre à son compte, elle accepte de vendre leur mobilier pour acheter les premiers outils pour la création de l'entreprise à Saint-Leu. De ce jour, ils seront toujours côte à côte à l'établi. Le travail est dur, il y a les enfants et le travail à la maison. Marcel seul ne peut pas répondre aux commandes, Pierrette, excellente professionnelle, se met à l'ouvrage. Elle suivra la création de l'entreprise à Besançon, puis à Valence, où se concrétiseront les idées de Marcel.

Les compagnons se rappellent bien les passages de Pierrette dans les ateliers. Jolie femme, hautaine, réservée, peut-être timide, elle était respectée : pour ses conseils techniques, sa force de travail, et aussi parce que « c'est la femme du patron » ! Elle assume un rôle technique et la relation avec les clients. Des compagnons se souviennent « quand il a fallu terminer une commande urgente, Pierrette, enceinte de huit mois, a travaillé toute la nuit pour permettre la livraison dès le matin » et ainsi assurer la prochaine paie.

Elle ne s'exprimait jamais sur la communauté, elle laissait ce sujet à son mari. D'ailleurs si ça n'avait tenu qu'à elle, la communauté... Que de soucis, quand son Marcel sautait d'une idée à une autre, toujours disponible pour faire vivre son rêve, accueillir des visiteurs et convaincre encore. Il ne tenait jamais en place, conférence par-ci, réunion par-là. Pierrette était la femme aimante, le point fixe, chez qui Marcel était assuré de trouver un réconfort. « Nous nous rencontrions souvent avec Pierrette à l'étendage à linge, se rappelle

Madeleine, ancienne compagne. Un jour, où la situation devenait de plus en plus difficile pour elle, et l'épreuve de plus en plus lourde à supporter, je lui ai dit : "Mais pourquoi es-tu restée, pourquoi supporter cette vie aussi rude ?" Je l'entends encore me répondre : "Madeleine, je l'aime, c'est aussi simple que cela." »

#### **4 - J'ai quelques remarques à vous faire...**

Ce samedi matin, vers onze heures, Monsieur et Madame Barbu sont heureux de montrer la production de la semaine qui a dépassé les cinq cents boîtiers rangés sur des plateaux devant le couple. Marcel Barbu les félicite et donne la production livrée depuis juillet : « 199 en juillet, 1397 en août et avec les boîtes de la semaine, nous atteindrons les 1800. C'est une belle production. »

Et il enchaîne : « J'ai quelques remarques à vous faire. » Alors là, qu'est-ce qu'ils ont entendu ! Gentiment mais fermement, Marcel Barbu s'adresse à chacun, à celui-ci sur sa tenue, à celui-là sur la propreté de son poste de travail, au troisième ses difficultés d'arriver à l'heure le matin. À chacun sa petite remise à niveau. C'est la douche froide. La surprise passée, Marcel Barbu leur demande : « Et vous vous n'avez rien remarqué ? Vous n'avez rien à dire qui peut améliorer le travail et le comportement de chacun ? » L'un regarde ses pieds, l'autre lève les yeux au plafond. Robert regarde ses collègues et pense : « Qu'est-ce qu'il nous veut ? Il croit que nous allons participer à améliorer la production pour qu'il s'en mette plein les poches ? Pour qui nous prend-il ? »

##### **Un compagnon se souvient**

« Il n'y a pas très longtemps, notre chef et "vénéré" patron rend visite à l'usine et à nous tous. Eh bien ! Pour moi qui étais novice dans ce genre de "gala" comme disent les compagnons, je fus légèrement suffoqué par la suite vertigineuse des événements. C'était un samedi matin. J'étais en train de nettoyer

mon tour, lorsque, grâce à quelques légers incidents, je m'aperçois subito de la présence de Monsieur Barbu. Il me traite de jeune sauvage. Mais le fait le plus marquant de sa visite fut la réunion "vie à l'usine" qui suivit. Avez-vous ouï raconter les supplices de l'Inquisition ? La torture de la question mettait les coupables dans l'obligation d'avouer leurs fautes. Eh bien ! Il me semble que cela devait être une douce plaisanterie à côté de cette réunion d'examen de conscience et du lavage du linge sale en commun. On peut dire que chacun en eut bien son compte, petits et grands, ouvriers et responsables, nous fûmes tous passés au crible de son jugement et de ses critiques claires, précises et justes. Comme conclusion à cette visite express, j'ai en mémoire la finale d'une fable de la Fontaine : « Il n'est pour voir vraiment, que l'œil du Maître. »

Marcel Barbu les observe quelques instants et reprend : « Je comprends votre silence, ce que je vous demande n'est pas facile. Habituellement, dans les entreprises, on demande aux salariés de travailler et de se taire ; ici, cette attitude est révolue. Vous apprendrez aussi que je ne suis pas votre patron, mais comme vous l'avez remarqué depuis plus de deux mois, je suis l'un d'entre vous et aujourd'hui le seul en mesure de diriger l'entreprise. J'espère que bientôt, c'est vous qui pourrez choisir le meilleur d'entre nous pour cette responsabilité. À partir de la semaine prochaine, nous prendrons une heure sur le temps de travail, les samedis matin dès onze heures, pour faire le point, échanger, et permettre à chacun de devenir meilleur. »

Le couple prend les plateaux, tourne les talons, et les laisse là, en plan. Lentement chacun regagne sa place pour faire le nettoyage de sa machine. Après ce qu'ils viennent d'entendre, ce n'est pas le moment de se montrer négligent. Robert fixe la porte qui vient de se refermer sur le couple, se tourne vers ses collègues : « S'il croit nous avoir avec ses idées "catholiques", il veut nous faire croire à sa générosité,

le paternalisme, je sais ce que c'est. » Robert, comme la plupart formé à la Cartoucherie, avait des idées socialistes.

Arrivé dehors, Robert regarde le ciel : « Temps maussade », dit-il tout bas.

### **Première réunion d'atelier**

Cette semaine le temps passe lentement, l'ambiance des jours précédents est cassée, chacun appréhende le prochain tête-à-tête avec le patron. Quand Marcel Barbu vient dans l'atelier, les apprentis se limitent à un court bonjour. Samedi matin, aucun ne lèvera le nez de son ouvrage, juste un coup d'œil sur l'horloge qui égraine ses minutes à une vitesse inhabituelle.

Marcel Barbu entre et les invite à finir le nettoyage de leur poste de travail et à venir le rejoindre. Ils sont actuellement une petite vingtaine, tous des hommes, ils font face au couple Barbu. Appuyés sur une machine ou à l'établi, assis sur des caisses, ils sont tendus. Ils attendent.

Marcel Barbu : « Je vous propose de construire un nouveau mode d'organisation où la satisfaction des besoins des hommes, de vos familles, seront notre objectif. La fabrication des boîtes ne sera que le moyen d'obtenir le financement de ces besoins... » Madame est distraite, elle paraît peu concernée, peut-être aussi un peu seule comme femme. Elle doit connaître le discours de son mari. Discrètement elle quitte l'atelier, un travail administratif plus urgent l'attend. « ... pour construire l'entreprise où chacun aura sa place, je veux que vous soyez mobilisés. Je comprends que pour certains l'apprentissage sera plus difficile. Avec de la volonté, de la patience, vous pourrez vous améliorer et réussir, mais je n'accepterai jamais les traînard. »

C'est dans un épais silence que Marcel Barbu plante son regard dans les yeux de chacun, il va chercher leur accord au plus profond

d'eux-mêmes. Robert soutient le regard, il sent que, peut-être, autre chose est possible. L'organisation de travail, il en parle souvent avec ses amis socialistes, ils rêvent aussi d'un monde différent, meilleur. Et cette guerre, n'est-ce pas les capitalistes qui l'ont voulue ? Il ose un petit sourire qui veut dire « chiche ». Pour beaucoup, Marcel Barbu est le dirigeant, toutes ses idées ne gênent pas ces jeunes apprentis qui se disent « Je n'ai pas grand-chose à perdre, si ça ne va plus, je m'en irai, pour le moment, ici le salaire est bon. » Cette réunion se termine par la présentation des deux nouveaux embauchés : André Gerin et Georges Normand que Marcel Barbu encourage à se présenter.

Pour améliorer le niveau technique de l'ensemble des salariés, Marcel Barbu a embauché un ouvrier suisse, c'est Robert qui est chargé de lui apprendre le travail. Il apprend vite et confirme ses qualités techniques, il est rapidement autonome. À ce nouveau, Marcel Barbu confie la formation d'un nouvel apprenti, il refuse : « Je ne suis pas là pour donner des leçons. » Il ne finira pas la semaine, Marcel Barbu le licenciera le soir même. À l'assemblée du samedi, Robert interroge Barbu sur le licenciement de ce bon élément. « Nous nous sommes engagés (un temps de silence) à construire un autre monde, il ne suffit pas d'être bon professionnel, il faut partager ses connaissances pour permettre à tous de progresser. Notre marche révolutionnaire nécessite autre chose que des bonnes valeurs professionnelles. »

### **Des idées pour travailler autrement**

Ce lundi 1<sup>er</sup> décembre, après la journée de travail, tous les ouvriers se retrouvent dans la pièce qui leur sert de vestiaire. Ils sont une vingtaine devant les lavabos à reparler de leur week-end. C'est ainsi rassemblés que Marcel Barbu leur parle de la Saint-Éloi : « C'est aujourd'hui la Saint-Éloi, c'est le patron de notre corporation. » En quelques mots, il présente cet homme que chacun connaissait pour avoir chanté la ritournelle : « C'est le roi Dagobert qui avait mis sa

culotte à l'envers... » Saint Éloi est le patron des orfèvres, des métiers des métaux, et tout naturellement de l'horlogerie. « Cette année, je me suis laissé accaparer par le démarrage de l'entreprise, mais dès l'année prochaine, quand nous serons plus nombreux, nous ferons ce jour-là une grande fête avec toutes les familles, vous me ferez penser à nommer une petite équipe pour l'organisation. Vous verrez comme cela sera chic quand nous serons réunis autour de la même table. »

Noël 1941 est bientôt là et Marcel Barbu est très satisfait du travail accompli. Les boîtiers étanches sont de bonne qualité et appréciés des clients qui renouvellent et augmentent leurs commandes. Les embauches se font dans de bonnes conditions et les jeunes gens s'adaptent avec succès à leurs nouveaux métiers. Son optimisme est complété par l'intérêt de tous pour ses idées novatrices, il entrevoit déjà d'autres perspectives pour son entreprise. Il faut souder l'équipe et donner confiance. Il propose que, si d'ici Noël la production prévue est réalisée, ils pourront tous partir pour une semaine de congés payés en fin d'année. Chacun fait le maximum, le programme se termine quelques jours avant Noël, et le soir du 22 décembre, ils quittent joyeusement les ateliers.

Cela fait six mois que Marcel Barbu a réalisé la première embauche, il considère toutes les nouvelles recrues comme des apprentis et, avec son épouse, il les forme au nouveau métier de la fabrication de boîtiers de montres. Les plus qualifiés peuvent à leur tour apprendre aux nouveaux, ainsi sa présence à l'atelier est moins nécessaire. Son projet ne se limite pas qu'à la mécanique, l'équipe a fait de gros efforts pour assimiler ses nouvelles idées ; naturellement, le tri s'est fait, et les récalcitrants sont partis. Pendant que les ouvriers vont changer d'air pendant quelques jours et oublier ses leçons, Marcel Barbu trace sur papier l'ébauche d'une nouvelle organisation.

À cette époque, il est exceptionnel de pouvoir passer presque dix jours continus, sans être obligé de se lever tôt le matin, d'avoir le temps pour préparer les fêtes de fin d'année, et quelques jours après

le Nouvel An pour se remettre des soirées trop longues, et tout cela sans perte de salaire.

Ce lundi 5 janvier, la reprise se fait avec entrain. Les salariés arrivent dans les ateliers en bavardant et chacun raconte un moment passé en famille. Il y a comme une impression de changement, que demain sera différent, l'impression d'être au début de quelque chose de nouveau, d'inconnu.

Les embauches vont bon train, l'effectif progresse régulièrement : 46 en février, 58 en mars, 63 en avril, 64 en mai, 70 en juin... La fabrication et les livraisons suivent. Les liens tissés avec les premiers embauchés paraissent solides et une timide amitié remplace les relations patron - salariés. Marcel Barbu peut envisager une collaboration.

Au début l'entreprise fonctionnait comme toute autre entreprise mais Marcel Barbu expliquait sans arrêt comment il voyait les choses à l'avenir. Les salariés n'y attachaient pas trop d'importance. Ils étaient tous des jeunes copains tant par le métier que par l'âge. Ils revenaient de l'armée pour la plupart et étaient contents d'avoir du travail. Avec des gens plus âgés, cela n'aurait pas marché, ils auraient réagi, ils auraient d'autres soucis.

Un jour Marcel Barbu a convoqué toutes les équipes : « J'ai quelque chose à vous dire », et il a parlé d'entreprise, de propriété d'entreprise, de ces choses-là. Connaissant le penchant du patron pour l'organisation des Compagnons de France la surprise et l'inquiétude furent grandes. On avait l'impression qu'on allait dans la mouvance du Front populaire, dans une entreprise sociale.

Marcel Barbu racontait sans arrêt des choses nouvelles pour l'entreprise mais rien ne se faisait. La plupart des jeunes gens étaient de gauche, cette histoire de compagnonnage « défrisait » un peu car c'était dans la ligne de Pétain. Marcel Barbu a expliqué qu'il était Compagnon car il avait voulu monter une usine à Valence avec les



jeunes des Compagnons de France<sup>7</sup>. Ils étaient trop timides, cela n'a pu se faire et Marcel Barbu le regrette.

## **De l'entreprise à la Communauté de travail**

Marcel Barbu explique que ce nouveau type de communauté porte le nom de Communauté de travail. C'est nouveau et les compagnons ont quelques difficultés à comprendre la définition. Les compagnons les plus anciens, ceux qui ont cheminé auprès de Marcel Barbu et ont participé à l'évolution, ont assimilé l'idée et le fonctionnement. Mais pour les nouveaux (il y en a chaque semaine), les épouses, c'est beaucoup plus difficile. Marcel Barbu est obligé, régulièrement, de relancer les motivations, il se plaint du manque d'enthousiasme, car pour beaucoup, la Communauté c'est surtout parce que la paie est meilleure, qu'il y a plus d'avantages et une bonne ambiance.

En vingt points, Marcel Barbu tente d'expliquer la différence entre la Communauté de travail et l'Entreprise capitaliste.

1 - L'Entreprise capitaliste est un organisme dont le but est le profit personnel du capitaliste.

La Communauté de travail a pour but le bien commun à tous ses membres en particulier et à la Communauté en général.

2 - L'Entreprise capitaliste a pour moyen : la production, le travail professionnel.

La Communauté de travail a pour moyen : toutes les activités humaines.

3 - L'Entreprise capitaliste est un centre de production.

La Communauté de travail est un centre de vie totale : spirituelle, intellectuelle, sociale, politique, économique, juridique, professionnelle...

---

7. Les projets de partenariat avec les Compagnons de France pour la création d'un Centre horloger pour la formation d'apprentis à Valence, n'ont jamais vu le jour.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

4 - L'Entreprise capitaliste procure à l'homme des moyens de travail et du travail.

La Communauté de travail procure à l'homme tous les moyens de s'épanouir, de s'informer, de s'éduquer, de se libérer. . . DE VIVRE !

5 - L'Entreprise capitaliste rémunère le « producteur » et seulement en fonction de ses besoins estimés par les « capitalistes ».

La Communauté de travail répartit tous les produits du travail entre tous les membres en fonction de leur « valeur humaine ».

6 - L'Entreprise capitaliste retient sur le travail de tous, l'épargne nécessaire au renouvellement des instruments du travail ou leur amélioration. Elle attribue au capital la propriété de cette épargne.

La Communauté de travail prélève cette épargne sur le travail de tous mais elle en fait une propriété collective et de ce fait n'attribue aucun droit à cette épargne (capital, suppression de l'intérêt).

7 - L'Entreprise capitaliste n'engage et ne juge l'homme que comme « producteur ».

La Communauté de travail engage l'homme en entier, en tant que personne « humaine ».

8 - L'Entreprise capitaliste élimine de la répartition toute une catégorie de travailleurs : épouses, enfants, vieillards...

La Communauté de travail réintègre tous les travailleurs dans tous leurs droits.

9 - Dans l'Entreprise capitaliste, l'homme se loue, se vend au capitalisme.

Dans la Communauté de travail, l'homme s'associe librement à d'autres hommes.

10 - L'Entreprise capitaliste a pour règle maximum la morale des affaires.

La Communauté de travail a pour règle minimum la morale.

11 - L'Entreprise capitaliste n'est pas responsable des hommes qu'elle emploie.

La Communauté de travail a la responsabilité totale du bonheur de tous ses membres.

12 - L'Entreprise capitaliste a des intérêts qui l'opposent aux producteurs et aux consommateurs (bénéfices).

La Communauté de travail a des intérêts qui concordent absolument avec le bien commun.

13 - L'Entreprise capitaliste groupe des hommes dont les intérêts s'opposent. Elle ne peut se maintenir qu'en se divisant. Elle a intérêt à diviser.

La Communauté de travail groupe des hommes dont les intérêts sont semblables. Elle a intérêt à unir. Elle vit de l'union.

14 - Dans l'Entreprise capitaliste, l'accession aux responsabilités est livrée à l'arbitraire d'un patron, à la recommandation.

Dans la Communauté de travail, l'accession aux responsabilités est possible pour tous. Elle est au mérite estimé par le supérieur direct et les subordonnés directs. Elle est contrôlée par tous.

15 - Dans l'Entreprise capitaliste, les fabrications, les méthodes de travail sont imposées aux travailleurs.

Dans la Communauté de travail, tous participent, selon leurs compétences, à l'orientation de toutes les activités.

16 - Dans l'Entreprise capitaliste, le « patron » est l'ennemi de classe du producteur et lui est imposé.

Dans la Communauté de travail, le Chef est le camarade choisi librement par les camarades.

17 - Dans l'Entreprise capitaliste, la règle est imposée par le plus fort.

Dans la Communauté de travail, la règle est librement choisie et acceptée par tous.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

18 - L'Entreprise capitaliste est étrangère à l'État. Ses intérêts peuvent être différents et mêmes opposés.

La Communauté de travail est un maillon de la Communauté nationale, une cellule de l'État.

19 - L'Entreprise capitaliste n'a aucun devoir civique, politique, social obligatoire.

La Communauté de travail est le lieu où s'exercent et s'organisent les activités civiques, politiques, sociales des familles qui la composent.

20 - L'Entreprise capitaliste n'a aucune limite et peut atteindre des dimensions inhumaines.

La Communauté de travail a des dimensions limitées, humaines.

Pour Marcel Barbu, le mot « travail » signifie l'ensemble des activités humaines et l'activité de production est une activité parmi les autres. Par exemple, la femme au foyer et l'enfant à l'école, réalisent une activité nécessaire à l'homme, ils font partie de la Communauté de travail et doivent être rémunérés pour leur apport.

Les membres viennent de différents lieux du territoire, assurent leurs rôles dans la société (citoyen, social, familial, syndical), les croyances sont diverses, les engagements politiques sont multiples, il faut établir une morale minimum commune. Les membres de la Communauté de travail ne sont régulièrement ensemble que pour travailler. Il faut inventer d'autres lieux, d'autres occasions pour faire vivre l'esprit communautaire. C'est toute la difficulté. Les hommes se « frottent » avec la société « capitaliste ou bourgeoise » qui avance suivant un autre schéma, ils sont tentés parfois par la facilité, y sont tous les jours confrontés, ce qui peut rendre le projet communautaire de plus en plus insupportable.

Certes, l'homme n'est pas parfait, son éducation ne l'a pas préparé à penser en fonction des besoins collectifs, n'est-ce pas plus facile

de s'en remettre à ceux qui « savent », ceux qui ont prouvé qu'ils étaient plus forts et plus riches grâce à leur débrouillardise ? Pourquoi faire ensemble, plus longtemps, ce que le régime capitaliste propose sans effort ! Ne faut-il pas se contenter de rester à sa place, là où on lui demande de rester ?

Entre ces deux visions, il faudra avancer avec les uns et les autres, pas à pas. Ce sera dur.



# II

## Résistance et réflexion

### 5 - Le refus et la rencontre

#### Le 1<sup>er</sup> Mai 1942

En mai 1942, Pétain a souhaité que le 1<sup>er</sup> Mai revête une certaine importance. Les ouvriers ne se sentaient pas concernés par son discours. Marcel Barbu décide que tous les salariés iraient ensemble, avec leurs familles, à Saint-Georges-les-Bains (banlieue de Valence) pour un pique-nique. Adieu les rassemblements avec les camarades des autres boîtes. Un rassemblement avec le patron, pour la fête des travailleurs, ça pose question à plusieurs, mais peuvent-ils refuser de suivre la majorité qui habituellement reste à la maison ce jour- là ?

Il y avait à ce moment-là une soixantaine de salariés dont quelques-uns seulement étaient mariés. Pierrette Barbu les rejoint au lieu de rendez-vous en calèche avec sa grande famille, mais pour la plupart, le déplacement se fait à bicyclette. Au dessert, la joie aidant, ils se mirent à chanter, Marcel Barbu fit remarquer qu'ils chantaient n'importe comment et que cela risquait de dégénérer en cafouillage. Il propose de chanter tous ensemble « Frères Jacques » en canon. Au bout d'une demi-heure le résultat est mitigé, mais les jeunes et les moins jeunes font preuve de bonne volonté et sont étonnés de leur prouesse. Marcel Barbu leur propose de suivre des cours de chant. C'est décidé, à partir de la semaine prochaine, une

heure de chorale serait organisée, prise sur les heures de travail. Dès le retour à Valence, Marcel Barbu engage un professeur pour diriger la chorale. Quelques semaines plus tard, les mardis matin, deux heures sont consacrées à l'activité sportive.

### **Direction Besançon**

Les idées de Marcel Barbu cheminent dans les cerveaux, les plus jeunes sont les plus réceptifs. Robert trouve quelques éléments qui lui donnent envie de s'engager derrière cet homme. Marcel Barbu le remarque et va s'appuyer sur lui pour tenter de faire évoluer les salariés de son usine à Besançon. Après la fête à Saint-Georges-les-Bains, Robert ne restera que quelques heures à l'usine, Marcel Barbu lui demande d'aller à Besançon pour se perfectionner au pilotage des tours pantographes. Ce prétexte technique ne convainc pas Robert qui pense que la vraie raison est tout autre.

Ses parents ne sont pas chauds car il faut traverser la ligne de démarcation, il a beau leur expliquer que Marcel Barbu a tout organisé et qu'il ne risque rien, c'est avec beaucoup de crainte qu'ils le voient partir. Des passeurs, prévenus par Marcel Barbu, font franchir la ligne vers Poligny (département du Jura) avec une trentaine de personnes qui attendent dans une ferme. Après la traversée d'une forêt, il arrive en car à Besançon où il est accueilli par Maurice Billeret, fondé de pouvoir de Marcel Barbu.

Dès les premiers jours à l'entreprise, Robert remarque un individu qui se déplace d'atelier en atelier pour surveiller les gars qui s'absentent de leur poste de travail. Parfois Maurice Billeret vient lui poser des questions sur le travail à Valence, ce qu'il connaît des idées de Marcel Barbu, ses intentions. C'est l'occasion de s'en moquer. Quels que soient les arguments qu'avance Robert, Maurice Billeret n'y croit pas et précise que tant qu'il aura la responsabilité de l'entreprise, cela ne se passera pas à Besançon. C'est à ce moment que Robert comprend son déplacement à Besançon. L'apprentissage



n'est pas la seule raison mais un prétexte pour tester les nouvelles idées avancées à Valence sur les gars de Besançon.

Trois mois sont suffisants pour connaître le « tour pantographe » et il faut retourner à Valence. Dès son retour, il rend compte de son séjour à Marcel Barbu. Un changement accueille Robert, Marcel Barbu n'a pas trouvé de dactylographe masculin, Simone Donguy est la première femme embauchée dans l'entreprise.

### **Le refus de la « relève »**

Le 18 avril 1942, Pierre Laval devient chef du gouvernement français avec le soutien des Allemands et on peut craindre le pire. Dans un discours aux Français le 22 juin, il demande aux ouvriers de partir travailler en Allemagne pour permettre le retour des prisonniers : trois ouvriers pour le retour d'un prisonnier. Chaque employeur doit communiquer la liste de ses salariés et ainsi dévoiler ceux qui sont susceptibles de partir en Allemagne.

Le temps passe. À chaque réunion, le sujet de la « relève » vient en discussion, l'inquiétude se lit sur les visages. Marcel Barbu rassure, essaie de souder un peu plus son équipe face au danger. Il souhaite plus de solidarité envers les plus jeunes, vers ceux à qui s'adresse la relève. La décision est prise de ne pas répondre à l'appel de la relève. Devant eux il minimise les demandes répétées de l'Administration pour fournir la liste des salariés professionnels, il rassure : « N'êtes-vous pas tous des apprentis ? » Il ne dit rien de la convocation à la Préfecture de la Drôme<sup>8</sup> où il confirme qu'aucun salarié de son entreprise n'est « volontaire » pour la relève et que de ce fait, il n'a pas à remplir le document demandé.

Marcel Barbu fait traîner la réponse à la demande de l'Administration. Il fait semblant de ne pas comprendre, ergote sur

---

8. Marcel Barbu se rend à la préfecture habillé en Compagnon de France.

les termes de la demande. Dans une lettre à l'office départemental du Travail en septembre 1942 on peut lire : « Comme cette demande ne visait que les spécialistes ou les manœuvres spécialisés, je n'avais pas pensé être touché par cette enquête. Je persiste du reste dans cette prétention, le texte de vos états ne visant que : les ingénieurs, maîtrises et employés, professionnels qualifiés, manœuvres spécialisés et manœuvres ordinaires.

« Je dois vous signaler en effet que je suis venu installer une fabrique de boîtiers de montre en juin 1941. Il ne se trouvait dans la région aucun spécialiste. [...] Nous avons donc recruté notre personnel en ne tenant aucun compte des professions exercées antérieurement et avons engagé ces hommes comme apprentis. [...] Nous avons demandé à ces jeunes hommes de s'engager moralement, vis-à-vis de nous, à demeurer cinq ans dans notre communauté, ceci afin de pouvoir leur garantir une éducation professionnelle absolument complète.

« [...] Il est difficile de faire admettre de semblables réalités à des services officiels. Je pense cependant qu'il vous sera possible de comprendre cette situation qui ne doit pas sembler extraordinaire dans un pays en pleine révolution sociale. »

### **Arrestation de Marcel Barbu fin 1942**

La réaction ne se fait pas attendre. Le 28 octobre 1942, un arrêté du préfet de la Drôme est pris qui stipule : « Considérant que  
« M. BARBU a engagé ses ouvriers à opposer un refus aux demandes d'engagement pour le recrutement de main-d'œuvre en Allemagne.  
« Qu'ainsi qu'il le reconnaît, il s'est entendu avec son personnel pour s'opposer par tous les moyens aux mesures prévues par le Gouvernement en vue de la "Relève".  
« Que cette attitude est non seulement inadmissible mais dangereuse pour l'ordre public. »

Le 30 octobre 1942, deux gendarmes se présentent et, après s'être assurés de l'identité de Marcel Barbu, lisent l'arrêté du préfet l'as-

treignant à résidence à Fort-Barrault (Isère). Avant de suivre les gendarmes, Marcel Barbu rassemble quelques collaborateurs proches qui avaient des responsabilités et donne des consignes pour son absence. Pendant ce temps les compagnons quittent leur travail et veulent empêcher son départ. Marcel Barbu refuse de s'opposer à l'arrêté préfectoral et encourage les compagnons à rester unis, confiants, et leur demande d'assurer la continuité du travail. Le départ de Marcel Barbu se fait entre les deux gendarmes et les salariés qui ont entonné « La Chère Maison ». Le transfert de Marcel Barbu de Fort-Barrault à la prison de Saint-Sulpice dans le Tarn, est l'occasion d'une manifestation de soutien à la gare de Valence, au passage du train.

Marcel Barbu utilise cette mise entre les murs pour réfléchir et coucher sur le papier ce que pourrait être une Communauté de travail. Il écrit ses réflexions aux salariés, ses lettres sont lues chaque semaine au cours des réunions.

### **Tenir jusqu'à la libération de Marcel Barbu**

L'organisation de la première fête de la Saint-Éloi a pris un peu de retard et celle-ci est passée depuis quelques jours. L'arrestation de Marcel Barbu, quelques semaines auparavant, a ralenti l'enthousiasme, mais les compagnons ne veulent pas baisser les bras. Toute l'équipe fait le maximum pour passer ce moment difficile pour la communauté. Marcel Barbu y avait tellement cru, il espérait les voir tous réunis. Cette année, autour d'une grande table, dans une salle des Baumes<sup>9</sup>, il y a une place vide à coté de Pierrette Barbu, celle de Marcel. Ainsi il sera parmi eux. Il fait froid, le pardessus est de rigueur. Au fil des heures, les Compagnons de la Musique<sup>10</sup> (des Compagnons de France) savent réchauffer l'atmosphère.

---

9. Les Baumes à Valence est une structure d'accueil de personnes en difficulté.

10. Les Compagnons de la Musique deviendront « les Compagnons de la Chanson » à la Libération, groupe que tout le monde connaît.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail



*Photographie du personnel en novembre 1942 (91 personnes) qui a été utilisée pour demander la libération de Marcel Barbu.*

Pierrette Barbu et le personnel utilisent tous les moyens pour faire libérer Marcel Barbu, tout en continuant la production. Courriers, pétitions, manifestations, les interventions de Gustave Coureau, dirigeant des Compagnons de France, auprès de ses nombreuses relations ne sont pas étrangères à la libération de Marcel Barbu. En tant que chef d'entreprise et père de famille nombreuse, il sera libéré le 23 décembre 1942 et il passera Noël en famille.

### **Rencontre des deux Marcel**

Décembre 1942, un type arrive à la prison de Saint-Sulpice. Les détenus croient que c'est un légionnaire : « Il porte un béret avec l'insigne de la Légion. » C'est Marcel Barbu et le béret, celui des Compagnons de France. Rapidement, Barbu se fait remarquer par la prière tous les matins, à genoux, à l'extérieur des bâtiments, dans le

froid. La chapelle lui est interdite car en semaine elle sert de bibliothèque. Un certain Marcel Mermoz, qui s'occupe de la bibliothèque, prend l'initiative de le faire entrer dans la bibliothèque, avec quatre autres prisonniers. C'est le début de l'amitié entre les deux Marcel.

Barbu explique l'expérience qu'il mène à Valence : la Communauté de travail. Mermoz estime qu'il s'agit d'une mise en pratique des utopies de Marx, Lénine, Fourier. Barbu n'a pas lu les écrits de ces hommes, c'est dans l'évangile qu'il a puisé ces idées. L'arrivée de Marcel Barbu va changer la trajectoire de Marcel Mermoz. Mermoz avait préparé l'« après » : après la guerre ou après la révolution. Il envisageait le retour à la terre et profitait du temps libre en prison pour ébaucher un projet : culture, arbres fruitiers, suffisamment pour vivre mais pas trop pour lui laisser le temps de « lire encore », surtout en hiver.

Et voilà que Barbu lui propose de rejoindre la Communauté à Valence. Barbu souhaite que les compagnons puissent choisir entre différentes idéologies : catholicisme, matérialisme, marxisme. Par son savoir et son expérience Mermoz est l'homme de la situation. Barbu lui propose de prendre en charge le service social pour s'occuper de la formation et des activités culturelles et sociales. Pour Mermoz, le projet l'intéresse et c'est peut-être l'occasion de quitter cette prison. Il accepte.

## 6 - Marcel Mermoz

Des deux Marcel, Mermoz, savoyard d'origine, est le « local », bien qu'il ait beaucoup circulé et beaucoup écrit : articles, conférences, interviews<sup>11</sup>. Et, à partir de son arrivée dans la communauté en 1943, Marcel Mermoz a vécu et a terminé sa vie dans la Drôme. Plusieurs de ses enfants continuent à y vivre.

---

11. Voir le livre *L'autogestion, c'est pas de la tarte !*



### L'enfance de Marcel Mermoz

Marcel Adolphe Mermoz est né le 7 juillet 1908, à huit heures du matin, au hameau Samuaz dans la commune de Varrens-Arvey en Savoie. Ce hameau rassemblait quatre familles autour des Mermoz. Marcel est fils d'agriculteur pauvre - comme tous les agriculteurs dans les pays de haute montagne. Il avait cinq frères et sœurs. La ferme, située à plus de 1 000 mètres d'altitude, avait une production de polyculture. Les vaches et les chèvres pour le lait et le fromage ; les moutons qu'il fallait emmener en alpage à 2 400 mètres de mai à septembre, pour la laine ; le cochon pour la viande ; les noix pour l'huile, les meilleurs cerneaux étant réservés à la vente ; quelques ruches pour le miel ; les arbres fruitiers ; la vigne pour le vin et les alcools forts qui étaient le carburant de tous les Savoyards ; les céréales étaient limitées, le blé ne pouvait pas venir facilement car les hivers étaient précoces, le seigle donnait du pain amer, le maïs servait pour faire la polenta. La ferme vivait en autarcie.

Marcel, par ses parents et grands-parents, a eu deux facettes éducatives. La grand-mère paternelle, dure à l'ouvrage, attachée à la terre, trimait du matin au soir, sans repos. Elle n'avait qu'une passion, l'argent. Elle menait la vie dure à tous ses fils, auxquels elle a refusé de donner de la terre. Le père de Marcel Mermoz, fils aîné, travaillait dur aussi. Pour faire vivre sa famille, il allait couper du bois dans les communaux, posait des collets et tuait des chamois - tout ce qui était interdit. L'hiver, il était charron et menuisier. Du côté maternel, les parents étaient plus aisés. Les enfants avaient été à l'école et deux de ses tantes étaient institutrices et un oncle professeur. Déjà rebelle, Marcel subissait les leçons de morale des ses parents maternels. Le père de Marcel est parti à la guerre sur le front à Verdun, bien qu'il soit père de six enfants. Il est revenu blessé en 1916. De cette période, Marcel est devenu antimilitariste, comme son père.

Il fallait aller à l'école, au village, à pied. Marcel y a appris à lire et était très attiré par les livres. L'école possédait une bibliothèque de plusieurs centaines d'ouvrages qu'il dévorait. Sa première institutrice était sa tante et marraine, catholique. À huit ans, dans la classe des grands, son maître avait les idées républicaines. À douze ans, Marcel passe le certificat d'études, avec brio et fierté pour son instituteur qui convainc sa mère de l'envoyer à l'école supérieure à Albertville, en pensionnat. Mais cela coûtait trop cher et il n'y resta que deux mois.

### **Marcel Mermoz monte à Paris**

À quinze ans, Marcel quitte la Savoie et monte à Paris où il rencontre beaucoup de Savoyards. Il fait de multiples métiers, souvent à la journée et mal payés. Il couche où il peut. Certains emplois lui permettent d'avoir le gîte et le couvert, mais à chaque changement, c'est le passage par la rue. De petits boulots en chapardages, de la vie de clochard à celle de prisonnier, il trouve cependant toujours du travail, car le chômage n'existait pas à l'époque pour qui voulait faire ce qui rebutait les autres.

Vers 18 ans, Marcel côtoie les milieux anarchistes. Il fait la connaissance de Jean Guéhenno, directeur et rédacteur en chef de la revue *Europe* (de 1929 à 1936, revue « Pacifiste et internationaliste ») et de Paul Rivet (directeur du Muséum national d'Histoire naturelle) dans le cadre de conférences organisées par le Centre confédéral d'éducation ouvrière de la CGT. Il les rencontre souvent et ils l'aident à s'instruire, Marcel envisage de passer le baccalauréat. Parallèlement, Marcel Mermoz apprendra deux métiers intéressants : la boulange, avec le travail de nuit, et la photographie pendant six mois le jour.

En 1929, Marcel Mermoz entre au parti communiste. Il préfère le collage d'affiches dans les quartiers populaires aux discussions, ce qui arrangeait les intellectuels du parti peu volontaires pour ces

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

tâches. Il a participé à l'école des cadres, mais il y régnait une atmosphère de certitude marxiste - léniniste trop confortable à son goût. Après les réunions de la cellule, il rejoignait, dans un autre bistrot, les copains libertaires.

1936, premiers congés payés ! Marcel part à bicyclette en Allemagne, via la Belgique et la Hollande. Dans les campagnes, il rencontre beaucoup de jeunes enthousiastes, pleins d'entrain, et il croit que l'Allemagne est le pays de la liberté. Arrivé à Berlin, il trouve la ville triste. Il assiste à des parades militaires avec des blindés, des camions sur les routes pendant plus d'une demi-heure : ça sentait la guerre.

Après une période de chômage à Paris, il part pour Clermont-Ferrand où il apprend le métier d'ajusteur en aviation. Il est vite catalogué comme anarchiste communiste. En 1938, il entre dans une entreprise de fabrication de bombardiers, la CAPRA, en région parisienne. Il est surveillé de près par les nombreux contrôleurs civils et militaires. Il est inscrit sur le carnet B : la liste noire où le ministère de la Guerre inscrivait les suspects d'opinions subversives. Chaque fois qu'il déménageait, il y avait un contrôle de police auprès de la concierge.

### 1939 - Arrestation des communistes

Fin décembre 1939, Marcel est arrêté par la police. La « balade » commence. D'abord la prison de la Santé, puis Saint-Benoît dans la vallée de Chevreuse, et pour finir, trente-neuf mois à Saint-Sulpice avec de nombreux communistes. Marcel passe ses journées à lire. Les trente-quatre bouquins qu'il avait apportés avec lui sont vite dévorés. Il va organiser l'échange de livres entre détenus et répertorier tous les livres du camp dans un fichier qui a compris jusqu'à mille huit cents titres. Ainsi quand un codétenu venait lui demander un livre, il pouvait lui indiquer le numéro de la baraque et le nom du propriétaire. Suite à cette expérience, le capitaine du camp le chargea de créer une véritable bibliothèque.



## 1942 - Rencontre des deux Marcel

Dans une interview pour une radio en 1978, Marcel Mermoz explique leur rencontre :

« Barbu m'est apparu au camp de Saint-Sulpice. J'y étais en tant qu'individu dangereux pour la défense nationale parce qu'antimilitariste, anarchiste. On ne pouvait pas laisser un homme comme moi en liberté. Depuis trois ans, j'étais là. J'étais l'un des fondateurs de la bibliothèque du camp et on m'a mis responsable de cette bibliothèque.

« Arrive un homme, c'était en novembre. Il prend un bouquin et s'installe et puis il commence à lire. En passant je vois qu'il lit l'œuvre de Schueller sur le salaire proportionnel et ça m'intéresse. Je parle avec lui, et il me dit : "J'ai créé une Communauté de travail, avec toutes ces bases-là, ça fonctionne. Je suis là parce que j'ai refusé de donner la liste des ouvriers pour partir en Allemagne. Toute la communauté, après discussion, a décidé de ne pas partir. Le préfet m'a arrêté, et voilà pourquoi je suis là."

« Il y a eu tout de suite des atomes crochus entre Barbu et moi ».

## 7 - La ferme de Mourras à Combovin

### Achat de la ferme Mourras

Il fait froid et c'est la guerre. Il faut économiser le bois. Dans les ateliers, il faudrait travailler avec des gants ce qui n'est pas compatible avec la production de pièces mécaniques de précision. De même, dans les foyers les salariés se plaignent du froid. Le nombre d'absents pour cause de maladie progresse et met la production des boîtiers en danger. Les clients ne sont plus assurés d'être livrés. Marcel Barbu avait eu l'idée d'acheter des coupes de bois, et le personnel

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

peut, par groupe de 7 à 8, pendant une semaine couper le bois nécessaire à l'entreprise et aussi pour toutes les familles. Marcel Barbu ne manque pas, à chaque retour, d'échanger avec ces jeunes partis à la campagne. Une question lui est régulièrement posée : « Serons-nous payés ? » Marcel Barbu les rassure et, dans ses yeux, il est possible de voir poindre une nouvelle idée.

De retour de prison en fin 1942, Marcel Barbu fait le point de ses réflexions. L'enthousiasme des jeunes au retour des coupes de bois lui a donné l'idée d'acheter une ferme. Dans ses recherches de bois dans les communes en direction du Vercors, il a sympathisé avec un vieil agriculteur sur la commune de Combovin qui, avec son fils, entretient difficilement une ferme ingrate. Ils sont prêts à vendre leur ferme en gardant la jouissance de l'habitation et de certaines terres.

Pour être bien dans sa peau, un homme doit trouver des moments d'activité physique utile à la communauté. Dans l'esprit de Marcel Barbu, rien ne vaut le travail de la terre. De plus, il connaît bien les incompréhensions entre le monde ouvrier et le monde paysan. À la ferme, les ouvriers seront en contact avec les paysans, ils partageront pendant un temps les difficultés, l'amour du travail pour nourrir les humains, les choses simples de la terre.

Son espoir en ce début d'année, c'est que Marcel Mermoz, prisonnier comme lui à Saint-Sulpice se décide à le rejoindre à Valence. Marcel Mermoz a passé toute son enfance à travailler dans la ferme de ses parents en Savoie, son expérience est un atout supplémentaire qui confirme que l'idée de retour à la terre est bonne. Début février 1943, il pourra disposer de la ferme. Marcel Barbu et 4 compagnons préparent la ferme pour accueillir la communauté.

### **Non à la relève en 1942 = non au STO en 1943**

Les menaces sur les membres de la communauté se font de plus en plus pressantes, une décision définitive doit être prise pour ne pas

risquer la désintégration de la communauté et permettre d'agir en conséquence. Une discussion s'engage entre les salariés et Marcel Barbu sur la position à prendre. Le 2 mars 1943, la Communauté fixe définitivement sa position. Le Service au travail obligatoire (STO) lui pose deux problèmes. Le premier est d'ordre moral : la Communauté peut-elle laisser appliquer à l'un de ses membres une décision individuelle, arbitraire, imposée par une autorité extérieure à la Communauté ? Le second est d'ordre politique : les Français doivent-ils accepter ou refuser les mesures prises concernant le STO ?

Sur la première question, la communauté ne se divise pas. La Communauté de travail est une seule « personne collective » qui regroupe tous les membres qui la composent : chefs, ouvriers, épouses, enfants. La Communauté agit sur tous les plans au nom et au compte de tous ses membres. À aucun moment, il n'est question d'abandonner l'un des membres et de le laisser seul aux prises avec un organisme plus fort que lui. En ce qui concerne la deuxième question, la vision politique du groupe a évolué. En juillet 1942, les membres de la Communauté font confiance au maréchal, mais pas au gouvernement. Par discipline ils obéiront mais ne comprennent pas pourquoi il faut donner à l'Allemagne trois « prisonniers » pour un prisonnier en retour. Début 1943, leur position évolue : ils refusent de partir, au risque de perdre la liberté ou la vie, et ne font plus confiance au maréchal. Cette position est transmise au gouvernement auquel ils demandent de laisser la Communauté poursuivre la construction pacifique de la société de demain.

Marcel Barbu se range de leur côté, c'est l'affrontement direct avec les autorités qui réclament encore la liste du personnel. S'il a pu, pour s'opposer à la relève, « jouer » avec l'Administration, cette fois, sa position est considérée comme de la rébellion. Le long courrier transmis au gouvernement, ne laisse aucune marge pour un compromis. Le répit est de courte durée. En l'absence de liste des salariés, l'Administration a su la reconstituer et les gars ont reçu leur convocation. Tous ceux en âge de partir en STO décident de quitter

Valence et de rejoindre la ferme à Mourras. Marcel Barbu fera la navette entre Combovin et Valence en prenant des risques car il est recherché.

Depuis sa libération de Saint-Sulpice, Marcel Barbu n'a pas oublié Marcel Mermoz et la promesse qu'il lui a faite de le faire libérer. Il fera jouer toutes les relations tissées chez les Compagnons de France. À la prison de Saint-Sulpice c'est le cafouillage. Elle est passée sous administration SS et les premiers communistes doivent partir en Allemagne. Marcel Mermoz échappera de justesse au voyage. Le 28 mars 1943 Marcel Mermoz arrive à Valence, il n'y reste que quelques heures car sa libération ne semble pas avoir été comprise par tout le monde et la police de Valence le recherche. Il rejoindra très vite la ferme de Mourras à Combovin.

### **À Combovin, une habitante se souvient**

L'installation de la Communauté ne peut passer inaperçu. Jeanne habite, avec ses parents, une ferme voisine de celle achetée par Marcel Barbu, elle raconte :

Au début de l'année 1943, les événements ne sont pas brillants. Toujours l'occupation allemande, on parle du STO, du maquis. Depuis quelque temps, je vois souvent une voiture venir chez Monsieur Didier à Mourras, et un jour de février, Monsieur Barbu et une dizaine d'hommes s'installent à la ferme de Mourras où vivent Monsieur Didier déjà âgé, et son fils Martial. Ils en cultivent les terres.

Les ouvriers s'affairent à transformer la maison. Le camp s'agrandit, les hommes sont de plus en plus nombreux. Ils construisent deux baraquements. Ils achètent des animaux pour cultiver la terre et un troupeau de moutons. À la ferme, il y a une citerne qui est vite à sec, ils vont chercher l'eau chez moi, pour se laver et faire boire les animaux. Il n'y a pas d'électricité sur le plateau. Les familles s'éclairent avec des lampes à car-

bure. Si le bec de la lampe est encrassé, ça fume beaucoup. Le premier baraquement près de la ferme est pour les ouvriers, l'autre en dessous de la haie est pour la famille Barbu. Il y avait Monsieur et Madame Barbu et leurs enfants André, Jacques, Michel, Daniel, Anne-Marie 3 ans et Jacqueline dans le berceau, et Mademoiselle Henriette, la bonne. Monsieur Barbu était le patron de l'usine de boîtiers de montre à Valence. Ils construisent une usine près de la ferme et font des boîtiers de montre, comme à Valence. Les ouvriers travaillent, ont des conférences et des cours scolaires.

Mon père attend le mardi, jour de cours de maths. Il demande l'énoncé des problèmes qu'ils ont à faire, il les fait lui-même et attend la correction le mardi suivant.

Pendant les mois d'été, il y a beaucoup de monde au camp, les ouvriers, les femmes, les enfants. Il faut beaucoup de viande pour nourrir tout ce monde. Ils tuent environ un bœuf par semaine. Sur les sommets autour du plateau de Marquet, il y a des postes de garde. Des hommes surveillent jour et nuit l'arrivée de l'ennemi. Parfois, il y a de fausses alertes et tout le monde se planque. Un jour au mois de juin, je vois venir deux camions pleins de soldats italiens. Ils ne trouvent personne au camp et repartent. Quelques jours plus tard, c'est deux cars de gendarmes. Ils laissent les cars dans ma cour et vont à pied à Mourras qui était à 100 mètres. Eux aussi n'ont trouvé personne et sont repartis.

### **Organisation à la ferme**

En plus d'un service commercial et d'un service industriel, il est mis en place un service agricole. Sa direction est confiée à Marcel Mermoz. Ce service a pour mission le fonctionnement de la ferme : production (culture, élevage). Il doit permettre de fournir le ravitaillement de toute la communauté. L'organisation de la vie collective est confiée à un compagnon de jour et un compagnon de semaine. Il faut être un exemple pour le monde agricole de Combovin.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

Le Service agricole doit prévoir d'accueillir toute la Communauté si la situation l'exigeait, avec la possibilité de travail pour tous. Le noyau de compagnons qui reste en permanence fonctionne comme un groupe de quartier. C'est ce service qui organise l'accueil des compagnons pour ce que Marcel Barbu a appelé le « contre-effort » : l'entretien de la ferme et les travaux agricoles qui doivent assurer la base arrière de la Communauté et approvisionner Valence. Pour les compagnons de Valence fabricants de boîtiers, ce « contre-effort » est souvent pris comme une corvée et l'entretien de la ferme comme une dépense inutile. Il faudra répéter souvent que la ferme est un bien de la Communauté.

### Rencontre ouvriers - paysans

18 avril 1943, cinquante hommes de Combovin et des compagnons de Mourras sont rassemblés à la cure sous la présidence de Monsieur le curé. Le but est d'installer le dialogue paysans - ouvriers et de tenter de combler le fossé qui s'est creusé entre eux. La conversation s'engage par les reproches des uns contre les autres. Pour l'ouvrier, le paysan pratique des prix élevés et la production agricole n'évolue pas car il garde les mêmes méthodes. Le paysan ne pense qu'au travail et se laisse vivre dans des locaux sales. Pour le paysan, l'ouvrier est un paresseux, il fait toujours grève et demande les 40 heures, et manque de considération pour les paysans. À la fin de la réunion, chacun souhaite que cet échange continue. Les paysans voudraient aussi pouvoir profiter de l'évolution de la machine qui doit le libérer et peut-être un jour faire 40 heures de travail par semaine.

### Premier contact avec Mourras

Tony travaille dans une ferme au sud de la Drôme où Marcel Barbu l'a envoyé car la ferme de Mourras ne peut accueillir tous les compagnons. Un camion est prêt à faire le voyage pour Mourras et Tony ne veut pas le manquer, il prépare son carton et un casse-croûte et c'est parti. Le voyage est long, bercé par le bruit du moteur, Tony

s'endort. Coup de frein, il se réveille, devant lui Combovin, le petit pont. Faisant face à ses compagnons, il lit sur les visages une expression d'effroi. Il suit leur regard : en bon ordre, une colonne d'Italiens débouche du village. Tony allume une cigarette pour se donner une contenance. La colonne passe, elle est passée. Ouf ! Le camion grimpe lentement, très lentement pour finalement déboucher sur le plateau. C'est ça la ferme ? Tony est un peu déçu de ce... paradis ! Barbu lui souhaite la bienvenue et lui présente un certain Marcel, compagnon à Saint-Sulpice. Une poignée de mains au nouveau qui réplique : « Tu peux me tutoyer. »

À 9 ans, Marcel le Parisien a une autre vision de la ferme. Il arrive de Paris avec sa mère, son grand frère et sa petite sœur. Pour lui, Mourras, c'est le Far West. Il garde les vaches et les moutons. Son père, compagnon à la Communauté, essaye bien de lui faire faire des dictées, mais la tête est ailleurs. Dans les parachutes, sa mère réalise des chemises, des robes. Il est heureux, car ici, il se sent libre et peut manger à sa faim, ce qui n'était pas le cas à Paris.

### **Un jour ordinaire à Mourras**

Remis de sa déception du premier contact, après quelques semaines, Tony donne une autre description et va de découverte en surprises. Lorsqu'on a monté la rude côte en lacets à une dizaine de kilomètres de Combovin, on est surpris de trouver vers 800 mètres d'altitude un immense plateau long de 4 kilomètres et large de 2. On se sent tout de suite libre. Que le bruit des bottes nazies qui résonnaient sur les trottoirs de Valence et de la France entière est loin !...

On trouve d'abord une ferme nommée « Marquet ». Vers le sud, voici Badoye avec ses toits qui s'écroulent sous le poids des ans. On se trouve vite au centre du plateau. Tiens, un campement ? Oui et non, les deux à la fois, c'est Mourras, lieu où ceux de la Communauté naissante sont venus se réfugier pour éviter de rencontrer les forces de l'État français et surtout de la Wehrmacht.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

À droite, le hangar de Boissonnier, le voisin la plus proche, les vestiges d'un tracteur Renault de couleur jaune qui attend qu'on lui pose sa chenille accidentée, une scie à ruban, un établi, un moteur à gazo, une génératrice reliée à eux par une large courroie. Posé sur le mur un plateau avec des appareils électriques, c'est la centrale électrique de la ferme. À la suite, des fenières, et dessous, l'étable où mangent tranquillement deux paires de bœufs qui promènent leurs queues de droite à gauche pour se défendre des mouches. Dans le fond, des cages où quelques lapins mangent leurs poignées d'herbe. À l'angle extrême droite une construction faite de neuf.



*Inauguration de l'atelier de montres à Mourras.*

Un atelier ici, pas possible... des tours, une petite presse, des établis et leurs layettes, une lapideuse : c'est l'atelier clandestin de Mourras. A gauche, séparées par un chemin bordé de haies, deux baraques en bois, peintes en jaune clair avec l'encadrement des portes et des fenêtres en marron foncé ; on se croirait en montagne. L'une sert de salle commune, de bibliothèque, de salle de conférence, de dortoir, tout à la fois. L'autre est occupée par la famille Barbu.

Mascotte et Sultan, les chiens dorment sous l'un des trois arbres qui poussent dans la cour de la ferme, devant une vieille maison dont le côté droit s'est écroulé. La toiture est restée, elle abrite des moutons, que la faim fait bêler. À gauche, parmi des pierres mal arrangées, un immense fourneau de cuisine où bouillent des marmites grandes comme des lessiveuses. Ça sent bon, la bonne soupe de farine. À dix mètres, la fosse à purin où trois canards barbotent à qui mieux





*Marcel Barbu et Marcel Mermoz font équipe pour un moment de détente à Mourras.*

mieux. Dans la cour, une faucheuse et une charrette attendent les bras en l'air. Une immense clôture faite de branchages enferme un magnifique jardin : tomates, vesces, soja, haricots peinent légèrement pour pousser, car il n'y a pas beaucoup d'eau, mais comme ils sont beaux tout de même !... Un chemin digne de ceux dont rêvent nos poètes, avec une magnifique haie de chaque côté, file vers le sud. Derrière la haie gauche, un jeu de boules, quelle aubaine !

Au sud, s'étendent des prairies et des champs. Entre deux montagnes, à l'est une falaise de rocher. À l'ouest des landes et des bois s'en vont vers

Chalamet et la Raye. Les fenières Martin montrent leurs bouts de toit.

Il fait beau, le ciel est bleu, le soleil est apparu au-dessus des Pas de Raye et il commence à réchauffer la nature qui s'éveille. Les oiseaux heureux chantent leur liberté. Que la vie est belle !... Il est six heures. Une corne sonne par le souffle puissant du populaire Pompon qui, en compagnie du Gros Guillaume, s'est levé depuis une heure pour préparer le bon café au lait et la succulente soupe de farine dont la renommée fait courir beaucoup de monde le dimanche. Des dames viennent même de Valence jusqu'à ce petit paradis de la liberté.

De toutes parts on voit sortir une bande de jeunes hommes de vingt à trente ans, torse nu, culottes courtes, de grosses chaussures aux pieds, les cheveux hirsutes, une couverture sous le bras, une serviette de toilette et la boîte à savon à la main. Des cris, des chants, des rires accueillent ce nouveau jour. Ils étendent leurs couvertures

sur la haie du jardin et se dirigent ensuite vers le hangar où se trouve la centrale électrique. Une citerne d'eau de pluie appartenant à Boissonnier, le charmant voisin, permet de se laver et de se raser.

Un deuxième coup de trompe retentit et c'est, une meute affamée qui rentre dans la baraque en se bousculant. L'entrée est au centre, une porte donne de chaque côté d'un couloir où l'hiver se trouve un immense poêle. De la porte du côté droit on voit des lits à deux étages qui sont débarrassés de leurs occupants. Ceux-ci ont plié leurs couvertures et leur sac de couchage et les ont rangés aux pieds. Vers la tête se trouvent accrochés musettes, sacs tyroliens et valises. De nombreuses fenêtres basculantes sont grandes ouvertes. Ce sont, les plus de trente ans qui couchent ici, les vieux comme on dit. Du côté gauche du couloir, le réfectoire : cinq tables de chaque côté ; des fenêtres ouvertes et toute cette jeunesse qui a faim attend avec impatience la soupe et le café au lait. Chaque table a huit gars. Une table surtout est renommée pour son appétit. Voilà la soupe et le café au lait qui arrivent apportés par l'homme de table qui est désigné chaque jour. Tout ce monde mange tout en discutant bruyamment.

Sept heures moins un quart. Marcel Mermoz, le chef des terres, distribue le travail : à la cuisine, à la maçonnerie, au puits, au binage de betteraves, aux foins avec le camion, de garde, de corvée d'eau, aux réparations, à la fabrication du bois pour la cuisine, à l'atelier de Mourras, à la fabrication du pain, au jardinage, à l'entretien des bêtes, au dessin et l'homme de la semaine. Il annonce qu'à 10 heures il y aura cours par Monsieur Germain qui vient de Valence. Pompon s'époumone encore une fois avec sa trompette. C'est l'heure du travail. Chacun rejoint son poste respectif, l'atelier, la cuisine, la construction ou les champs. Marcel dirige le départ, donne ses ordres aux responsables, enguirlande les traîneurs.

C'est le rythme de tous les jours, entrecoupé par des changements de travaux et des alertes. Mais ils sont libres, tous riant, la bonne

humeur, les farces ne manquent pas, les aventures rocambolesques qui arrivent à chacun d'eux. Tout notre monde travaille.

## Alerte du poste de garde



*Vue imprenable sur la vallée, aucun mouvement ne peut échapper à ce poste de garde.*

Tiens, des coups de sifflet ! La ferme s'anime. Que se passe-t-il ? Marcel Barbu sort de sa baraque, regarde vers le poste de guet installé sur le bord des roches côté ouest qui domine la route depuis le transformateur au Pas de Bouxière. Il surplombe la profonde vallée où est blotti Saint-Raymond-les-Durons que la Véore à peine née arrose et qui abrite de superbes truites. Tous ceux qui sont au travail portent aussi leur regard de ce côté. Qu'y a-t-il de nouveau ? Une alerte ? Le garde tout essoufflé par sa descente en pleine vitesse et par l'effort de la répétition de nombreux et longs coups de sifflet arrive. Entre deux respirations,

il dit en montrant du doigt vers le nord : « J'ai vu un char qui monte, il a déjà passé le transformateur. »

Tout notre monde se regarde en s'interrogeant. Marcel Mermoz qui est venu aux nouvelles et Marcel Barbu veulent se rendre compte avant tout. Ils remontent vers le poste de garde. Le guetteur les suit avec trois ou quatre gars. L'homme de garde a l'air vexé de voir qu'on ne le croit pas. Déjà les équipes qui se trouvaient aux champs arrivent alertées par les coups de sifflet qui ont changé tout le programme. Tous courent à droite ou à gauche : les uns avec un sac, d'autres avec leurs couvertures pliées en long et posées en fer à cheval sur leurs épaules. Les bouts reliés à la hauteur de la ceinture par une ficelle et une musette pend en sens contraire. Ceux de Badoye se sont rassemblés autour de leur chef de groupe et attendent des ordres. Beaucoup d'habitants du plateau ont les yeux tournés vers le poste de guet pour avoir confirmation : alerte ou non ?

Ceux qui sont montés très vite, redescendent sans se presser, en riant, accompagnés de nombreux gestes de bras, de bourrades, en riant aux larmes. L'un fait un signe de non avec la main. Ils arrivent et disent la raison de leur joie et rire. Le pauvre compagnon de garde avait pris un paisible cheval peinant à tirer sa jardinière montée par son propriétaire pour un odieux char ennemi ! Chacun satisfait de la tournure prise par cette alerte rit à gorge déployée et repoussant ses affaires, commente l'histoire tout en reprenant son travail. Le compagnon reprend son poste, les yeux tournés vers le transformateur et la route qui monte sur le plateau.

### Étrange livraison

Des bruits circulent à Valence et arrivent jusqu'à la ferme : ils vont venir. Un matin deux équipes de compagnons se mettent en route en direction de la crête, à une demi-heure de la ferme. On entend une agitation inhabituelle : des arbres tombent, des branches craques, le travail avance. Deux cabanes sont construites, le fil de fer remplace les clous.

Quelques jours après, en grand secret, une traction apporte un chargement spécial à la ferme. Le lendemain Tony est convoqué et, quand tout le monde est dans les champs, une calèche tirée par le vieux cheval, poussée par Barbu, Mermoz et Tony se met en route par un petit chemin en direction du bois. En un clin d'œil, le chargement est dissimulé dans un fourré en bordure du chemin. La calèche repart et Tony reste seul dans la nuit qui descend.

Pendant une grande partie de la nuit, Tony transporte, installe, range le chargement dans l'une des cabanes. Le jour il redescend à la ferme, les nuits il les passe à l'entretien et la surveillance ce qui appelle ses « enfants ». Un soir, étendu sur son lit, il écoute les rumeurs de la nuit. De très loin, un bruit comme un crissement de pierres lui parvient. Combien sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que veulent-ils ? Et voilà, il entend « La Chère Maison » sifflotée, c'est le

signe convenu pour éviter le pire. Quelques mots et chacun prend le chemin de retour en emmenant quelques « enfants ». C'est à la ferme, à portée de mains, qu'ils seront dorénavant.

### **Cette nuit, peut-être un parachutage**

Un soir, Valence prévient qu'un message pour la ferme est dans la série. Tout le monde s'affaire, les uns portent les accus, les autres vérifient les ampoules, tous se dirigent vers le pré. Sur le pré des ombres s'affairent. Barbu, Mermoz et d'autres compagnons par petits groupes attendent. Le vent très léger apporte le bruit d'un avion qui s'enfle au moment du survol. Un compagnon fait les signes en morse convenus à l'aide du phare portatif. L'avion fait le tour du plateau et revient, décrit un deuxième cercle et disparaît emporté par le vent. Un nouveau bruit de moteur, un avion tourne autour des équipes : c'est un appareil allemand à la poursuite de l'avion anglais. Ils l'ont échappé belle.

### **Relations Drôme - Besançon**

Arrive l'hiver 1943, le plateau de Mourras est balayé par la pluie et la neige, il fait froid, la vie est très difficile, il faut occuper les gens. Marcel Barbu décide de disperser les compagnons. Deux vont compléter leur formation en bijouterie à Paris et par petits groupes, certains rejoignent l'usine de Besançon. Monter à Besançon, avec de faux papiers, a deux avantages : ne pas être connu dans la région et travailler sans être déclaré et rester anonyme à l'Administration, à condition de ne pas se faire prendre.

Depuis le 11 novembre 1942, la zone libre n'existe plus, les déplacements se font en train jusqu'à Besançon en passant par Dijon et Dole. Les risques sont dus aux nombreux contrôles. Une petite vingtaine de compagnons font un séjour à Besançon de novembre 1943 à juin 1944, toujours sous de faux noms. L'hébergement est précaire. Après une nuit chez un Bisontin il faut trouver une chambre, si pos-

sible non déclarée. Quand certains jours de travail se terminent après le couvre feu, mieux vaut rester coucher à l'entreprise.

### **8 - 1943 - Année d'espoirs et de risques**

#### **Barbu et Mermoz : deux approches de la Communauté**

Pendant un an, de mars 1943, arrivée de Mermoz, à avril 1944, arrestation de Barbu, deux hommes à forte personnalité vont forger la Communauté. À l'arrivée de Mermoz, les compagnons ont déjà progressé dans la pratique communautaire. La Règle s'écrit et, chapitre après chapitre, elle est mise en pratique. Rien n'étonne Mermoz, les longs échanges avec Barbu pendant les longs temps libres à Saint-Sulpice lui ont permis d'assimiler le concept de la Communauté de travail. Quelques semaines de travail côte à côte lui seront suffisantes pour connaître les hommes avec lesquels il va cheminer.

Barbu évolue à chaque événement. Sa pratique du christianisme et les références constantes à l'évangile, ses relations avec les Compagnons de France ne peuvent qu'irriter Mermoz. La Communauté est abonnée à la revue Compagnons et le code d'honneur des Compagnons de France est intégralement incorporé dans la Règle. Une lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1943 des Compagnons de France ne va pas pacifier les relations entre les deux Marcel. Le chef compagnon Guillaume de Tournevire, responsable national du mouvement écrit : « Je considère cette Communauté comme une réalisation "Compagnon" », et plus loin, « pour faire sentir que l'expérience qu'ils ont tentée est bien dans la ligne de ce nous cherchons<sup>12</sup>. » Nombre de compagnons étaient réticents aux relations qu'entretenait Barbu avec les structures émanant du régime de Vichy. Ils n'étaient pas mécontents que Mermoz développe des idées nouvelles dans la Communauté.

---

12. *Le Lien* N° 6 de septembre 1943, page 4.

Une bonne centaine de compagnons, compagnes et familiers connaissent les idées de Barbu, ils apprécient l'homme et acceptent ses idées. La cérémonie religieuse du dimanche (et quand un prêtre est de passage, c'est une messe) rassemble la plupart des présents à Mourras, le groupe chrétien est déjà une réalité (au début les catholiques et les protestants formaient deux groupes). La venue de Mermoz permettra aux compagnons de s'affirmer en dehors de toute religion. Ce sera le groupe des matérialistes qui se retrouveront aussi chaque dimanche.

Le bulletin de la Communauté, *Le Lien*, va être utilisé par les deux Marcel pour exposer leurs conceptions du « vivre et construire ensemble ». La confrontation d'idées bat son plein. À toute expression de Mermoz sur le matérialisme, Barbu répond longuement en référence à Dieu. La passe d'arme manuscrite du *Lien* d'août 1943 est significative. Tout d'abord sur la forme, Barbu n'admet pas de se cacher sous un nom d'emprunt, il défie les autorités et s'il doit être arrêté, c'est le destin. Au maquis, comme tous les compagnons recherchés par la police, Mermoz reçoit une nouvelle carte d'identité avec de faux tampons sortie des mains de Jean, dessinateur à l'entreprise, il s'appelle désormais Héron de Villefosse. C'est sous ce nom qu'il écrira son premier article auquel Barbu répondra dans le même numéro, par : « À mon ami Mermoz ». C'est une remise en place.

Mermoz s'adresse au groupe des matérialistes, ceux qui participent à la causerie du dimanche. Ils ont une mission : « En entendant vos voix différentes je mesurai tous les progrès réalisés depuis trois mois. » (Comprendre : depuis son arrivée.)

Barbu : « Pourquoi d'abord sembles-tu t'adresser aux matérialistes seuls ?... Nous devons nous adresser à tous, éviter ce qui divise. »

Mermoz : « “Deviens ce que tu es”, nous devons faire nôtre cette parole que Nietzsche aimait à répéter. Apprenons l'art difficile d'être un homme. “Sois toi-même compagnon, sois un homme !” »

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

Barbu : « Si ton but, ta fin est d'être seulement un homme, puis-je te demander ce que tu feras de l'homme que tu seras ? À quoi bon tous ces efforts, si c'est pour finir en petit tas de poussière. Soit ce que Dieu veut, loyalement, de tout ton cœur, de toute ta liberté. »

Mermoz : « Tu dois cultiver ton esprit, apprendre à raisonner, à juger. Chaque dimanche nous essayons de trouver la profonde vérité humaine qui est au fond de l'enseignement des philosophes. Parce que nous sommes des matérialistes, nous ne voulons pas coincer notre esprit de force dans un moule plus ou moins à notre mesure. Il est tellement plus simple, plus commode d'accueillir une révélation, même boiteuse, que rechercher. »

Barbu : « Au demeurant tu n'es pas libre. Tu es l'esclave de ta formation, de ton orgueil. Tes fameuses pensées " bien à toi " ne sont encore que celles que tu as cueillies dans les livres que tu as lus; on pourrait t'en nommer les auteurs. Mais Dieu a promis sa paix aux hommes de bonne volonté. Tu es un homme de bonne volonté. »

Mermoz - conclusion : « Sois toi-même, deviens ce que tu es. »

Barbu - conclusion : « C'est parce que tu es loyalement ce que tu es, que je t'aime ! Mermoz, mon grand frère ! »

La confrontation entre les deux hommes sera toujours vive, Barbu n'exprimera jamais qu'il aurait fait une erreur en proposant à Mermoz de le rejoindre. Il souhaitait que les compagnons puissent choisir. Pendant les premiers mois, Marcel Barbu tire avantage des divergences en affirmant ses positions, la Règle élaborée en 1943 est semée de références chrétiennes.

### **Saint-Éloi 1943**

Si en décembre 1941, c'était trop tôt et en 1942 l'absence de Marcel Barbu avait été vécue douloureusement, rien, cette année, n'em-



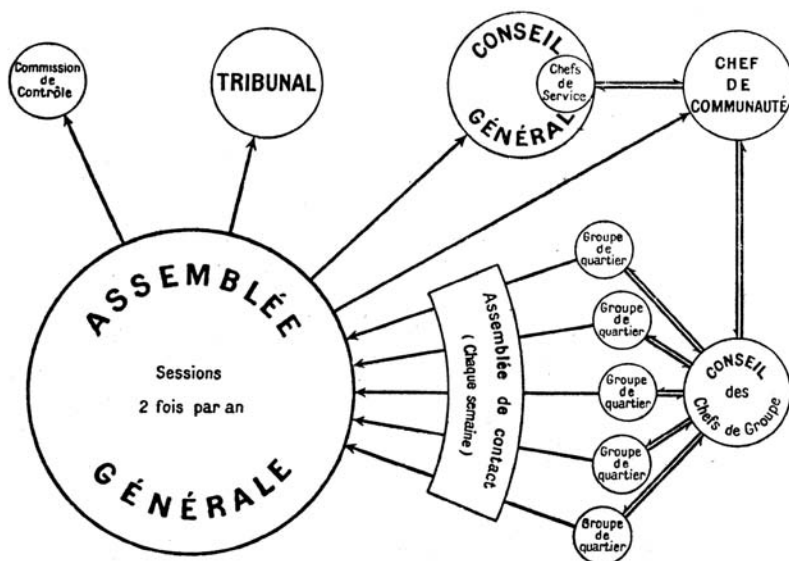
pêche la présence de tous les membres de la communauté. Pour Marcel Mermoz c'est l'occasion de faire connaissance de toute la communauté. La salle des fêtes de Bourg-lès-Valence prêtée par la municipalité fait l'affaire. Les invités sont inquiets, les rassemblements ne sont pas acceptés. C'est un jour splendide en cette période de grisaille.

Tony attendait ce moment car à Mourras, il en entendait parler depuis plusieurs mois. Le matin pendant que l'équipe s'affairait aux derniers préparatifs, Tony connut une petite frayeur : une voiture de miliciens s'est arrêtée devant la salle des fêtes pour demander un renseignement. Il les vit partir avec soulagement.

Pour cette occasion tous les gens de Mourras étaient là. Le repas de midi est principalement composé des produits de la ferme, le spectacle est dynamique. Le maire de Bourg-lès-Valence est parmi les invités et en quelques mots il dit sa joie et son admiration pour la Communauté, ce qui fait étrangler les Bourcains, car il est connu pour ses idées de droite. Marcel Barbu lui répond par quelques mots pendant... une heure. Pour le repas du soir, il fallait faire vite car le couvre-feu était fixé à vingt heures.

### **9 - La Règle communautaire**

Toute l'organisation de la Communauté de travail a été pensée collectivement et écrite en 1943, quand une partie des compagnons était à la ferme à Combovin. Chaque semaine, un groupe se retrouvait autour de Marcel Barbu pour élaborer des propositions, souvent en utilisant un texte proposé par Marcel Barbu. Trois réunions du Conseil général de trois à quatre jours ont été nécessaires pour que la Règle finale soit présentée au vote à l'assemblée générale de fin 1943 et adoptée à l'unanimité. Elle entrera en vigueur en janvier 1944. C'est à cette date et au nom de ses convictions que Marcel Barbu abandonnera à la Communauté les moyens de production.



*Tous les pouvoirs sont dans l'assemblée générale*

*Les flèches indiquent les sens de délégation de pouvoirs*

*Ce schéma est apparu la première fois dans le chapitre V de la Règle en 1947*

Dès 1943, Macel Barbu prévoit 12 chapitres, dont 7 seulement sont rédigés en 1944. Le chapitre VI Organisation professionnelle sera rédigé en 1950. Les autres chapitres ne verront jamais le jour.

## Organisation de la Communauté de travail

Dans la Règle, tout est prévu dans les moindres détails. Un des points qui a été longuement discuté concerne les prises de décision à l'unanimité. Les compagnons ont fait remarquer que la démocratie pouvait être entachée d'hypocrisie. En effet, en assemblée, ce sont souvent les mêmes qui prennent la parole et certains compagnons votent par suivisme, surtout dans les votes à main levée et l'unanimité met l'opposant dans une fâcheuse posture, un compagnon

peut tout bloquer. Pour pallier cet état, avant que les questions ne soient abordées en assemblée générale, elles doivent être étudiées en réunions plus restreintes, là où les gens se connaissent, où le petit nombre permet à chacun de partager l'information et de s'exprimer (réunion des quartiers, des compagnons, des familiers, des responsables). L'expression de chacun est obligatoire. Les remarques et propositions sont inscrites dans un cahier, reprises en assemblée générale et présentées par les compagnons qui les ont formulées en réunion restreinte. Ainsi, les questions sont abordées de différentes façons, ce qui favorise une étude la plus complète possible.

La Règle prévoit le fonctionnement de la Communauté en organisant les lieux de concertation, de proposition et de décision. Elle s'appuie sur la morale minimum commune d'où d'écoule les Positions communautaires, les Structures communautaires et la Valeur humaine.

### **Morale minimum commune**

Un extrait de la Morale minimum commune est le meilleur moyen de comprendre les bases de la vie communautaire voulues par les compagnons :

« [...] On ne trouvera pas ici une doctrine philosophique. On n'y trouvera pas davantage la conception philosophique du fondateur de la Communauté. Le fondateur de la Communauté a toujours déclaré que toute son action s'inspirait des principes évangéliques. Il pense que les hommes ne peuvent atteindre le bonheur que dans la pratique parfaite du christianisme et non son simulacre. C'est en vertu de sa foi même que le chef de Communauté nous a toujours proposé l'adoption d'une morale minimum commune comme base des lois de la Communauté, car il croit l'homme libre de choisir et tient à respecter cette liberté.

« Notre Communauté ne résout que les problèmes qui se posent à elle et n'inscrit dans sa morale minimum commune que les

réponses sur lesquelles l'accord unanime a pu être réalisé. Son silence sur certains points ne démontre pas qu'elle ne se soucie pas du problème mais simplement que l'accord n'a pas encore pu se faire ou que la question ne s'est pas encore posée pratiquement.

« Jusqu'ici notre morale minimum commune a été surtout vécue. Nous allons maintenant essayer de la définir et d'en tracer les grandes lignes. Nous présentons ici des principes de morale sur lesquels tous les membres de la Communauté ont pu se mettre d'accord à l'unanimité, quelle que soit leur position philosophique ou confessionnelle. Si la morale minimum commune ne représente pas toute la morale chrétienne, elle n'est à aucun moment en opposition positive avec elle puisqu'elle est le résultat d'un accord unanime et que les chrétiens étaient présents lors de son établissement. Ce qui suit n'est donc que la morale acceptée par une Communauté particulière et peut ne constituer qu'un minimum que les meilleurs ont toujours le droit de dépasser.

« Nous pensons qu'il est préférable d'avoir une morale officielle peu exigeante, mais respectée, que d'en avoir une excellente que personne ne respecte. Notre morale minimum commune est du reste une morale progressive. Au fur et à mesure que les membres de la Communauté se perfectionnent, nous réalisons l'accord sur de nouvelles exigences. Nous partons de cette idée que les lois humaines ne peuvent, en conscience, obliger les hommes que si elles s'appuient sur une morale acceptée par les hommes qu'elle prétend obliger. On peut regretter que tous les hommes ne soient pas parvenus à un égal et haut degré de perfection morale. Il serait vain de se le dissimuler en faisant des lois basées sur une morale parfaite que nul ne reconnaîtrait.

« [...] Nous insistons une dernière fois sur ce fait qu'il ne s'agit pas ici d'une doctrine nouvelle, de dogmes nouveaux. Pas davantage de la "Morale" avec un grand M, celle des philosophes et des théologiens. Il s'agit simplement de la constatation d'un fait, à savoir : que mal-

gré leurs profondes divergences d'opinion, 200 individus ont pu se trouver d'accord sur les points ci-après. Ils ont décidé de désigner ces points du nom de "Morale minimum commune".

### « LES BASES DE NOS PRINCIPES

« [...] Par la méthode expérimentale, nous avons découvert et vérifié trois valeurs fondamentales sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord à l'unanimité :

1° L'optimisme.

2° La valeur de la personne.

3° La valeur de la Société.

### « DÉCLARATION ET ENGAGEMENTS

« 1° L'homme ne peut vivre sans idéal, chaque compagnon devra fixer un but à sa vie et être capable d'expliquer son choix à tout moment.

« 2° L'homme dispose de facultés spirituelles, intellectuelles et physiques. Il doit les cultiver toutes. Il est libre du choix des voies, mais tenu de se cultiver.

Ex. : Nous admettons toutes les tendances spirituelles, mais nous exigeons que chacun ait une opinion choisie et qu'il se cultive dans le sens choisi.

« 3° Tout compagnon doit respecter, au minimum, les règles ci-dessous, adoptées par la Communauté :

- Tu aimeras ton prochain,
- Tu ne tueras point,
- Tu ne prendras pas le bien de ton prochain,
- Tu ne mentiras pas,
- Tu seras fidèle à la promesse faite,
- Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front,
- Tu respecteras ton prochain, sa personne, sa liberté,
- Tu te respecteras toi-même,

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

- Tu lutteras, et d'abord sur toi-même, contre tous les vices qui diminuent l'homme, contre toutes les passions qui maintiennent l'homme en esclavage, entravant la vie sociale : orgueil, avarice, luxure, envie, gourmandise, colère, paresse,
- Tu maintiendras qu'il est des biens supérieurs à la vie même : la liberté, la dignité humaine, la vérité, la justice.

« 4° Chaque compagnon s'engage, en outre, à respecter la morale propre à sa conviction, en ce qu'elle n'a rien qui s'oppose à la morale de la Communauté.

« 5° Notre recherche de la vérité est sérieuse et sincère. Les expériences que nous devons faire seront conduites avec toute notre sincérité. Condition nécessaire pour que les résultats aient une signification. Nous serons sans pitié pour les tricheurs et les malins.

« 6° La discipline consentie est la première des conditions de la vie sociale. Tout homme qui obéit par contrainte est un lâche, et nous le chasserons de notre Communauté.

« 7° Aucune vie sociale n'est possible sans amour. Il est impossible de s'aimer sans se connaître. Nous apprendrons donc à nous connaître pour nous aimer et nous respecter.

« 8° La vérité est indispensable à la vie sociale. Nous lutterons contre le mensonge sous toutes ses formes.

« 9° L'orgueil est l'ennemi de tout progrès moral et social. Nous lutterons contre l'orgueil sous toutes ses formes (respect humain, mauvais caractère, jalousie, envie, etc.).

« 10° Toute cette lutte se fera au grand jour, par le secours de tous les compagnons, joyeusement, simplement. Nous chasserons le mauvais esprit.

« 11° Les fautes de chacun contre la Règle devront servir à l'éducation de tous.

« 12° Chacun pourra être contre une idée, il ne devra jamais s'en moquer.

« 13° La Communauté ne sera pas une sélection des meilleurs. Elle prendra chaque homme comme il est et lui demandera seulement de tendre avec bonne volonté et énergie vers l'idéal proposé.

« 14° Tous les hommes sont tenus de travailler. La Communauté aidera chacun à trouver le travail qui convient le mieux à ses goûts et à ses aptitudes. Elle devra, ce choix étant librement fait, contraindre au besoin ses membres au travail.

« 15° Les hommes sont égaux en nature mais inégaux en valeur. Ils n'ont pas reçu les mêmes dons ni avec la même intensité. Ils doivent donc accepter que la Communauté, les classe suivant leur Valeur Humaine totale.

« 16° Le chef devra être le meilleur (c'est-à-dire celui qui, pour une fonction donnée, aura la plus grande valeur humaine totale). Celui qui donne l'exemple, qui éduque, qui aime, qui se dévoue, qui sert. Obéir à un prétendu chef qui n'a pas ces qualités, constitue une lâcheté. »

### **Positions communautaires**

La Règle va établir différentes positions dans la Communauté et en fixer le vocabulaire.

#### **Stagiaires**

Chaque nouvel arrivé doit passer une période d'essai, généralement de trois mois, il est appelé stagiaire. Il peut participer aux assemblées. À la fin du stage il doit quitter la communauté ou passer postulant.

### Postulants

Si la période d'essai est satisfaisant, il est proposé à l'apprenti de passer postulant, un engagement doit être signé. Pendant un an, le postulant a accès à toutes les actions sociales, culturelles et sportives de la communauté. Il peut devenir chef d'équipe « professionnelle », mais ne peut pas accéder aux responsabilités dans les instances communautaires. Il participe aux votes et il est membre d'un groupe de quartier. Cette année est mise à profit pour étudier la Règle. Il doit au bout d'un an présenter sa candidature comme compagnon.

### Compagnons et compagnes

Après l'année de postulat, le salarié doit demander à être reconnu compagnon par le Conseil général. Il acquiert tous les droits et responsabilités dans la Communauté. Ses devoirs sont considérablement accrus, il devient un maillon important de la chaîne communautaire. Avec le compagnon, c'est toute la famille - épouse ou époux et les enfants - qui intègre la Communauté. La Règle les appelle les « Familiers ». Le compagnon doit accepter tous les travaux proposés par la Communauté, et doit laisser à la Communauté l'argent qu'il n'utilise pas immédiatement. Il est rémunéré à la « Valeur humaine ». Son exclusion de la Communauté ne peut être prononcée que sur décision du tribunal et motivée. Le manque de travail ne peut être un motif. De même, le compagnon ne doit et ne peut quitter la Communauté sans demander au tribunal de fixer les conditions.

### Vétérans

Arrivés à la retraite, les compagnons et leurs familles restent dans la Communauté qui peut leur demander de rendre des services. Ce cas n'est jamais arrivé.

## Structures communautaires

### Les assemblées de contact

Les premières structures mises en place (dès septembre 1941) ont été les assemblées de contact. Elles sont présidées par le Chef de





*Les Catherinettes ne sont pas oubliées. Un moment de détente après les réunions de contact.*

Communauté. Chaque semaine, le samedi matin, pendant une heure environ, les salariés se rassemblent sur le lieu de travail pour faire le point des événements de la semaine. Un premier temps est consacré à la vie de la communauté : les malades, les naissances, les absences, les nouveaux arrivants qui se présentent. Ensuite vient la situation de la fabrication des boîtiers de montre, les difficultés techniques, les projets, les buts à atteindre, l'organisation du travail pour la semaine à venir. Chaque chef d'atelier présente la situation de son atelier. Chacun est au courant de la vie de la communauté et peut ainsi prendre les bonnes décisions, poser les questions pertinentes, formuler des suggestions et des réclamations. La participation à ces réunions est obligatoire et payée comme temps de travail. Les réunions de contact commencent et finissent toujours par une chanson qui peut être une chanson populaire du moment.

### **Les groupes de quartier**

Le groupe de quartier est le plus petit organisme de la Communauté. Les compagnons et compagnes doivent faire partie d'un groupe de quartier : groupe Jean Donguy, de la paix, Vernoux, Valensolles, Saint-Peray, etc. On en a compté plus de quatorze répartis dans la ville. Chaque groupe compte cinq à sept familles

proches localement. Les réunions ont lieu chaque semaine chez l'un des membres. Toutes les questions sont abordées : fonctionnement de la Communauté, étude et application de la Règle, politique générale. Aucun sujet n'est tabou. Les problèmes concernant la famille peuvent être abordés. Le responsable du groupe est nommé par le Conseil général ou choisi par les membres du groupe. La double confiance est nécessaire pour être chef de groupe. Sur un cahier doit être noté le compte rendu des réunions. Le Conseil général propose l'étude d'une question, par exemple « comment doit être calculé le salaire des familiers », le responsable doit transmettre l'avis de son groupe de quartier, par écrit, au Conseil général.

Avant toute modification de la Règle, les Groupes de quartier sont tenus de donner leurs avis. Ceux-ci sont repris lors de journées d'étude. Un groupe de quartier peut prendre des décisions, à l'unanimité, sur des sujets intéressant uniquement le groupe et à la condition que ce soit conforme à la Règle et à l'esprit de la Communauté. Ces décisions n'obligent que les membres du groupe.

Les groupes de quartier organisent pour leurs membres des sorties, des fêtes pour les anniversaires, des repas. Toutes ces initiatives soutiennent les familles. Parfois le chef de la Communauté est invité et c'est l'occasion d'échanges informels qui permettent d'aplanir les incompréhensions. Les cahiers des comptes rendus (obligatoires) sont toujours vus et visés par le chef de la communauté. Il peut, par ses remarques, indiquer ce qui lui semble incompatible avec la Règle.

Tous les responsables de groupes de quartier se réunissent une fois par mois. Le rôle principal de ce conseil des chefs de groupes de quartier est de coordonner le travail des différents groupes. Il fait le lien entre les demandes des quartiers et le chef de Communauté.

### **L'assemblée générale**

Elle possède le pouvoir absolu dans la Communauté quand elle prend les décisions à l'unanimité. Les compagnons et compagnes

doivent obligatoirement y participer. Elle se réunit obligatoirement une fois par semestre sous la présidence du Chef de Communauté. L'assemblée générale établit la Règle de la Communauté, elle nomme le Chef de Communauté pour trois ans renouvelable trois fois et les membres du Conseil général et du Tribunal pour un an. Elle entend les comptes rendus et donne quitus aux responsables.

Toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité. Cette méthode doit prouver que les hommes sont capables de surmonter leurs différents et leurs différences avant le vote. Pour les élections de compagnons aux différentes structures, un premier vote de l'assemblée générale classe les candidats, et seuls les compagnons retenus, qui ont le plus de voix, sont présentés au vote unanime de l'assemblée générale. Si, pour le petit nombre de l'équipe des débuts, cela fonctionnait ; par la suite l'unanimité a pu donner aux contestataires l'occasion de ne pas se sentir engagés par le vote : « Moi j'étais contre, mais j'ai voté comme les autres. » Le vote à main levée devait entraîner les récalcitrants.

### **Le Chef de la Communauté**

Élu par l'assemblée générale pour trois ans, il ne peut pas être candidat de lui-même. Chaque membre de la Communauté a la possibilité de proposer un candidat au poste de Chef de la Communauté. Le Chef de la Communauté a tous les pouvoirs pour toutes les opérations engageant la Communauté. La destitution peut être prononcée à n'importe quel moment par l'assemblée générale.

### **Le Conseil général**

Le Conseil général est composé de neuf membres élus par l'assemblée générale pour deux ans (quatre compagnons, deux agents de maîtrise, deux familiers et les chefs de service). Les candidats sont proposés par les groupes de quartier, les candidats désignés par trois groupes de quartier au moins sont présentés à l'assemblée générale. Le Chef de Communauté est membre de droit. Ses décisions sont prises à l'unanimité.

Son but est de conseiller le Chef de Communauté et surveiller la bonne marche des services (commercial, industriel...). Il a accès à tous les documents de l'entreprise : comptabilité, industriel, courriers, etc. C'est le Conseil général qui décide si un salarié postulant peut être accepté compagnon après avoir répondu à un questionnaire sur le fonctionnement communautaire.

### **Le Tribunal**

La Règle est la loi de la Communauté que les compagnons et leur famille doivent appliquer. Le Tribunal est là pour juger le non-respect de la Règle et de la morale communautaire. Toutes les affaires se passant sur les lieux communautaires, entre les compagnons, dans les familles ou à l'extérieur qui sont préjudiciables à la Communauté doivent être jugées par le Tribunal.

Le Tribunal peut créer une section spéciale de trois membres, limitée à une affaire avec une mission précise. Le Tribunal peut être également saisi par un compagnon pour se prononcer sur l'interprétation de la Règle. Le Tribunal est composé de sept membres : un chef de service, un chef de section, un chef d'équipe et quatre simples compagnons dont deux familiers. Ils sont élus pour un an par l'assemblée générale. Le Chef de la Communauté est admis aux séances du Tribunal. Les décisions sont prises à l'unanimité et doivent être acceptées par les juges, les plaignants et les coupables. Le compagnon peut toujours faire appel de la décision du Tribunal.

### **La Commission de contrôle**

Les trois membres de cette commission sont élus pour trois ans par l'assemblée générale, avec renouvellement d'un membre chaque année. Elle est destinataire de tous les documents des autres instances, elle peut prendre connaissance des documents commerciaux, comptables, administratifs, techniques. Aucune information ne peut lui être refusée. Elle fait ses remarques au chef de la communauté ou au conseil général.

### Le Service social

Il est compréhensible qu'une entreprise possède un service industriel, commercial, de comptabilité, administratif, etc. Le Service social prend une importance capitale pour une Communauté de travail, c'est l'organisateur de l'esprit communautaire. Le Conseil social regroupe tous les chefs des équipes sociales sous la responsabilité du chef du Service Social. Ce service a pour but de coordonner les activités sociales et aussi de proposer une note « sociale » de chaque compagnon, de donner son avis sur les candidatures des compagnons, de justifier les demandes de prêts et de contrôler le travail des groupes de quartier qui doivent lui remettre les comptes rendus de leurs réunions.

Un personnel permanent assure ses missions : un chef de service désigné par le Chef de la Communauté, une secrétaire administrative, une infirmière et une assistante sociale, au service de toutes les familles, qui se déplacent à domicile, des responsables pour le ravitaillement, le sport, l'éducation, etc. Une part du chiffre d'affaires doit lui être obligatoirement versée pour permettre le financement de toutes les œuvres sociales. Le pourcentage est fixé en assemblée générale. Quand la production se vend mal, c'est en premier sur les salaires que se fait l'effort des compagnons, les activités sociales doivent continuer. Chaque compagnon doit faire partie d'une équipe de Service social.

Ses domaines d'intervention sont multiples. Il a la responsabilité de l'information des compagnons, principalement par le bulletin *Le Lien*. Il organise les nombreuses visites de l'entreprise. Un médecin vient régulièrement à l'entreprise et est à la disposition de toutes les familles. Les remboursements des frais médicaux sont assurés par le Service social. Il organise la formation et l'éducation par toutes sortes de cours de technologie, de mécanique, de comptabilité, éducation politique, etc. et toutes les activités culturelles extrêmement nombreuses. Enfin il organise les nombreuses fêtes qui sont très importantes pour faciliter les relations humaines.

### Valeur humaine et épargne

Le capital de la Communauté doit être collectif. Aucun compagnon ne doit posséder une partie du capital, ce qui juridiquement pose un problème. Lors de la création de la SCOP après la guerre, seuls quelques dirigeants ont participé au capital, le reste était détenu par le comité d'entreprise.

**COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL M. BARBU**  
41, Rue Montplaisir, VALENCE

RELEVÉ de COMPTE COURANT au \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Position : \_\_\_\_\_  
Emploi : \_\_\_\_\_  
Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

CRÉDIT		Solde créditeur précédent	
Gain du _____ au _____			
Gain mensuel provisoire _____ heures à _____			
Gain épouse (ou allocations familiales)			
Gain enfant _____			
Remboursement			
Répartition			
		Total	
DEBIT		Solde débiteur précédent	
Retrait de _____			
— du _____			
— du _____			
Facture ravitaillement			
SOLDE		créditeur à ce jour	

Gatifications et retenues prises en compte par la communauté :  
Assurances sociales : \_\_\_\_\_  
Contribution nationale : \_\_\_\_\_

*Fich individuelle de compte courant.*

une part proportionnelle à leur « Valeur humaine », le travail professionnel n'en est qu'un des éléments.

La Valeur humaine est calculée pour chaque compagne et compagnon (les postulants n'ont pas droit à la Valeur humaine), elle est fonction de sept critères :

- Valeur professionnelle,
- Valeur sociale (ce que le compagnon apporte à la Communauté en dehors du travail professionnel),

Quand un compagnon possède une épargne, il doit la mettre à la disposition de la Communauté pour faciliter la trésorerie. Aucun intérêt n'est versé, seul le pouvoir d'achat de l'épargne est assuré quand les résultats de l'entreprise le permettent.

Quand on a payé toutes les charges et assuré les réserves, le reste du résultat est partagé entre les membres. Hommes, femmes, enfants reçoivent

- Valeur culturelle (effort fait par le compagnon pour se former : français, mathématique, géographie, etc.),
- Valeur du contre-effort (goût au travail à la ferme),
- Valeur physique (donnée par l'équipe culture physique pour l'effort en sports),
- Valeur de camaraderie (donnée chaque trimestre par l'ensemble des compagnons),
- Risques sociaux (absences en cas de maladie ou autre cause).

Chaque « Valeur » était affectée d'un coefficient qui pondérait sa notation. Après guerre, les nouvelles lois sociales sur les salaires, les congés, les conventions collectives, qu'il fallait appliquer, rognent les possibilités d'inclure dans la rémunération d'autres critères.

PROFESSIONNEL				S O C I A L			
Coef.	Notes	Valeur point	TOTAL		Valeur point	TOTAL	
155	19	8.97	2746	Statique	46	34.32	1579
				Active	23	58.08	1336

Janvier 1953 - Sur les feuilles de paie le salaire est calculé suivant la note professionnelle et la note sociale, cela n'apparaît plus en 1954.

## 10 - 1944-1945 - Combats

### Première alerte à Combovin

Vers la fin janvier 1944, Tony travaille à la cure de Combovin pour aider le maçon, lorsqu'une femme leur demande : « Alors, vous les avez vus ? » « Qui ? » « Les Allemands. » Il est impossible de prévenir les copains à la ferme car trois camions et deux voitures ont déjà pris la direction de Mourras. Des bruits de mitrailleuse donnent des frissons : les Allemands ont peut-être croisé des gens du maquis ? Tony, rejoint par un autre compagnon qui travaille aussi au village, file se cacher dans le bois de la Chapelle, et d'ici, surveille la route de

Valence et le chemin de Combovin. Après deux heures d'attente, ils voient les camions et voitures reprendre la route de Valence. Regagnant le village, ils croisent le maire qui les interpelle : « Que faites-vous là, ils viennent de fusiller un type de chez vous. »

Inquiet de savoir ce qui s'est passé à Mourras, Tony monte par le raccourci en un temps record. Il repère en contrebas, vers le transformateur, le cadavre qu'un homme recouvert d'un drap. Arrivé à la ferme, Tony est stupéfait, les compagnons sont à leurs tâches habituelles, ils n'ont rien vu et rien entendu ! En une minute, tous les gars alertés se rassemblent et pressent Tony de questions. À quelques-uns, ils descendent pour reconnaître le corps, ce n'est pas un compagnon, et le maquis prévenu, ne peut davantage identifier l'individu.

L'examen détaillé du corps laisse supposer que les Allemands sont venus fusiller l'un de leurs nombreux prisonniers pour effrayer les gens du plateau. C'est une jeune victime. Le groupe catholique de la Communauté prend l'initiative d'organiser un office religieux à l'église de Combovin et invite toute la population à participer.

Marcel Barbu comprend le message et décide de déménager Mourras à la ferme de Saint-Raymond qu'il a louée dans la vallée des Durons (toujours à Combovin) à l'approche de l'hiver.

### **La ferme occupée par les maquisards**

Les membres de la Communauté qui ne sont pas répartis entre Besançon et dans des fermes amies, se replient à la ferme Saint-Raymond, seuls les animaux n'ont pas été du voyage. Chaque jour, deux compagnons se rendent à la ferme de Mourras pour donner à manger aux animaux et effectuer les contrôles habituels. Un jour, ils se trouvent nez à nez avec une trentaine d'individus qui occupent les bâtiments et qui se disent être du groupe Julia, un groupe de maquisards. Les serrures sont forcées, les tiroirs et les armoires vidés, leur contenu éparpillé sur le sol. Ils cherchent des armes. Les



portes laissées ouvertes pendant la nuit, la neige et le froid sont entrés gelant les betteraves, et quelques brebis moururent de froid. Ils utilisent les réserves de nourriture, de bois et des matériels pour agencer leur séjour. À chaque navette entre les deux fermes, les compagnons rapatrient du matériel à la ferme de Saint-Raymond.

### **Offensive allemande contre la communauté**

À Valence, les établissements Barbu continuent leurs activités avec les effectifs non menacés par le STO. Marcel Barbu continue ses allers et retours entre Mourras ou Saint-Raymond et Valence. Le 10 février 1944 le major Himmel, directeur de l'industrie française pour la zone du Sud-Est, organise une réunion avec les patrons d'entreprises qui travaillent majoritairement (directement ou indirectement entre 75 à 80 % de la production) pour l'Allemagne et qui ont plus de 50 salariés. C'est le cas des établissements Marcel Barbu. Le but est de sensibiliser les patrons sur le respect des délais et de la qualité des produits livrés. Toute une série de conseils est donnée : prendre des précautions contre le terrorisme, entretenir de bonnes relations patrons - salariés, collaborer franchement avec les autorités allemandes, favoriser la confiance mutuelle, informer si les autorités françaises veulent contrarier ce plan. À cette réunion les établissements Barbu sont représentés par un simple employé au secrétariat. C'est le prétexte pour le major de donner un avertissement qu'il ne faut pas persister dans une telle attitude envers eux.

Le 1<sup>er</sup> mars, le major Himmel se dirige seul vers l'entreprise Barbu, il se présente dans le bureau de Marcel Barbu et demande certaines informations qui lui sont refusées. À sa sortie vers midi et demie, il menace de revenir. Marcel Barbu quitte son bureau pour le repas. Vingt minutes plus tard, Himmel est de retour avec une quinzaine de soldats allemands et occupe l'usine. Aussitôt, les salariés sont prévenus qu'il est dangereux de se présenter à l'usine. Marcel Barbu essaie de prendre contact par téléphone avec Himmel pour comprendre ses intentions. Aucun dialogue n'est possible, le déménagement

ment du matériel de secrétariat a commencé. Une entreprise de Lyon est chargée de démonter toutes les machines, il ne doit rien rester (sauf le chauffage central). Les compagnons passent de temps en temps et récupèrent ici et là, quelques matériels, les démonteurs laissent faire. Le 4 avril le matériel est chargé pour la destination de Besançon. Début avril, c'est 7 wagons de matériel et de pièces détachées de boîtiers de montre qui sont retirés de la gare de Besançon et stockés dans l'usine à Besançon.

Marcel Barbu est en danger, il se déplace dans différents lieux de Valence pour semer ses poursuivants, il ne retourne pas à son domicile. Régulièrement des policiers allemands s'y rendent pour connaître la cache de Marcel, les enfants sont interrogés, mais ne savent rien. Quelques jours après, ils donnent quelques heures pour que la famille quitte les lieux.

### **Recherche de maquisards à Combovin**

Toute la famille de Jeanne est rassemblée près de la cuisinière, tremblante de peur. Un grand soldat allemand s'approche d'eux, sort du revers de sa manche une photo qu'il avait trouvée dans le baraquement Barbu, il la présente à tous à l'endroit et à l'envers. Dessus, il y avait un maquisard couché à plat ventre avec un fusil mitrailleur et à l'envers son nom Pierre Donguy. Aucun membre de la famille ne le connaît. Il la remet dans le revers de sa manche.

Un moment après un autre soldat s'approche de la maman de Jeanne qui tenait Anne-Marie Barbu sur les bras, il dit : « Quel âge à la petite ? » La maman lui dit : « Elle a 3 ans » et il poursuit : « Comment s'appelle-t-elle ? » ; « Elle s'appelle Anne-Marie. » Il se met à pleurer et dit : « Moi aussi j'ai une fille de cet âge, elle s'appelle aussi Anne-Marie. Il y a trois mois que je n'ai pas de nouvelles de ma femme et de ma fille. Elles sont sous l'occupation russe. Pourquoi la guerre ? Pourquoi la guerre ? »

## Arrestation de trois compagnons

L'organisation du travail clandestin est définie. Ce jeudi 2 mars 1944, Viviane se rend chez Simone Donguy pour recevoir des ordres de travail. En discussion derrière la porte d'entrée, des bruits de bottes se font entendre, « Vite il faut partir », dit Simone. Viviane sort, le plus naturellement possible, et se dirige en direction des Allemands qui lui demandent ses papiers. Salariée depuis peu à l'entreprise, elle ne se trouve pas sur la liste que possèdent les policiers, ils lui rendent sa carte d'identité, et lui demandent : « Où habite Simone Donguy ? » Afin de les éloigner et de gagner du temps, Viviane leur indique le fond de l'impasse. Ces quelques minutes gagnées ont permis à Pierre Donguy, frère de Simone, de fuir par le jardin.

Simone, occupée à accompagner du regard le départ de son frère, recherché car il refuse de partir en Allemagne, n'a pas le temps de fuir ; la police est entrée dans l'appartement. Ils font le tour, s'aperçoivent qu'il y a quelques instants il y avait du monde autour de la table, des papiers sont disposés en tas en face de plusieurs chaises. Simone est interrogée, elle ne dit rien, les policiers l'emmènent. Son père, voit la scène depuis le bout de la rue, il se précipite pour s'opposer et défendre sa fille. Il est à son tour violemment poussé dans une voiture. À quelques dizaines de mètres, au coin de la rue, Charles Hermann arrive, portant une machine à écrire pour le travail de secrétariat. Il n'a pas de temps de réagir que deux policiers sont sur lui. À son tour il rejoint une voiture.

Ils sont transférés à la prison de Montluc (Lyon). Le 13 juin 1944, Charles Hermann, est emmené avec 44 camarades pour être fusillé à titre de représailles à Villeneuve-sur-Ain (Ain). Le 26 février 1945 Jean Donguy meurt au camp de Wailengen. Le 10 mai 1945 au camp de Bergen-Belsen, Simone Donguy est libérée, mais très malade, elle meurt sans pouvoir être évacuée. Pour tous, la perte des ces trois compagnons est gravée dans leur mémoire.

## La ferme de Mourras en feu

Le 7 mars au matin, les troupes allemandes pénètrent sur la propriété de Marcel Barbu à Mourras. Ils viennent pour détruire. Ils commencent par le bâtiment principal comprenant trois niveaux, avec attenant, au nord une bergerie et à l'ouest une écurie toutes deux avec un grenier à foin. Tout cet ensemble de bâtiment est complètement détruit par le feu, il ne reste plus que des murs calcinés avec à l'intérieur un amas de décombres représenté par des parties métalliques que le feu a déformées. L'atelier d'horlogerie est complètement détruit. Des treize établis, il ne reste que les pieds en ciment. Les bonbonnes d'acide sulfurique ont explosé. Des deux chalets, il ne reste que les soubassements en béton. Les bâtiments du paysan voisin sont aussi totalement détruits. Avant de quitter les lieux, les soldats se sont acharnés sur une ruche, des arbres fruitiers et des plants, et deux meules de paille qu'ils ont détruites par le feu.

Du pas de la porte, Jeanne est en première ligne pour le spectacle : « Tout brûlait à Mourras, les baraquements, la ferme et le bâtiment des voisins qui est tout proche. L'usine où les compagnons fabriquent les boîtiers de montre mijote toute la journée, elle s'enflamme le soir lorsque les flammes ont atteint les bonbonnes d'acide qui étaient au bout de l'usine. Ce produit en brûlant laissait échapper des lueurs bleues, jaunes et rouges. C'était beau sur la neige, ça illuminait le plateau. »

## Ce qui reste de Mourras

La pluie a cessé. Tony parcourt à grands pas la prairie humide. Encore quelques pas et derrière le tertre, il découvre Mourras. Au loin, le chien de Boissonnier hurle, et à quelques pas, les ruines silencieuses et noircies s'offrent à ses yeux. Il y a un an et demi, dans le riant soleil de mars, il découvrait les baraques toute blanches de bois frais, au son des coups de marteaux, des scies et des chants joyeux. Il franchit la chaussée de cailloux où pousse le chiendent :

des cendres, des clous, des tuyaux tordus, du verre coulé devenu informe. Là c'était le dortoir, là le recoin des veillées, près du grand poêle ronflant où les cœurs s'éveillaient à l'amitié. Évaporés dans le vent les rires et les chants, les peines et les alarmes ! La cuisine a résisté. C'est du solide au moins ! Les portes ferment bien encore, il n'y a plus de carreau. Il ressort de la maison et sur le pas de la porte une image lui réapparaît : il revoit partir, dans la neige et le brouillard, les copains pour Besançon.

### **Incendie de la maison de Marcel Barbu à Valence**

Deux jours après l'incendie de la ferme, le 9 mars les soldats allemands incendient la villa qu'habitait la famille Barbu. Toute la matinée, aidés par un transporteur local, ils déménagent le mobilier, bibliothèque, piano. Un peu avant midi, ils se font livrer du matériel et des soldats spécialistes font sauter la maison, il y a six détonations. Jusqu'à cinq heures de l'après-midi, les soldats interdisent l'approche des pompiers.

Toute la famille Barbu trouve refuge dans l'appartement de la gouvernante, qu'elle habite avec son mari et son fils Gabriel. 9 personnes en plus, dont 7 enfants. Pour le coucher tous les coins sont occupés et pour les repas il faut se débrouiller. Les visites sont nombreuses, dont De Villefosse (Marcel Mermoz) qui descend clandestinement de la ferme car Marcel Barbu doit se cacher. Le lendemain toute la famille Barbu se rendra à Paris.

Gabriel, trop jeune pour être inquiété par la police, fait encore un voyage et passe tranquillement devant les Allemands avec un landau rempli de papiers de la Communauté. Il les remet à Marcel Barbu. Pendant quelques jours, l'appartement est transformé en ruche.

En quelques jours, la Communauté a perdu son entreprise, trois compagnons, sa ferme à Mourras et leur chef qui s'exile à Paris après la destruction de sa maison. Le moral est au plus bas.

## Départ à Paris

Marcel Barbu, responsable de la Communauté nouvelle, ne peut se satisfaire de son fonctionnement actuel. Les compagnons sont dispersés, leurs premiers soucis concernent leur sécurité et leurs problèmes matériels d'approvisionnement. Marcel Barbu pense que la région parisienne est l'endroit idéal pour regrouper tous les membres de la Communauté.

Le 10 mars, il monte à Paris avec toute sa famille, M. et Mme Coureau (et leurs quatre enfants), et Denise et Louis Bouvet. Il y retrouve André Gerin et Pierre Goudard qui y étaient déjà en formation de bijouterie (en vue de créer une Communauté de travail parisienne). Les tâches sont réparties, la plus urgente étant de trouver un lieu pour que les familles vivent ensemble. En attendant, elles sont logées dans les locaux de « La Chaîne », rue Jean-Jacques-Rousseau. Cette association a pour but d'aider les personnes recherchées. Du 25 au 27 mars, Marcel Barbu réunit le Conseil général de la Communauté à Paris pour organiser, depuis Paris, la Communauté. Raoul Sauron se joint aux personnes sur place.

Gustave Coureau prend la direction du Service social à partir du 25 mars. Gustave est nouveau dans la Communauté, il est inexpérimenté et sa tâche est lourde. Il doit veiller à ce que les membres de la Communauté, surtout préoccupés par les tâches matérielles, ne négligent pas le travail social, l'éducation physique et spirituelle. Il faut sauvegarder tout ce qui fait la valeur humaine. Sa première mission est de trouver des appartements pour loger les compagnons déjà à Paris et, dans la région, un endroit où toute la communauté de Valence puisse se regrouper et continuer sa révolution. Il se rend à Boissy-le-Sec, il les trouve trop limités à la terre. À Saint-Sulpice, dans un château de pays, c'est bien, mais pas pour l'esprit communautaire. À Groussainville, peut-être ? Finalement en attendant, les familles Barbu et Coureau sont logées dans une villa à Boulogne et le siège de la Communauté restera dans les locaux de l'association « La Chaîne ».

## 14 avril 1944 à Paris : arrestation de compagnons

Ce jour va bouleverser l'organisation de la Communauté et sa direction va subir un rude choc. Les trois témoignages qui suivent aident à comprendre le déroulement de la journée.

Marie-Antoinette arrive ce matin au siège de l'association La Chaîne qui servait de secrétariat à la Communauté. Vers quatre heures du matin, elle passe sous le grand porche, entre dans la cour intérieure. « Tiens, se dit-elle, tous les rideaux en papier goudronné sont baissés. Quelle idée ? » N'étant pas en avance ce jour, elle presse le pas et monte en vitesse au 1er. Elle entre à toute allure dans la première salle, deux messieurs s'avancent : « Qui demandez-vous ? ». Marie-Antoinette surprise se ressaisit rapidement : « Monsieur Vaillant... », « On va vous le chercher. » Elle est conduite dans une deuxième salle et là elle voit tous les occupants debout contre le mur. Elle pâlit, rougit puis s'assoit sur la première chaise à sa disposition. On l'interroge sur sa visite. Marie-Antoinette se fait passer pour être de la Croix-Rouge, et dit être envoyée pour aider Madame Vaillant et ses enfants qui sont réfugiés. Elle croise Marcel Barbu qui sort d'un interrogatoire, il paraît très angoissé, ne fait aucun signe qui prouve qu'ils se connaissent. Elle a su donner le change car visiblement elle donne l'impression d'être en dehors de cette assemblée. Elle est reconduite en bas, on l'invite à rentrer chez elle et surtout de ne rien dire à personne de ce qu'elle a vu. Dans la rue un policier en civil fait les cent pas, il doit attendre l'arrivée des compagnons, Marie-Antoinette ne peut rester pour les prévenir. Marie-Antoinette reste deux jours sans nouvelle, elle repasse devant le bureau, ne voit personne et n'ose pas s'aventurer sous le porche. Elle décide de retourner à Valence et de rencontrer le responsable de la Communauté.

Les prisonniers sont emmenés à la prison de Fresnes.

Pour Bernadette, la situation est plus difficile. Après son arrestation à l'association La Chaîne, la Gestapo l'emmène à la prison de

Fresnes. Parmi les hommes et les femmes disposés dans la première cours, elle se trouve à côté de Marcel Barbu. Elle le connaissait à peine, n'ayant pas eu le temps d'avoir la conversation qu'elle avait sollicitée quelques jours auparavant. Les mitrailleuses sont braquées sur le tas. Elle fait signe à Marcel Barbu pour lui exprimer : « C'est dommage ! Que va-t-on faire de nous ? » Il lui répond, d'un air calme : « Ce que nous risquons le plus, c'est d'être fusillés. » Sans amertume, sans appel de vengeance. C'est la dernière fois que Bernadette a vu Marcel Barbu. Membre de la Croix-Rouge, elle sera rapidement libérée.

Ce soir, André est en retard car il a trop bavardé avec son patron. Il marche vite dans la rue qui d'habitude est très animée. Arrivé devant le café où régulièrement il retrouve Pierre, les stores sont baissés pour que la lumière ne se diffuse pas à l'extérieur. Il ouvre lentement la porte et son regard se dirige en direction de la table habituelle, elle est vide. Il referme et part vers le porche à quelques mètres de là. Il pénètre dans la petite cour, il entend le cliquetis d'une machine à écrire. Ils sont encore là-haut. Une ombre le croise, le frôle, et lui glisse : « N'allez pas plus haut. » En un instant, tout devient plus clair : la rue vide, l'absence de Pierre au café, une raffe a eu lieu. Rapidement, il rejoint sa chambre de bonne où l'attend Gustave Coureau qui l'informe de l'ampleur des arrestations : Avec Marcel Barbu et Gaston Riby sont arrêtés Denise et Louis Bouvet, et Pierre Goudard.

### **Recherche des prisonniers**

Rapidement, les enfants des prisonniers vont être mis en sécurité, à Besançon, à La Louvesc (Ardèche) et à Saint-Leu.

Pendant plus d'un mois, Pierrette et Gustave vont faire les prisons parisiennes. À Fresnes, ils apprennent la présence de Marcel Barbu, et pour les autres, c'est parfois « ils ne sont pas là, ne sont pas connus » ou « toute visite et remise des colis sont interdites ». Tout



ce qui peut permettre d'approcher les prisonniers ou de porter un colis ou une lettre est tenté. Par la mère d'un prisonnier de la même cellule que Marcel qui peut recevoir des colis, Pierrette et Gustave font passer des messages pliés dans le pain coupé en tranches accordéon, ainsi Marcel Barbu est tenu informé de la Communauté. En retour il parvient à dire que le travail communautaire doit continuer. Par la fenêtre de la cellule, Pierrette et Gustave peuvent apercevoir Marcel et essayent de communiquer. Pendant que Pierrette correspond plus par signes qu'en parole, Gustave fait les cent pas pour surveiller les alentours. C'est de cette façon que Marcel a vu ses deux dernières filles avant de partir pour le centre de triage de Compiègne. Le 12 août, Marcel Barbu est aperçu pour la dernière fois à la fenêtre de la prison, il est transféré à Compiègne d'où partent les trains pour l'Allemagne. Gustave fera plusieurs voyages à Compiègne pour prendre contact avec les prisonniers, mais toute approche du camp est impossible.

Denise Bouvet part le 15 août, Marcel Barbu le 17 et Louis Bouvet et Pierre Goudard le 25. Louis Bouvet et Pierre Goudard sont de retour à Paris le 9 septembre et Denise Bouvet le 11, l'avance de l'armée américaine a contrarié la déportation des prisonniers qui ont pu s'échapper. Ce n'est pas le cas de Marcel Barbu et Gaston Riby qui arriveront en Allemagne.

## **11 - La Libération de Valence**

### **La fabrication continue**

Après le pillage de l'usine rue Montplaisir, les compagnons s'organisent pour poursuivre la production. Dans différents lieux de la ville, dans des locaux mis à disposition par des amis. Ici un atelier, au 240 avenue Victor-Hugo avec une vingtaine de personnes, là un bureau. Il a fallu transporter les matériels soustraits à la barbe des Allemands.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

Viviane et deux compagnons ont la tâche d'installer un bureau chez un comptable qui leur met une salle à disposition au centre-ville, dans une petite rue qui part de la place Saint-Jean. Le déplacement des quelques mobiliers et documents doit se faire discrètement, il n'est pas question de faire appel à un déménageur. Ils se rabattent sur l'unique moyen à leur disposition, un lourd charreton. Chacun fait l'âne à son tour, Paul sera le premier. Ils empilent deux tables les pieds en l'air, des chaises emmanchées sur les pieds des tables, et les vides remplis par diverses bricoles. Le voyage se fait sous une pluie fine, peu de gens dans les rues, pas de regard indiscret.

Ils prennent possession d'une immense pièce dans une maison bourgeoise. Il faut nettoyer, laver les vitres et le plancher, le résultat est maigre. Lors du second voyage ils ramènent un lino pour cacher le plancher disjoint. Enfin, après plusieurs va-et-vient, tables, bibliothèque, classeurs, chaises placés, et quelques jolies gravures de montres aux murs, pas trop, pas d'imprudences. L'Administration de l'entreprise peut reprendre son travail. Viviane peut continuer à taper le courrier (commandes, factures...).

La fabrication des boîtiers continue. Ils sont vendus à Lip, qui fabrique les mouvements. Les verres sont fabriqués chez Tena à Montségur-sur-Lauzon, (au sud de la Drôme), et les cadrans arrivent d'un autre fabricant et montés sur les boîtiers. Pas de problème pour écouler la production, pas besoin d'un service commercial, il faut fabriquer et livrer. Dans des valises, les boîtiers sont portés chez Lip pour terminer la montre. Comment et à qui sont vendues toutes ces montres ? À la barbe des Allemands ou avec leur autorisation ? Questions sans réponse.

### **Doutes à la ferme Saint-Raymond**

Deux mois difficiles pour la Communauté qui est attaquée de toutes parts et dont la tête est en prison. Il faut partout se réorganiser. Plus de réunion de quartier régulière, les équipes ne fonctionnent plus,

le ravitaillement n'est plus assuré. L'activité communautaire est négligée, les activités sociales abandonnées. Depuis Valence, des critiques montent sur l'attitude des compagnons de la ferme qui ne s'entendent plus très bien. C'est le moment pour quelques-uns de quitter la Communauté. Le moral est au plus bas, il faut réagir.

Quoi de mieux que des projets communs pour ressouder l'équipe (une douzaine de membres en mai 1944). On reparle de travaux, d'agencement de la ferme, de production agricole qu'il faut assurer pour l'ensemble de la Communauté.

### **6 juin 1944 à Saint-Raymond**

Il est midi, Robert et quelques compagnons voient venir vers eux un individu, l'arme au poing. Il semble très inquiet. Son visage pourpre, son ventre bedonnant, ses mains tremblantes, laissent penser qu'il ne paraît pas très sérieux. Il leur demande de le conduire vers le patron de la ferme, avec lequel il a un long entretien. D'autres individus apparaissent, tous plus ou moins essoufflés, vêtus au dernier chic, avec valise, serviettes, feutres, et tout, et tout. Ils rejoignent leur compère dans la ferme.

À l'heure de la soupe, quand les compagnons entrent dans la cuisine, tous les visiteurs sont réunis. C'est alors que Marcel Mermoz annonce, avec une joie intérieure visible, la grande nouvelle : les Alliés ont débarqué la nuit même sur les côtes de Normandie et cette fois c'est pour de bon. C'est un grand moment de joie, la soupe est prise tous ensemble.

Robert apprend au cours du repas que parmi les visiteurs, se trouvent, le sous-préfet, un directeur de police, l'inspecteur d'académie et d'autres huiles de l'Administration. Ils étaient bien partis en voiture le matin, mais ils les ont abandonnées car ils ont peur de se faire repérer par l'aviation. Dans l'après-midi, ils ont pris la direction du PC du maquis. Pour les compagnons c'est le moment de penser

à organiser le repli en cas d'attaque sur Combovin par les Allemands, et aussi des réserves de provision.

### **L'absence du chef se fait sentir**

Les échanges d'informations entre les différents lieux communautaires. Besançon, sous la responsabilité de Maurice Lemercier, Valence avec Raoul Sauron et Mourras avec Marcel Mermoz, convergent tous à Paris soit par courriers, soit lors de rares déplacements de Raoul Sauron et Maurice Lemercier. À travers les questionnements, chacun sent que le Chef n'est pas là « pour redresser le navire qui ballote, faute d'une main sûre pour le guider ».

Gustave répond à chaque courrier et compte rendu des réunions de quartiers. Il essaie de remobiliser les compagnons autour de l'esprit du Chef : un homme libre, un vrai ; un homme qui est au-dessus des questions d'argent et prêt à sacrifier sa fortune pour un idéal ; un homme disposé à s'ignorer lui-même au profit du bien commun ; un homme dont la volonté commande à ses passions ; un homme qui n'est pas esclave de ses habitudes.

En avril 1944, Marcel Barbu a tracé les grandes lignes de l'ordre communautaire qui doit s'appuyer sur toutes les personnes acquises à l'esprit communautaire. L'arrestation du Chef de la Communauté ne doit pas ralentir la marche communautaire. Gustave Coureau rencontre des patrons, des responsables administratifs, des ministères et différentes organisations. Il ne ménage pas sa peine, quitte à rencontrer dix fois la même personne pour expliquer et convaincre de participer à la mise en place d'une nouvelle société dès la libération de Marcel Barbu dont personne ne doute, et la fin de la guerre.

### **Attaque de Combovin**

22 juin 1944 - Le temps est lourd, très lourd. Hommes et bêtes sont énervés, une atmosphère surchargée étouffante les accable. L'orage

couve. Qu'il éclate, c'est le souhait de tous. Il est 7 h 50, le déjeuner est terminé, des coups sourds se font entendre. Sur Combovin plangent des oiseaux de malheur à Croix-de-Fer. C'est un va-et-vient ; à peine arrivés, ils déchargent leur ferraille et vont en chercher d'autres. Les compagnons répartis autour de la ferme, surveillent les alentours, car si les avions ne peuvent mitrailler la ferme qui est située dans une cuvette, les Allemands peuvent venir par le chemin de la Beaume.

Les avions ont disparu, la route de Mourras est pleine de camions chargés de soldats allemands. Du haut des falaises, les résistants lancent des grenades, les Allemands répliquent, les mitrailleuses font la loi. Les soldats prennent position sur les crêtes et surveillent les alentours. À la ferme de Saint-Raymond, c'est l'effervescence. Les enfants sont mis à l'abri sous la voûte de l'écurie. Les compagnons transportent à travers bois les réserves de farine, gruau, légumes secs... pour les cacher dans le lit d'un ruisseau à sec. Pendant plus d'une heure, les compagnons déplacent des sacs, parfois siffle une balle qui a ricoché sur une pierre. Mais cette fois ce n'est pas pour eux. Sous la pluie battante, les derniers sacs sont mis en sécurité. À travers l'orage, se fait entendre le bruit sourd des camions qui s'éloignent. Plusieurs fermes proches sont incendiées. À Combovin qui a subi le bombardement, on compte une douzaine de morts.

### **Après le 6 juin 1944**

Les conséquences du débarquement se font sentir sur la production ; arrêt partiel du travail à Besançon, total à Valence. Les commandes et les livraisons sont stoppées. Il faut faire rentrer de l'argent pour payer les ouvriers, un stock de boîtiers existe. Dans le Jura, de petits monteurs ont besoins de quelques pièces. Il faut les livrer.

Après avoir échappé à l'arrestation à Paris, Marie-Antoinette effectue plusieurs voyages entre Valence et Besançon en juin et juillet 1944. R. Sauron la charge de livrer à l'usine de Besançon plu-

sieurs milliers de boîtiers dans des valises, ce sont les premiers depuis le redémarrage clandestin de la fabrication. Elle est chargée comme un âne. Elle doit affronter les contrôles de la milice, et craint les longues attentes dans les gares. Arrivée à Besançon, Maurice Lemercier lui donne la liste des clients qui ont commandé des boîtiers, elle doit les placer directement. Pendant deux jours elle va à Morteau, Villers (haut-Doubs), et revient avec des chèques et de l'argent liquide.

À Besançon, la nouvelle du débarquement et l'avancée des Alliés en Normandie laissent la population interrogative : que va être l'attitude des occupants ? Lors d'une assemblée, il est proposé aux Valentinois de rester à Besançon ou de rejoindre leurs foyers. Ils décident de partir immédiatement de peur que la ville soit bloquée. La débandade des Valentinois fait mauvais effet.

### **Valence libérée !**

Cette année le 15 août est un mardi, c'est férié. Les membres de la Communauté sont dispersés entre Valence et la ferme de Combovin. Ne serait-ce pas l'occasion de tous les réunir ? Quelques jeunes, un peu fous, proposent d'organiser une sortie camping, non loin de Valence. Ils espèrent pouvoir respirer librement, avec les femmes et les enfants, comme à Mourras, en un lieu hors d'atteinte du regard des occupants

De bon matin, les compagnons commencent à arriver, Marcel Mermoz, avec toute sa famille, vient depuis la ferme de Combovin en charrette. Entre les brancards, « Georgius », un grand diable de canasson que la Communauté a acheté il y a quelques mois. Pour descendre de Combovin, il n'y aura pas de problème, les soucis seront pour le retour, Georgius n'aime pas les côtes.

Baignades, discussions, projets, espoirs, tout se passe bien, il y a une bonne ambiance. À 15 heures, les sirènes se font entendre, un ron-



*Les compagnons transformés en pompiers, terrassiers, déménageurs 16 août 1944.*

flement lointain devient de plus en plus fort. Une formation de bombardiers américains s'approche, la DCA entre en action. Un avion canadien, touché, lâche son chapelet de bombes pour s'alléger. Une partie de Valence est détruite et on déplore plus de 400 morts.

Immédiatement, les hommes qui possèdent un vélo se dirigent vers la ville. Elle est méconnaissable. Les bombes ont manqué leur objectif, le pont sur le Rhône, mais toutes les maisons du quartier Saint-Jacques sont gravement touchées ; des immeubles sont rasés, la maternité de l'hôpital détruite. Le travail ne manque pas. Les compagnons se rassemblent et forment une

équipe, Sauron en prend la tête. Sur leur masque deux lettres CB : Communauté Barbu. L'équipe est conduite aux ruines et les compagnons se transforment en pompiers, terrassiers, déménageurs. Sauron anime son équipe depuis la cour de l'hôpital où il installe une table et une chaise. Il fait le lien avec le maquis. Le 31 août 1944, Valence est libérée.

### **Après la guerre, quelques comptes à régler**

Le 31 août 1944, vers midi, avec quelques camarades de la Communauté, Robert se rend au domicile de la famille Bromiot pour infliger une petite correction au fils qui était membre de la

milice. Il avait travaillé à la Communauté et avait été licencié le 6 février 1943 pour activités nazies, car il avait envoyé une lettre au préfet dénonçant la position de la Communauté sur la relève.

Arrivé au domicile, il voit toute la famille Bromiot qui déjeune à l'abri du drapeau tricolore. Robert s'accroche violemment avec le fils Bromiot et une courte bagarre s'ensuit. C'est alors que le père Bromiot bondit à la cuisine et revient avec un revolver, tire sur les camarades autour de Robert. Un compagnon est blessé à bout portant ainsi qu'en enfant passant dans la rue. Robert réussit à désarmer le forcené et jette l'arme à un camarade qui est dans la rue. Les gendarmes et les voisins viennent neutraliser toute la famille.

### **C'est la fête sur les boulevards de Valence**

En ce début de septembre il n'y a plus de soldat dans le département, c'est la fête sur les boulevards de Valence, tous les maquis sont là. Pour les gars de la Communauté, la question se pose de savoir s'ils sont bien aussi des maquisards ? Après un moment d'hésitation, l'un va chercher des bouts de bois, un autre un tissu blanc pour faire une banderole, et à plusieurs ils écrivent « Communauté Marcel Barbu ». La population fait un bon accueil, car les actions de Marcel Barbu ont un bel écho sur Valence.

### **La mort de Georgius**

Marcel le Parisien se rappelle bien Georgius. C'était en septembre 1944, il avait 13 ans, il gardait les bêtes dans une vallée « perdue, presque au bout du monde ». Par un bel après-midi d'automne, Georgius l'accompagnait. Cheval de trait, déjà très vieux, son pelage marron fauve, il avait attrapé la gale et se frottait souvent aux arbres. Un jour, il se grattait à un arbre au bord de la rivière, et tout à coup, patatras, le voilà dans l'eau les pattes en l'air. Vite Marcel s'approche et le voit remuant, hennissant pour se relever, Marcel le tire par la bride, mais ses efforts restent vains. Georgius le regarde, les yeux tristes



comme pour dire : « Essaie de me relever. » Hue ! Il ne bougeait pas plus qu'une pierre. Marcel courut chercher des hommes qui ne purent pas faire mieux que lui. Pendant la nuit l'état du cheval empira et le lendemain on le retrouva mort de froid et de fatigue. Marcel pleure quand il apprend la nouvelle, ils ont fait ensemble le maquis.

### **Saint-Éloi 1944**

En se levant, ce matin, Robert sent une peur l'envahir. Cette Saint-Éloi, préparée sans bruit, risque d'être un peu trop calme, trop monotone. Comment en quelques jours ses compagnons peuvent-ils transformer une salle pour la rendre accueillante, et préparer un spectacle ? Quand Robert entre dans la salle quelques minutes plus tard, elle est nette, propre, impeccable, c'est du Marcel Barbu, même en son absence.

Cette année, la fête de la Saint-Éloi se déroule le jour de la Saint-Éloi, soit le vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Quelques compagnons de la communauté de Besançon, amenés par Maurice Lemerrier, se sont joints à la fête. Robert rejoint le groupe des athées pour une discussion dirigée par Marcel Mermoz. Les protestants assistent au culte et les catholiques à la messe à Notre-Dame. Après la photo traditionnelle, chacun se glisse entre les tables et trouve une place et un couvert, même les amis bisontins.

Après le repas (l'équipe de ravitaillement a encore fait des prouesses), l'après-midi est consacrée à divers spectacles. Robert, toujours anxieux, s'affole : son équipier n'est pas encore en tenue dix minutes avant d'entrer en scène. Il est stupéfait de voir sur son visage un sourire tranquille du voyageur habitué à prendre le train en marche. L'équipe théâtrale fait si grosse impression que Maurice Lemerrier les engage pour la Saint-Éloi à Besançon.

# III

## La difficulté de durer

### 12 - Rescapés de Buchenwald

#### Arrivée à Buchenwald

Marcel Barbu arrive en gare de Weimar venant de Compiègne, il a fait le voyage avec Gaston Riby. La colonne de prisonniers prend la direction de l'entrée du camp de Buchenwald. L'attente commence. Marcel ne se sépare jamais d'une bible que son épouse a réussi à lui transmettre à la prison de Fresnes et dans la file, il lit un passage. Soudain, un prisonnier Russe s'en empare et s'enfuit. C'est la course entre les deux hommes et un spectacle pour leurs compagnons d'infortune.

#### Rencontre à Buchenwald

Dans le bulletin de liaison N° 62, Marcel L. raconte comment il a entendu parler de Marcel Barbu au camp de concentration de Buchenwald en 1944 : « Dans la matinée du 22 août, un Français poursuivait un Russe qui brandissait un livre à bout de bras. J'ai appris par la suite que cet homme s'appelait Marcel Barbu et qu'il essayait de récupérer son missel qui lui avait été volé à l'entrée du camp. »

Marcel L., quitte le camp de Buchenwald dans un train de marchandises pour aboutir au commando de Martha à Mathausen où il

est affecté au service outillage de l'usine d'aviation Junker. Ce service comprend les détenus qualifiés. Dans le dortoir attenant à l'usine, il couche sur la paillasse au-dessus de Marcel Barbu : « Nous nous installons par affinité et par nationalité. Étant le plus jeune, j'occupe un des lits le plus en hauteur, au-dessus d'un Français, Marcel Barbu. Le soir nous nous regroupions pour bavarder et c'est alors que Marcel Barbu nous a parlé de ses Communautés de travail et de son arrestation. Nombreux étaient ceux de la chambrée, qui même s'ils n'étaient pas Français, comprenaient et étaient intéressés par les explications de Marcel Barbu sur le fonctionnement de ces Communautés de travail. Arrive le jour de Noël. Avec Marcel Barbu nous avons organisé une veillée dans la salle du réfectoire avec des chants de Noël de chez nous. Il y avait beaucoup de monde du commando, de toutes les nationalités, même les SS et le commandant du camp sont venus nous rejoindre à cette soirée ! »

### **Les portes s'ouvrent à Buchenwald**

En mars 1945, après la percée des Alliés vers Aix-la-Chapelle, Marcel L. se retrouve à Buchenwald après une marche de 3 jours. Le 8 avril 1945, les SS évacuent tout le monde en direction de la gare de Weimar, entassés à 120 dans des wagons à charbon, aucune possibilité de s'asseoir. Le train prend la direction de l'est, puis celle de Prague, et arrive à la gare de Tachav. Deux jours plus tard, à 4 heures du matin, Marcel L. reprend la route à pied avec les camarades qui restent, soit 4 000 sur 8 000 au départ.

Passant à côté de stèles surmontées d'une croix, Marcel Barbu lui dit : « Nous faisons notre chemin de croix. » La colonne continue de marcher jusqu'au moment où elle est rattrapée par des blindés de l'armée américaine. Les ambulances américaines récupèrent les plus mal en point dont Marcel Barbu. Quelques jours plus tard, ils sont rapatriés en France et Marcel L. rejoindra la Communauté à Valence.

## Marcel Barbu revient à Valence

Les compagnons attendaient le retour des déportés avec impatience. Coup sur coup, deux télégrammes viennent confirmer la libération de Marcel Barbu.

« RETOUR EN FRANCE - FIER DE VOTRE TRAVAIL - SERAIT BIEN-TOT PARMİ VOUS. FRATERNELLES PENSEES A TOUS.

MARCEL BARBU. »

« ARRIVERONS SAMEDI SOIR DE BESANCON. AMITIES A TOUS.

MARCEL BARBU. »

Marcel Barbu sera de retour parmi les siens le 26 mai 1945 à Valence. Les compagnons osent à peine le croire tant leur joie était grande. Les préparatifs de réception, la fièvre qui se lisait sur tous les visages, l'émoi qui faisait trembler « ceux qui ne le connaissaient pas », tout cela dit bien l'importance de ce jour. L'usine dans tous ses recoins a connu la perquisition. Chacun veut sa place propre et nette. Pas de réunion de contact ce jour, une simple mise au point concernant l'allure générale à maintenir pour l'arrivée, prévue entre 16 et 17 heures.



*Marcel Barbu retrouve une de ses filles.*

À quelques kilomètres de Valence, sur la route nationale 7, quelques compagnons sont là à attendre la voiture. Sauron en moto est parti pour aller attendre la voiture un peu en avant. Les minutes ne passent pas et quelques

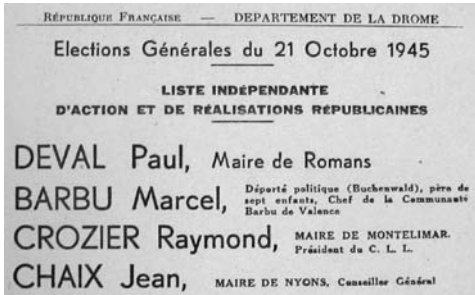
compagnons essaient quelques boules dans un clos, en bordure de la route. Puis tout à coup un cri : la moto. Sauron passe à toute vitesse, avec André Barbu (le premier fils de Marcel) sur le tan-sad, c'est bien vrai Marcel Barbu est derrière à quelques centaines de mètres. Une farandole s'improvise barrant la route et la voiture est obligée de s'arrêter. Marcel Barbu est là ; oui. Il descend de voiture, un franc sourire illumine son visage. Le souffle coupé, chacun lui dit un mot de bienvenue mais l'émotion clôt bien des bouches. C'est le grand frère qui est là ; le grand frère dont la Communauté a tant besoin.

En route vers l'usine où toute la Communauté est réunie dans l'atelier Terminage. La « Chère Maison » éclate. Petite chanson où transparait toute l'action communautaire, et qui prend d'autant plus de signification aujourd'hui. Au nom de tous les camarades, Marcel Mermoz remet au Chef de la Communauté une montre, la reproduction exacte de celle que lui ont volée les Nazis. À son tour Marcel Barbu répond en quelques mots et c'est l'apéritif d'honneur. La chorale fait entendre « Libres sont les pensées » puis les groupes se forment. Marcel Barbu retrouve sa Communauté. De nouveaux visages, les bleus, les jeunes épouses. Chacun repart heureux, car c'est aujourd'hui pour les compagnons : LA VICTOIRE.

### **Prolongement politique : député de la Drôme**

Fatigué, amaigri, Marcel Barbu se donne quelques semaines avant de reprendre sa place dans la Communauté, mais rien ne lui échappe, il suit ce qui se passe et observe les changements intervenus pendant son absence.

Une nouvelle occasion se présente pour faire avancer l'idée de Communauté de travail : les élections à l'Assemblée législative constituante. Il laisse à Marcel Mermoz le soin de diriger la Communauté et, comme à son habitude, il se donne à fond. Il obtient que la Communauté soutienne la liste Indépendante d'ac-



tion et de réalisations républicaines menée par Paul Deval, maire de Romans sur laquelle il se situe en 2<sup>e</sup> position. Ils disent se situer à l'extrême gauche et leur programme est dans le prolongement des Communautés de travail.

Les compagnons se mobilisent pour accompagner leur candidat, Marcel Barbu, sur tous les chemins de la Drôme. Tous les soirs il y a une réunion, par petits groupes, les compagnons collent des affiches, distribuent des tracts. En cars ou en voitures, ils participent aux meetings pour faire le nombre et prolonger la discussion parmi la population. Pour faire connaître le projet communautaire, des numéros spéciaux du *Lien* sont laissés dans les trains à la disposition des voyageurs. Marcel Barbu fait une campagne dynamique. Au deuxième tour, la liste obtient un siège et Paul Deval est élu.

Début 1946, Paul Deval démissionne, Marcel Barbu, deuxième de la liste, prend ses fonctions le 12 mars 1946 après de nombreuses interventions auprès du ministère de l'Intérieur qui tardait à valider la démission et le remplacement. Il siègera à l'extrême gauche de la chambre des députés, sur un tabouret. Marcel Barbu travaille avec acharnement pour présenter dans les plus brefs délais trois projets de loi : un projet de loi sur les Communautés de travail ; un projet de loi portant création d'un Conseil national communautaire et d'une École de cadres communautaires ; un projet de loi tendant à permettre la transformation des entreprises anciennes en Communautés de travail. Pour soutenir leur chef, la communauté de travail Marcel Barbu édite un fascicule *Des hommes libres* rassemblant leur cheminement et les trois projets de loi. Le lecteur est

invité à participer à une pétition de soutien à renvoyer à la Communauté.

Les efforts de Marcel Barbu et son activisme dérangent les autres groupes parlementaires, aussi bien les démocrates chrétiens du MRP que les communistes. Il est souvent chahuté et il n'arrivera pas à faire adopter ses lois. Il démissionne avant la fin de son mandat le 10 juin 1946, il n'a plus d'espoir de voir voter ses lois. Après l'adoption de la constitution de la 4<sup>e</sup> République, de nouveaux députés doivent composer l'Assemblée nationale. La Communauté ne fera pas une nouvelle expérience électorale. La position de Marcel Mermoz l'emporte : « C'est sur le terrain et par l'exemple que doit se développer la Communauté de travail. »

### **13 - Pas de place pour deux chefs**

Depuis leur séjour à Saint-Sulpice, une grande amitié lie les deux Marcel, Barbu avait trouvé en Mermoz un homme complémentaire qui devait ouvrir la Communauté pour la rendre plus forte, plus dynamique. Il va en faire son bras droit, l'associant à toutes les décisions. Pendant son absence d'un an, Barbu, coupé totalement d'informations sur ses sociétés (Besançon et Valence), vécut en toute confiance envers cet homme. À son retour en 1945, la Communauté n'était plus la même.

Son travail à l'Assemblée nationale, ses multiples conférences ont distraité Marcel Barbu de la marche de la Communauté qu'il a laissée à son ami. Son activisme ne l'a pas empêché de s'apercevoir que les compagnons, les effets de la guerre s'éloignant, perdent de la vigueur et de la rigueur. Marcel Mermoz, accaparé par le fonctionnement de l'entreprise, est moins exigeant dans la construction communautaire. Les compagnons apprécient cette relâche des idées, ils préfèrent, majoritairement, travailler avec Marcel Mermoz.

## Des réunions houleuses et des compagnons divisés

Le climat est de plus en plus lourd, les compagnons sont de plus en plus spectateurs. À chaque réunion hebdomadaire des Assemblées de contact, les deux Marcel se disputent sur les manières et les méthodes pour poursuivre la Communauté. Marcel Barbu veut que cette première Communauté soit le fer de lance pour l'organisation de la société nouvelle qu'il appelle de ses vœux, ce qu'il nomme la révolution communautaire. Marcel Mermoz, beaucoup plus terre à terre, ne voit que la poursuite de la production portée par des idées communautaires, capables de témoigner et ainsi donner le goût à d'autres de se lancer.

Deux groupes de compagnons se constituent. Pour les compagnons qui ont vécu les premières années avec Marcel Barbu, et plus tard avec Marcel Mermoz, pendant les jours les plus difficiles, c'est la tristesse. Leur souhait est de parvenir à faire travailler les deux Marcel ensemble. Pour eux le Chef de la Communauté c'est Marcel Barbu et Marcel Mermoz ferait un bon directeur. Mais comment faire pour que Marcel Barbu freine ses remises en cause permanentes, ne serait-il pas temps de faire une pause ? Ne faut-il pas aussi que Marcel Mermoz ne réagisse plus à chaque référence à la religion chrétienne ? Depuis septembre 1944, pour relancer l'entreprise, de nouveaux salariés sont venus compléter l'équipe. Marcel Barbu est souvent absent, ils le connaissent comme une référence, mais ne l'ont jamais vu en personne. À son retour de camp, Barbu se consacre à sa fonction de député et son absence n'a pas permis un rapprochement. L'entreprise tourne sans lui. Et aussi chacune de ses apparitions se transforme en corvée. Alors !...

En ce début 1946, tout semble encore aller pour le mieux, les rôles sont bien définis. Pour l'extérieur, Marcel Barbu est toujours le chef de la Communauté. Dans la Communauté, pour les compagnons, Marcel Mermoz est le seul responsable. Lors des journées d'étude de mars 1946, les compagnons sont invités à donner leurs opinions,



par bulletin, sur les principaux responsables : pour Marcel Barbu, confiance entière, mais faire attention à l'emportement ; pour Marcel Mermoz, confiance entière d'après les résultats obtenus à la tête de la Communauté. On lui demande un peu plus de contact dans les ateliers et on trouve qu'il délaisse un peu trop le professionnel pour le social. On lui demande également d'être un peu plus humain.

### **Marcel Barbu décide de partir**

Bien que tout semble être en ordre pour l'avenir, Marcel Barbu décide alors de prendre ses distances avec la communauté Marcel Barbu. Il achète une propriété sur le plateau de Valence. Pour lui, c'est là que l'avenir l'attend. Seuls les membres du Conseil général (sept membres en 1946) et les anciens compagnons sont associés au divorce. Pour la plupart, ils ne s'aperçoivent pas de l'évolution. Ils n'ont pas à choisir entre les deux Marcel, l'un part de sa propre volonté, l'autre reste. Marcel Mermoz est presque un copain, il ne passe jamais dans les ateliers, il ne fait pas de remarque si un compagnon est mal rasé. Quand il faut un nouveau Chef de la Communauté, Marcel Mermoz est choisi. Il simplifie la vie.

Dans une note au Conseil général de la Communauté, Marcel Barbu fait l'analyse suivante :

« Le moment est venu de mettre un terme à la crise. Ne vous effrayez pas. C'est dangereux, mais c'est normal. Il ne s'agit pas d'une rupture et encore moins d'une déclaration de guerre. Il s'agit de mettre les choses au point et de continuer une révolution à laquelle j'ai consacré toute ma vie et je n'ai pas le droit de trahir, fût-ce même pour être agréable à de bons camarades.

« Deux conceptions de la vie s'affrontent dans la Communauté à l'échelon de la direction. Or, il ne peut y avoir deux directions. Ces deux conceptions sont incarnées par deux hommes : BARBU et MERMOZ ..., l'un formé par le christianisme, l'autre par le matéria-

lisme historique. La Communauté est née d'une pensée chrétienne. J'ai voulu et veux bâtir un monde viable pour des chrétiens et des non-chrétiens. Cela chacun l'a su et le sait. Il ne peut donc être question pour moi de laisser glisser mon témoignage vers une quelconque solution de compromis.

« J'attribue ce fait à ce que la Communauté est dirigée pratiquement par M. MERMOZ, lequel conduit les hommes et se comporte lui-même conformément à sa conception de la vie et de l'homme, ce qui est opposé à la conception communautaire de la vie.

« J'ai proposé et bâti la première Communauté de travail à partir d'une conception bien affinée de la vie et de l'homme. Les événements ont fait que M. MERMOZ a pris, en mon absence la tête de la Communauté et y a insufflé un esprit nouveau, différent. Le résultat est, qu'à mon retour d'Allemagne, j'ai retrouvé une Communauté qui n'était pas celle que j'avais bâtie.

« Cet état de choses a créé entre Mermoz et moi, et surtout ce qui est plus grave, entre la Communauté dirigée par Mermoz et moi un état de tension absolument opposé à la conception communautaire que je propose. Je pense que, dans ce domaine, en particulier, il est vain de vouloir replâtrer.

« Je désire laisser la Communauté évoluer librement. Je vais donc me retirer. Je suis d'accord pour transférer juridiquement la propriété des biens de la Communauté au nouveau Chef de Communauté."

« Je créerai une nouvelle Communauté conforme à notre idéal communautaire et qui tiendra compte de l'expérience passée. Je créerai l'ordre communautaire. »

## **Lettre de Marcel Barbu aux compagnons**

« Nous voici à un tournant délicat de notre histoire. Fidèles aux appels, aux exigences de la vie, soumis aux lois logiques de l'évolution, nous en sommes arrivés au moment de nous séparer.

« En 1942 je vous avais demandé cinq ans pour réaliser la Communauté dont je rêvais depuis des années et qui alors vous sem-

blait une utopie. D'une part on ne peut pas dire que les circonstances nous aient été favorables, d'autre part, pendant quatorze mois, j'ai été absent. Enfin, les événements se sont précipités pendant mon absence et depuis mon retour. Des circonstances, un climat nouveau, se sont créés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté. Tout cela fait que mon devoir, notre devoir, est de nous séparer.

« Il faut que je puisse créer d'autres Communautés. Il faut que je puisse répondre librement à l'appel de tous ceux que notre message a émus et qui veulent passer, eux aussi, à l'action.

« Au début, j'ai rallié tous les fondateurs autour d'un idéal, d'une conception de la vie, de l'homme et de la société bien déterminés. Pendant mon absence, sous l'impulsion de Marcel Mermoz, il s'est produit un certain gauchissement dans l'esprit, dans les méthodes employées. Les nombreux nouveaux, en particulier, n'ont pas reçu la formation humaine dont avaient été marqués ceux de la première heure. Ils entrent de plain pied dans la Communauté sans que leur aient été expliqués les fondements de notre révolte et le sens et le but de notre action.

« Jusqu'à mon arrestation, l'unité révolutionnaire, l'unité de penser et d'action de la Communauté étaient totales. Il n'est pas certain qu'il en soit encore de même. On sait de quel esprit est née la Communauté et quel but elle poursuivait. Il faut conserver la pureté du message communautaire sans pour autant exercer une pression quelconque sur les membres de la Communauté de Valence.

« Ma mission est donc toute tracée. Je vais créer un organisme dont ce sera la tâche d'élaborer, de défendre, de diffuser, de réaliser le message communautaire. Je vais créer au moins une Communauté type qui réalisera aussi pleinement, aussi parfaitement que possible le message communautaire.

« La Communauté de Valence, comme la Communauté de Besançon, comme toutes celles qui vont se créer, pourront ainsi étudier librement le message communautaire et, bien que nées de ce message, avoir cependant la possibilité de se relier librement à l'ordre nouveau qui en sera le fruit, la conséquence.

« On pouvait jusqu'ici prétendre que nous exercions une pression

économique sur les individus et que nous les forçons à se rallier à nos idées par intérêt. Cette objection va tomber. On pourra gagner sa vie dans nos Communautés et bien la gagner, sans être nécessairement communautaire. C'est un pas de plus vers la vraie liberté. Individuellement les personnes pourront se rallier à l'ordre communautaire et de leur côté, en tant que personnes distinctes, les communautés pourront y adhérer et s'insérer dans les organismes que nous créerons petit à petit en vue de réaliser la structure nouvelle que nous préconisons. L'ordre communautaire fixera les conditions de ce ralliement.

« Avant de nous quitter et puisque nous étions liés par l'acte de constatation qui faisait de moi, jusqu'en fin 1947, votre Chef de Communauté, j'ai dû me mettre d'accord avec votre Conseil général sur les modifications à apporter à cet acte. Nous avons également examiné les conditions dans lesquelles vous exécuterez les obligations que l'acte de constatation vous impose vis-à-vis de la nouvelle Communauté que je vais créer.

« Enfin, j'ai donné au Conseil général mon avis sur votre situation actuelle et sur les conditions de ma succession. Vous devez sur ce point faire confiance aux appréciations de votre Conseil général.

« Nous voici à présent placés devant le problème des statuts de la Communauté de Cité et de la Communauté professionnelle. Travail passionnant qui ne pourra être que le fruit de nombreux essais, de nombreux tâtonnements. Et au cours de cette recherche, vous verrez que se préciseront et s'affirmeront tout naturellement les Règles générales de Communautés de travail.

« Bon courage à tous pour cette nouvelle étape et montrez-vous tous dignes des efforts qu'ont faits les plus anciens pour mettre sur pied la première Communauté de travail de France, celle dont il vous semble si naturel de vivre aujourd'hui.

Nous l'avons bâtie  
La chère maison  
Et toute notre vie  
Nous la protégerons. »

## 14 - Comment l'entreprise Barbu devient-elle Boimondau ?

Le départ de Marcel Barbu et la remise des moyens de production ne règle pas l'organisation administrative et juridique de la Communauté. L'entreprise privée (SARL) de Marcel Barbu « Boîtiers de Montres du Dauphiné » a été créée en 1941. Cette nouvelle entreprise a bénéficié du soutien financier, des premières ébauches, de commandes, ainsi que de quelques machines de l'entreprise Marcel Barbu à Besançon. Cette aide a permis de payer les premiers salaires et d'assurer les premières livraisons<sup>15</sup>.

En 1944, la Communauté de travail est officialisée par l'adoption de la Règle par les compagnons et les familles des salariés de la société Marcel Barbu. Il y a donc deux structures juridiquement distinctes, même si la Communauté de travail n'a rien de légal et reste une intention collective de faire ensemble. Cette ambiguïté sera à l'origine de quelques incompréhensions, de chantage, de difficultés pour choisir le statut social définitif de l'entreprise (la communauté de travail Le Bélier à Besançon a connu la même situation).

Le passage se fera en trois actes :

Acte 1 : Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1944. Un groupe de personnes mené par Marcel Barbu, rassemblé autour de la première Règle communautaire utilise l'entreprise personnelle de Marcel Barbu. Marcel Barbu en fait don (sous certaines conditions) aux compagnons. Ce don est inscrit dans le chapitre II de la règle « ACTE DE CONSTATATION DE LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL MARCEL BARBU ». Ce don n'est pas réel car il ne peut être fait à une structure qui n'existe pas juridiquement. Pour être plus simple : l'entreprise appartient à Marcel Barbu, et il accorde la « jouissance » collective aux membres de la Communauté de travail.

---

15. Pendant la période du maquis, des sommes importantes ont été sorties de l'entreprise de Besançon pour aider la nouvelle Communauté à tenir. Ce transfert étant facilité car la tenue des comptes de Besançon se faisait à Valence.

Acte 2 : En 1944 - 1945, Pierrette Barbu est la responsable légale. C'est la situation, involontaire, du fait de l'absence de Marcel Barbu, prisonnier à Buchenwald. Pierrette est à Paris, pour être proche de son mari en partance. Pour permettre le fonctionnement de l'entreprise de Valence, le 14 décembre 1944, elle transfère tous les pouvoirs de direction à Marcel Mermoz. Elle fera de même avec l'entreprise de Besançon en nommant Maurice Lemercier. Quant à la Communauté de travail, les compagnons vont la faire vivre sur sa lancée, le Chef de la Communauté étant absent. Il n'est provisoirement pas remplacé, le ressort communautaire est cassé, il y a relâche des pratiques et gagner sa vie devient prioritaire.

Au retour de Marcel Barbu en 1945, Marcel Mermoz garde les pouvoirs. Marcel Barbu se donne quelques semaines de répit, puis se lance dans la politique et devient parlementaire. Très occupé par ses fonctions parlementaires, il s'appuie sur Marcel Mermoz pour assurer l'intérim sur le terrain. Marcel Mermoz impulse un nouveau dynamisme à l'entreprise. Moins exigeant sur les valeurs communautaires, plus sensibilisé aux problèmes de production, il n'y a plus unité de direction entre le Chef de la Communauté et le chargé de pouvoir de l'entreprise.

Juin 1946, Marcel Barbu ne peut admettre cette division, il demande aux compagnons de choisir. Les compagnons préfèrent Marcel



Mermoz comme Chef de la Communauté et décident de changer le nom de la Communauté « BOÎTIERS DE MONTRES DU DAUPHINÉ - COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL BOIMONDAU », première utilisation officielle de l'acronyme BOIMONDAU<sup>16</sup> par les compagnons de Valence.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail

Dur moment pour Marcel Barbu qui va négocier son départ de la communauté. Il obtient de l'entreprise « Marcel Barbu Boîtiers de Montres du Dauphiné » : une aide de cinq millions de francs qui lui permet de créer le deuxième échelon communautaire : la « Cité ». Ce qu'il fait en créant la cité Donguy-Hermann, du nom des trois compagnons fusillés ou déportés par les Allemands.

Pour permettre au nouveau Chef de la Communauté d'être responsable de l'entreprise, le 31 mars 1947 (avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 1947), avec l'accord des compagnons de la Communauté, Marcel Barbu confie son entreprise en gérance libre à Marcel Mermoz contre un loyer mensuel pendant trois ans. Neuf mois sont passés pendant lesquels le nouveau chef de la Communauté Boimondau, Marcel Mermoz, gère les affaires de Marcel Barbu par délégation de pouvoirs avant de devenir gérant.

Acte 3 : À ce stade, Marcel Barbu reste toujours juridiquement propriétaire. Si les compagnons restés derrière Marcel Mermoz ne doutent pas de la sincérité de Marcel Barbu, rien n'obligeait les ayants droit, par exemple des enfants en cas d'héritage, de poursuivre les choix de leur père. Il faut, en accord avec Marcel Barbu, et sans s'engager dans de lourdes et coûteuses procédures, opérer un transfert de propriété.

La Règle exige l'appropriation collective des moyens de production pour assurer à la Communauté tous les pouvoirs. L'assemblée générale constitutive du 23 janvier 1948 désigne les dirigeants de la nouvelle Société coopérative ouvrière de production anonyme créée avec dix sociétaires seulement<sup>17</sup>. Le premier président en est Robert Billiet. En mai la coopérative reprend la gérance libre des établissements Marcel Barbu, confiée précédemment à Marcel Mermoz.

---

16. Pour les compagnes et compagnons apparaît les Boimondiennes et Boimondiens.

99% des bénéfices faits en 1947 sous la gérance libre de Marcel Mermoz sont remis au comité d'entreprise de la société coopérative et lui permettent d'acheter un nombre important de parts de la nouvelle coopérative. La société coopérative va devenir progressivement propriétaire des moyens de production par l'achat de nouvelles machines et au fur à mesure du paiement des cinq millions à Marcel Barbu qui lèvera les hypothèques sur les premiers outillages. En trois ans le comité d'entreprise est devenu le propriétaire de la presque totalité des parts du capital, quelques dirigeants ont quelques parts pour satisfaire à la légalité des sociétés. L'entreprise Marcel Barbu est vide et n'a plus aucune activité, elle peut être dissoute.

Les trois structures, Conseil général (structure communautaire), conseil d'administration, comité d'entreprise (structures légales), sont composées des mêmes personnes, toutes compagnons de la Communauté. La Communauté est représentée et dirigée par les mêmes personnes. Ce montage permet à la Communauté de fonctionner normalement et se caractérise par la propriété collective et indivise des moyens de production, l'élection des responsables, la répartition des fruits du travail à la valeur humaine, les buts éducatifs, familiaux et sociaux de la Communauté.

### **Où est la place de Marcel Barbu ?**

Le transfert de propriété des moyens de production appartenant à une personne vers la propriété collective, par étapes successives, a mis Marcel Barbu dans une situation délicate. Quand Marcel Barbu donne son entreprise en janvier 1944, il ne doute pas un instant qu'il sera encore pour quelques années le Chef de la Communauté (son premier mandat de Chef de Communauté devait se terminer en 1947). La première Communauté de travail devait assurer la créa-

---

17. La première idée était d'utiliser les statuts d'une SARL. La loi récente des SCOP (1947) convient mieux à la démarche communautaire et particulièrement l'appropriation collective et le capital variable.



tion d'autres Communautés, et permettre la mise en place de l'échelon supérieur : la Cité. Son statut de Chef de Communauté évoluerait suivant la montée en puissance des nouvelles Communautés et la création de Cités.

Le destin en a voulu autrement. Son arrestation et l'emprisonnement pendant un an, le dynamisme de son ami, Marcel Mermoz, et leurs divergences d'idées, ses compagnons qui ont souhaité faire une pose dans la remise en cause permanente de leur « idéal de vie » ont tout fait basculer. Quand les compagnons ont préféré poursuivre avec Marcel Mermoz l'expérience communautaire, il a dû se poser la question de sa place dans la Communauté. Il n'a pas été chassé, mais peut-on passer facilement du poste de leader à simple exécutant ? Prendre la direction d'un service ? Redevenir mécanicien tout en gardant la propriété de l'entreprise ? Depuis son retour des camps de concentration en Allemagne, il n'a pas vraiment réintégré sa place de Chef de la Communauté. La Communauté de Valence n'a pas évolué comme il le pensait ou le rêvait quand il était à Buchenwald. Il s'est placé au-dessus, ou à côté, pour mieux voir les compagnons agir. Il a choisi la fuite en avant en créant la cité Donguy-Hermann.

En janvier 1946, la famille Barbu compte déjà huit enfants, pour elle aussi il faut prévoir l'avenir. Nul document n'exprime le devenir de ces enfants. Leur père aurait pu être un riche industriel, il risque de tout perdre, non pas par incompetence, mais seulement par générosité idéologique.

## **15 - Les années Mermoz**

### **Aller de l'avant**

Marcel Barbu parti, les divergences des deux Marcel ne sont plus l'occasion d'incessantes disputes, du moins pas en public. Marcel Mermoz s'attache à réorganiser la production. Par étapes succes-

sives, il effectue la séparation des biens de Marcel Barbu et des compagnons de la communauté Boimondau : qu'est-ce qui appartient à Marcel Barbu, qu'est-ce qui appartient à la Communauté ? C'est un divorce, il faut utiliser toutes les ficelles juridiques et administratives pour que les compagnons retrouvent leurs moyens de production.

Rude tâche pour Marcel Mermoz. L'année 1946 a été éprouvante moralement, les confits et les disputes avec Marcel Barbu ont laissé des traces parmi les compagnons. Marcel Mermoz doit mener deux combats parallèles : la cohésion de l'équipe au sein de la communauté et le développement de l'entreprise. Pour resserrer le groupe il utilisera chaque demande, chaque prétention, chaque faux pas de Marcel Barbu qu'il présentera comme un danger pour la vie de leur Communauté. Face aux dangers, les compagnons se resserrent.

Sur le plan industriel il met en place une organisation fonctionnelle avec les premiers compagnons qui ont fait la Règle et avec lesquels il a tissé d'étroites amitiés pendant le maquis. Marcel Mermoz est P-DG de la SCOP, Michel Thomas dirige la comptabilité, Georges Matras le commercial, Robert Billiet l'industriel et Robert Brozille le social.

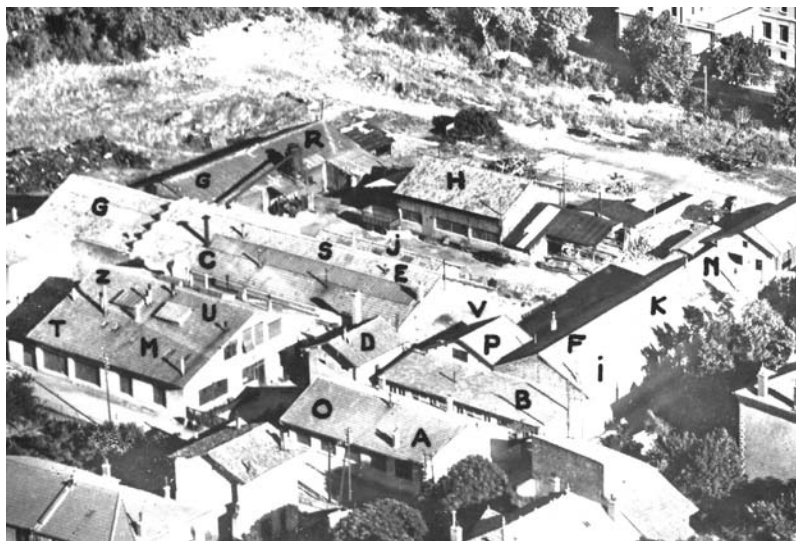
Il y a eu des périodes difficiles, par exemple en 1948, quand pendant trois mois, les salaires se sont limités à quelques acomptes, le minimum pour vivre. Ils se sont serré les coudes, les plus fragiles ont cherché du travail ailleurs. Ils n'ont pas vendu beaucoup de boîtiers et les stocks ont explosé. Quand la reprise a pointé à l'horizon, Boimondau a pu livrer rapidement, et les arriérés de salaire ont été payés. La confiance en leur capacité de relever le défi en restant solidaires et la clairvoyance de leur chef leur assure un avenir certain.

Après trois ans de développement avec la fabrication de boîtiers de montre et la sérieuse crise en 1948, il faut penser à diversifier la fabrication. L'analyse est claire, un développement régulier néces-

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail à Valence

site d'avancer, sinon c'est le recul, la stagnation, la sclérose, et le vieillissement de la Communauté, qui s'installent.

Marcel Mermoz ne se donne pas pour objectif de faire évoluer la Communauté de travail, il la prend comme la laissée Marcel Barbu. Avec les compagnons, ils ont créé la Règle, à eux de la faire vivre. D'ailleurs, la Règle est fondée sur des valeurs chrétiennes, ce n'est pas pour Marcel Mermoz, l'exemple à suivre, cette morale n'est pas la sienne. Il fera le minimum, c'est-à-dire rappeler aux compagnons



### *L'entreprise Boimondau*

*A - Administration*

*B - Bibliothèque*

*C - Chromage*

*D - Douches*

*E - Entretien*

*F - Service social*

*G - Garage*

*H - Menuiserie*

*I - Infirmerie*

*J - Jardin d'enfants*

*K - Salle des fêtes*

*L - Logement*

*M - Mécanique*

*N - Cuisine*

*O - Outillage*

*P - Presses*

*R - Remise*

*S - Salle de cinéma*

*T - Terminage*

*U - Bureau d'études*

*V - Vestiaire*

*Z - Montage*

leurs engagements. Libertaire il est arrivé à Valence, libre il le demeure aujourd'hui. Et il a déjà prévenu : si vous n'êtes pas contents, je pars.

Beaucoup de compagnons n'apprécient pas de devoir être moins exigeants envers le chef qu'envers leurs camarades de production. Quand un nouveau arrive, il est plus difficile de lui faire partager les valeurs communautaires.

En 1949, la communauté Boimondau s'est totalement émancipée de la tutelle de Marcel Barbu. Il n'est plus propriétaire des moyens de production. L'échec des nouvelles Communautés qu'il a voulu créer, les relations tendues avec les compagnons de Boimondau sur ses prétentions financières l'ont totalement décrédibilisé. Maintenant c'est l'avenir de la société qui les mobilise tous, Marcel Mermoz en tête.

## **Vie communautaire**

Le passage comme compagnon ou compagne est toujours une épreuve. Pour certains c'est une simple formalité. Pour d'autres après plusieurs années, ils ne se sentent pas mûrs ou ne sont pas intéressés car en fonction de la période, l'intérêt n'est plus visible.

Encore ce matin Lucienne arrive en retard, cela fait la troisième fois depuis le début du mois. Pas de chance, elle croise un membre du Conseil général qui lui dit : « Tu verras, on en tiendra compte quand tu passeras compagne. »

C'est le grand jour, elle est convoquée au Conseil général, elle a le tract. Hier, elle a relu la Règle et une série de questions sur le travail, l'instruction civique, mais ses retards fréquents, elle ne peut pas les effacer. Elle a su répondre, personne ne lui a fait de remarques sur les retards, elle est acceptée compagne.

## **Marcel Mermoz quitte la Communauté**

À l'assemblée générale d'avril 1951, tout se passe comme à l'accoutumée, Marcel Mermoz présente les projets pour l'année suivante. Qu'est-ce qui se passe pour que deux mois plus tard, en assemblée extraordinaire, Marcel Mermoz présente sa démission. C'est le seul point à l'ordre du jour.

Marcel Mermoz s'est donné à fond dans sa mission, sa santé se fragilise et il sent que les compagnons aspirent à plus de liberté et que la communauté leur devient, chaque jour, plus pesante. Il décide de quitter la direction de Boimondau pour se consacrer totalement au développement du nouveau projet de la Cité horlogère. Il ne sera jamais bien loin de la Communauté, et de son bureau de la Cité Horlogère, il tirera encore quelques ficelles de Boimondau.

## **Marcel Mermoz s'adresse à ses compagnons**

« C'est une adresse plutôt sentimentale que je voulais vous faire. Le départ du responsable, au moment où il quitte ses responsabilités, est toujours un moment pénible, parce qu'on tient à la Communauté, on y est habitué, on a, si vous voulez, ses courants, ses méthodes, qui sont installés. Alors, c'est toujours avec un serrement de cœur. Seulement, je vous le répète, il y a les exigences de la santé, et puis les exigences d'un rôle qui est encore à jouer au Centre horloger, et qui font taire, précisément, tous ces sentiments.

« Je me sens de Boimondau, je m'y sentirai toujours. Je pense que les copains aussi le sentiront. Et ce problème-là est un problème qui est pour moi réglé, parce qu'il est dans le cœur de tous les copains. Je ne demande aucune garantie à Boimondau. Je vais prendre d'autres responsabilités. Dans deux ans je reviendrai vous trouver pour une place, comme un compagnon qui a quitté et qui revient. Je vous demande de me garder ces droits-là ainsi qu'à mon épouse. Matériellement, je suivrai la règle de tous les compagnons partis au

Centre horloger : garantie de salaire de trois mois, défalcation faite de la rémunération que je percevrai là-haut. Je le dis pour le fixer. Tout le reste, maintenant, c'est une question de contacts.

« Il s'est trouvé que n'ayant jamais été dans une position d'égalité, c'est-à-dire dans une position d'exécutant, je n'ai pu avoir avec vous tous des contacts détendus, des contacts simples de compagnon de travail. J'ai toujours, ayant eu des responsabilités, c'est-à-dire la charge et l'ennui d'avoir à être désagréable, blesser quelqu'un, au nom du bien commun de la Communauté. Il me fallait maintenir ce que je croyais être juste et ce que ma fonction m'ordonnait de faire, et parfois j'ai peiné beaucoup d'entre vous. J'en ressentais beaucoup plus de peine que vous-mêmes ; et parfois je trouvais que la fonction de responsable de Communauté était terrible. Elle oblige une personne qui voudrait faire plaisir à empoisonner l'existence d'un copain qui voyait peut-être mal le problème, qui avait des exigences trop grandes vis-à-vis du bien commun. Cela m'a obligé, sans cesse, à jouer le rôle du « Père Fouettard », à sans cesse intervenir parce qu'il y avait un relâchement, parce que je sais que la discipline est la Règle des sociétés et que, plus on est individualiste, plus on réclame la liberté pour soi, plus on veut l'ordre pour les autres. Si tout le monde veut le désordre, la fantaisie, tout le monde en souffre. J'ai été obligé dernièrement de prendre les mesures contre certains retardataires. Alors, je pense : puisque le Chef de Communauté s'en va, il lève tout cela ; c'est normal, vous savez bien. Il y a de temps en temps le droit de grâce. Alors on n'en parle plus.

« D'autre part, il y a beaucoup de camarades que j'ai mal connus, dont le contact avec moi a été trop insuffisant, des camarades que j'estimais mal, parce que je ne les connais pas. Et l'un des mérites des tests a été de montrer que ces camarades étaient mal compris dans la Communauté. Personnellement, je croyais que c'était des égoïstes, des « je m'enfoutistes », et les tests m'ont appris qu'il y avait en eux des ressources communautaires très grandes, que je n'avais pas su découvrir, que je n'avais pas su orienter, et faire épanouir. Alors, cela,

je le regrette. Maintenant, je m'en vais. Je ne peux pas réparer le passé. Je pense que Matras s'occupera de ces cas-là. Il faut que nous nous en occupions. Il faut véritablement que ces copains qui sont des communautaires, qui ont le véritable esprit communautaire, trouvent le moyen de l'exprimer, de le réaliser. C'est une première chose que je tenais à vous dire. Il y en a une deuxième.

« Si j'ai été parfois injuste, j'ai toujours voulu la justice. Seulement, je pouvais être mal informé, je pouvais mal juger, je pouvais surtout, à certains moments de fatigue, ne pas avoir le contrôle nécessaire, indispensable, et un responsable a toujours tort de se mettre en colère, un responsable a toujours tort de s'emporter. Et cette nervosité croissante m'a montré que cette fatigue que je ressentais pouvait être dangereuse pour la Communauté, et aboutir à des conflits, à des incompréhensions. Et, quand on en est là, il vaut mieux s'arrêter. C'est la sagesse, c'est le bon sens.

« Ceux qui pensent que ce n'est pas pour raison de santé n'ont qu'à se rappeler certaine réception que j'ai faite à un malheureux copain qui a eu le tort de mal me poser un problème à un mauvais moment... Cela aussi montre la nécessité pour le responsable de laisser et d'abandonner.

« Maintenant, puisque j'ai fait, en quelque sorte, le tour de mon comportement, il y aurait encore beaucoup de choses à dire, mais c'est toujours ennuyeux de parler de soi-même. Je voudrais tout de même maintenant dire, à mon avis, l'orientation minime de la Communauté :

« Ne pas tomber dans l'erreur des coopératives ne pas devenir un simple agrégat de copains qui travaillent ensemble pour faire des bénéfices, parce qu'à ce moment, la Communauté est vidée de son sang. La Communauté, c'est l'épanouissement des hommes et cet épanouissement ne peut se réaliser qu'en construisant quelque chose, en réalisant quelque chose. Il faut que chaque copain ait un

sens dans sa vie. Et quand des copains me disent : « On ne se sent pas chez nous à Boimondau », c'est justement dans cette mesure que ces copains ne sont pas des communautaires. Quand tous les copains auront compris que la moindre pince, que le moindre bâtiment que la moindre machine, c'est leur sueur, qu'ils en ont l'usufruit, que c'est la propriété sociale dont ils peuvent être fiers, c'est leur sécurité, leur garantie, eh bien ! Une fois cela compris de tout le monde, quand cette fierté sera au cœur de tous les copains, à ce moment-là, vous verrez, cela ira beaucoup mieux. Et quand on parlera d'agrandir la Communauté, de lui donner un volume plus grand, comment est-ce que ça se passera ? En prélevant sur la rémunération, et la rémunération, ce n'est pas le but dernier. Le but dernier que vous recherchez tous, c'est tout de même une sécurité que le régime capitaliste ne vous donne pas.

« Certains cherchent une sécurité en s'installant à leur compte, et Dieu sait combien ils paient cher cette sécurité ! Alors, la Communauté donne tout cela. Et puis, il y a l'épanouissement culturel. On subit parfois la culture à la Communauté, mais elle porte ses fruits. Lorsqu'il y a des gouttières, quelque part, dans les très vieux châteaux, que les gouttes d'eau tombent une à une sur la pierre, vous voyez un trou qui se forme. Il s'est formé peut-être en 20 ou 30 ans. Pourtant, une goutte d'eau seule qui tombe, ça ne laisse pas de trace, ça n'apparaît pas. Eh bien les idées que nous exposons ici à la Communauté, chaque semaine, les problèmes que nous discutons en groupes de quartier, obligent les copains qui, sans cela ne le feraient pas, à une gymnastique intellectuelle, à la constatation qu'ils ne savent pas grand-chose, qu'ils ont tout à apprendre, que jamais peut-être ils n'arriveront à comprendre dans sa complication, ni la société dans ses oppositions et ses contradictions.

« Il est nécessaire de comprendre, de savoir tout cela. Et puis, enfin, pour terminer, la Communauté est faite avec le meilleur de la classe ouvrière. Nous sommes tous des ouvriers, et nous sommes fiers



d'être des ouvriers, fiers d'être sortis du rang. Nous sommes dans une position particulière dans la Communauté, position avantageuse. Cela ne doit pas nous faire oublier qu'il y a des esclaves dans les usines capitalistes, des esclaves qui suent, qui peinent ; nous devons être solidaires avec eux. Et ce n'est pas faire de la politique. Il y a des gestes de solidarité qu'il faut faire, gestes élémentaires, et la Communauté devra toujours se sentir liée avec cette classe ouvrière. Cela aussi, il ne faut pas l'abandonner, il ne faut pas oublier le rayonnement, communautaire, il ne faut pas oublier l'expansion de la Communauté.

« Alors, je termine en vous disant que je vous aime bien tous. Tous ceux qui me connaissent savent que je ne porte jamais de rancune sur moi, ni en moi, ni contre qui que ce soit. Si j'ai pu être dur, si j'ai pu être brutal, je ne suis pas parfait, comme vous tous d'ailleurs, et c'est pour cela que je vous demande de l'indulgence, et je vous demande de garder de moi le souvenir d'un bon copain.

« Je serai toujours là. Et pour terminer, c'est tout l'espoir de Boimondau que je vous confie. Si j'ai mis pendant sept ans toute ma vie dans la Communauté, j'entends que cela ne dégringole pas, ne disparaisse pas, parce que c'est aussi ma sécurité, plus tard, vétéran. C'est à vous de le faire. Alors, essayez d'aller plus loin ; essayez de faire mieux, essayez de solidifier, de consolider tout cela, et la meilleure manière, c'est d'être des hommes libres. Que jamais les divisions politiques ne s'insinuent dans la Communauté.

« Je demande aux camarades communistes de penser le problème de la Communauté, non avec la perspective d'une usine capitaliste, mais avec la véritable perspective d'un embryon d'une cellule sociale nouvelle qui s'intégrera tout naturellement dans un ordre nouveau qui arrivera, qu'on le veuille ou non. Et je demande aux chrétiens, aussi, de n'être pas des sectaires, de comprendre les autres. Il faut bien savoir que nos pensées sont aussi différentes que nos visages sont dissemblables. Nous avons chacun un visage propre, et derrière

le visage, dans notre cervelle, dans notre cœur, il y a des choses qui ne sont pas tout à fait parallèles, qui ne se ressemblent pas, qui peuvent même s'opposer. Il faut le savoir, le comprendre, s'exprimer clairement, franchement, discuter ; mais que toutes les discussions soient toujours situées sur un certain plan de gentillesse, parce que l'acrimonie, l'amertume déchaînent l'amertume à nouveau. Après, on dit : « Il y a des malaises » ; il y en aura encore, il y en aura toujours tant que les hommes seront entre eux. Vous croyez que dans les ménages il n'y a pas de malaises ? Vous croyez que six mois après la « Lune de miel », et Dieu sait, même dans ces six mois, il n'y en a pas ? Et vous voulez que là, où 100 personnes mariées ensemble, il n'y en ait pas ? Il s'agit de savoir quels sont ces malaises et, avec bon sens, les situer à leur niveau et à leur mesure.

« Voilà, mes chers amis, c'est toute l'adresse, que je voulais vous dire, vous remercier de la pensée que vous avez eue de me faire un petit cadeau c'est de m'apporter des fleurs. Je les aime bien. Et surtout de savoir que les copains ont eu cette petite idée. Je n'y avais même pas pensé.

« Alors, c'est terminé, et je vous dis maintenant : “Au revoir” »

## **16 - Répondre aux besoins des hommes**

Dans une Communauté de travail, la fabrication - de montres pour Boimondau - doit permettre le financement des besoins des compagnons et de leurs familles : approvisionnement, logement, culture, loisirs...

### **Coopérative de consommateurs**

Pendant la guerre et quelques années après, le ravitaillement en nourriture et autres biens de consommation courante est la préoccupation de tous les habitants. Les tickets de rationnement étaient

obligatoires pour se procurer le nécessaire pour vivre. À Boimondau, une équipe de ravitaillement a été mise en place pour assurer le meilleur accès aux produits nécessaires, l'équipe peut compter sur la production agricole de la ferme de Combovin dont elle a la charge d'organiser la distribution, mais ce n'était pas suffisant. Il faut chercher et trouver, même au marché noir, les marchandises pour les familles de la Communauté. À cette époque déjà, les compagnes et compagnons disaient : « On va à la coopérative ».

De cette activité est née en novembre 1952, une coopérative de consommation : COOPMONTPLAISIR. Ouverte dans les locaux de Boimondau. Elle bénéficiait de l'aide de la Communauté : mise à disposition de personnel, approvisionnement des salariés pendant le travail. Le paiement des marchandises pouvait se faire au comptant ou par le compte courant chaque mois. Dès le départ, pour tout achat, il est remis des timbres à coller sur des feuilles qui permettront de bénéficier en fin d'année d'une redistribution s'il y a bénéfice. Cette coopérative n'avait pas de vie communautaire indépendante et fonctionnait comme un service de Boimondau.

Le premier président en est Robert Billiet, remplacé par Georges Matras en 1958. Après quelques années, la coopérative fut contrainte à équilibrer son budget, et à ne plus compter sur l'aide directe de l'entreprise.

### **Le Foyer Dauphinois**

Dans la mémoire de beaucoup de compagnons, c'est Boimondau qui est à l'origine du Foyer Dauphinois, mais c'est une idée de Marcel Barbu.

Dès l'après-guerre, Robert Brozille pose la question dans *Le Lien* d'octobre 1944 : « J'ai souvent l'occasion d'aller chez les copains. J'ai vu des copains malheureux parce qu'ils sont obligés de vivre dans de vieilles bicoques que les épouses se tuent à rendre agréables. Ne



pourrait-on pas faire quelque chose pour que nos compagnons et leurs familles aient un meilleur intérieur ? Ne pourrions-nous pas faciliter les choses par la construction de petits pavillons avec jardins par exemple ? »

C'est la cité Donguy-Hermann on prend la première initiative : un certain nombre de communautaires habite sur place dans des locaux exigus, et le terrain autour des ateliers ne manque pas, l'idée de construire des maisons, à la portée des bourses des salariés fait son chemin. Le 5 mai 1948, Marcel Barbu prend l'initiative de déposer les statuts de la Société anonyme coopérative d'Habitation à bon marché « Le Foyer Dauphinois » chez maître Chevalier. La société est déclarée le 29 novembre 1948 au tribunal de commerce de Romans. Le 1<sup>er</sup> décembre, à la première assemblée générale, Marcel Barbu est le premier président et son siège est à la Cité Donguy-Hermann. Robert Meegens est vice-président et Marcel Bessière est nommé secrétaire. Tous trois ont des responsabilités à la cité Donguy-Hermann.

Pendant les dix huit premiers mois, la société a accueilli de nouveaux candidats à la construction venant principalement de la Communauté Boimondau. Quelques études sont lancées, mais n'ont débouché sur aucune construction.

En juin 1950, suite à la faillite des établissements « Pierrette Barbu », à leur mise en liquidation entraînant la fin de la cité Donguy-Hermann et à la session par les administrateurs (anciens de la cité) de leurs actions qui a pour effet de rendre caduc leur mandat au conseil d'administration, il est décidé le renouvellement de la direc-

tion. Les compagnons de Boimondau reprennent la direction de la société : Georges Matras devient président, Fernand Coissieux est nommé vice-président (entrepreneur, il est extérieur à la communauté) et Louis Bouvet est nommé secrétaire.

La nouvelle équipe se met au travail, les sociétaires attendent du concret. Le siège social initialement à la cité Donguy-Hermann, puis au siège de Boimondau, est déplacé rue de Alpes, puis rue Faventines<sup>18</sup> et devient indépendant de la Communauté.

### Et bien d'autres réalisations

Les besoins des hommes sont immenses et les initiatives ne s'arrêtent pas à la consommation et au logement : maison de repos de la Baume Cornillanne pour les familles, la colonie de Tamié en Savoie pour les enfants, le ciné-club qui deviendra interentreprises, de nombreux équipes sportives, etc.

## 17 - Glissement vers une société « normale »

La communauté Boimondau a connu trois chefs après Marcel Mermoz. Tous les trois sont des compagnons des premières années de l'entreprise Marcel Barbu.

### Georges Matras en 1951

Le 28 juin 1951, Georges Matras remplace Marcel Mermoz à la tête de Boimondau. Né le 24 août 1914 à Valence il entre dans l'entreprise le 15 juillet 1941, c'est-à-dire peu de temps après le premier salarié embauché le 23 juin. Homme discret, il prend

---

18. À Valence, le Foyer Dauphinois a construit un quartier de maisons sur le principe "Castors" où quelques anciens de Boimondau habitent. Le Foyer Dauphinois se transformera en Habitat Dauphinois dont le siège social actuel est 20 rue Balzac à Valence.

rapidement des responsabilités, chef du service commercial, membre du Conseil général. Début 1944, après l'arrestation de Marcel Barbu, le Conseil général replié à Paris lui confie l'organisation des ateliers clandestins sur Valence. En juin 1950, il est nommé président-directeur général du Foyer Dauphinois et c'est sous sa présidence que seront construites les premières maisons. Avec Marcel Mermoz, il participe à la création de la Cité horlogère et prend la présidence du conseil d'administration de Centralor (communauté de la Cité horlogère). En 1952, il crée et prend la présidence de la coopérative de consommation COOP-MONTPLAISIR.

Le passage de Georges Matras à Boimondau ne se résume pas à ces quelques dates. Il bénéficie d'une période industrielle faste pour l'horlogerie, et d'une bonne entente avec Marcel Mermoz soudée par les années de maquis et les épreuves de l'après-guerre. Ensemble, ils créent la Cité horlogère, ils mettent en place l'Union horlogère qui devait permettre le développement des deux structures.

### **L'Union horlogère de Valence**

La Règle de janvier 1944 a laissé de côté la rédaction de certains chapitres dont le VI « Organisation professionnelle » car cela nécessite qu'il existe plusieurs Communautés ayant le même type de production. Lors des journées d'études de 1950, cette lacune est comblée et Boimondau adopte un projet « Organisation professionnelle ». Un nouveau chapitre est inclus dans la Règle et sera accepté par toutes les futures Communautés horlogères de Valence. Marcel Mermoz devenu responsable de la Cité horlogère va proposer la mise en place progressive de l'Union horlogère limitée aux coopératives de Valence.

Il faut plus de trois ans de réflexion pour que l'association « Union Horlogère de Valence » soit créée le 22 octobre 1954. Elle a pour but de mutualiser les services généraux des Communautés de Valence

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail à Valence

qui travaillent dans l'horlogerie pour constituer un ensemble économique beaucoup plus puissant et leur redonner du tonus sur le plan social. Cette union comprend sept Communautés de travail : Boimondau (173 salariés), Centralor (34 salariés), Cadreclair (45 salariés), Rhonex (3 salariés), Scoméca (23 salariés), Comptoir Horloger de Cévennes (CHC) (6 salariés), Cotraméca (11 salariés) et le Comité Inter Entreprises (22 salariés), soit plus de trois cents salariés. Si tout marche bien, elle pourrait intégrer les Communautés de Besançon : Communauté Cometeor, Communauté Chervet et Communauté Le Bélier.

L'association étant une première étape, la réflexion est engagée pour savoir la forme à prendre pour réaliser le meilleur fonctionnement. Certains pensent à une fusion : création d'une seule SCOP, d'autres craignent la disparition des Communautés ou tout du moins leur animation impossible avec plus de cinq cents salariés. Il est décidé de rester en association et de s'adapter en marchant.

Les services communs se mettent en place. Les équipes fonctionnelles sont composées de personnels de Boimondau ou de la Cité horlogère qui travaillent sur un même site, mais restent attachées administrativement à la Communauté d'origine.

Bien vite des dissensions apparaissent. Les services commercial, technique et financier dirigés par des personnes de Boimondau n'ont pas réellement apporté les améliorations souhaitées par les Communautés. Seuls les Services sociaux dirigés par Marcel Mermoz de la Cité horlogère vont de l'avant. Marcel Mermoz critique sévèrement la direction de Boimondau, ce qui ne peut qu'envenimer les relations. Les personnels détachés prennent parti pour leur Communauté d'origine.

Un terme est mis à cette association.

## La Règle communautaire suspendue

La concurrence est difficile pour Boimondau qui essaie d'améliorer les coûts et de se rapprocher des clients. En janvier 1957, à la demande de la municipalité de Die qui veut favoriser la création d'emplois, un atelier de polissage est installé dans la commune. Il sera fermé en août 1959 sans avoir prouvé son utilité pour Boimondau. Un dépôt est ouvert à Annemasse en 1959. Ouvert tous les après-midi, il permet aux petits clients, artisans locaux, de s'approvisionner. Cette initiative n'est pas satisfaisante.

1958 est une année difficile. Sur les conseils de l'Entente communautaire (Association nationale des Communautés), la Règle est suspendue et de ce fait les décisions ne sont plus prises à l'unanimité. L'Entente propose encore le rapprochement avec la Cité horlogère et de regrouper certains services généraux. Suite à l'expérience de l'Union horlogère qui s'est mal terminée, il est créé la Fédération des Communautés de Valence (FECOVA) dont l'animation est assurée par l'Entente. Le premier service mis en place est la formation intercommunautaire avec Marcel Mermoz comme responsable. Cette fédération ne fonctionnera pas, les divergences entre responsables étant trop importantes.

L'action de Georges Matras est de plus en plus contestée, les compagnons se divisent. Au conseil d'administration du 21 mai 1960, il n'est pas réélu au poste de Chef de la Communauté, il n'obtient que quatre voix sur neuf. Le 30 mai de la même année, il démissionne de son poste d'administrateur et de directeur du service commercial.

## Georges Normand en 1960

Né le 1<sup>er</sup> avril 1916 à Paris, Georges Normand entre aux établissements Marcel Barbu le 15 septembre 1941. Il prend la responsabilité de l'atelier de plaquage et participe activement à l'évolution des techniques.



En 1960, il est élu président de la SCOP Boimondau par cinq voix sur neuf, juste la majorité des membres du conseil d'administration et contre l'avis de l'Entente communautaire. Il inaugure la non-unanimité des décisions. L'objectif qu'il se donne est de faire entrer les commandes, il est souvent absent de l'entreprise, trop occupé à rencontrer les clients et à rechercher de nouveaux marchés. Il ne fera que deux mandats de trois ans.

Bien vite la contestation s'enclenche. Les organisations syndicales retrouvent leurs objectifs de défense des salariés face à un patron. Les anciens ne l'acceptent pas, il est facile de faire une nouvelle majorité changeante au conseil d'administration et remettre en cause les décisions prises la veille.

### **Roland Ludot en 1966**

En 1966, il faut élire un nouveau président du conseil d'administration et les volontaires ne se pressent pas, plus personne ne veut de responsabilités. Autour de la table sont rassemblés les compagnons qui depuis de nombreuses années sont renouvelés dans leur mandat ; les nouvelles têtes sont rares. Le poste est proposé à Roland Ludot, compagnon des premières années. Né le 7 mars 1925 à Valence, il entre en mars 1942 dans l'entreprise Marcel Barbu. De formation commerciale, il est lapideur, ensuite chef d'équipe lapidage, puis chef d'atelier au terminage. Il a connu toutes les évolutions de la Communauté et a été de presque tous les conseils d'administration. Il devient président du conseil d'administration en 1966. P-DG de peu d'envergure, c'est sûrement par ancienneté qu'il parvient à ce poste. Il aura comme adjoint Aimé Bonnefois. Il ne doute pas que tout continuera comme avant. Boimondau s'en est toujours sortie. Il pourra compter sur la présence des anciens compagnons qui assurent l'ossature de l'entreprise, ils tiennent les postes de chefs de service et d'ateliers, de l'encadrement, de la maîtrise, ils se connaissent bien, Roland n'est pas seul.

## Boimondau en trois périodes

Il est possible de diviser la vie de la communauté Boimondau en trois décennies :

- La première est le temps de la découverte, de la passion de ce qui pouvait être fait ensemble, on bâtit la « Chère Maison », pierre à pierre, pour une vie. Marcel Barbu prétend que la Communauté de travail s'est construite dans une période difficile à cause de la guerre. À la lumière de l'histoire, on peut dire que la guerre a soudé les hommes, en ce temps sans horizon la Communauté de travail a redonné espoir.

- La deuxième décennie, c'est plus d'effort. La marge sur les ventes des boîtiers de montre rétrécit. Il faut pourtant continuer à financer les actions sociales. Boimondau peut encore croire en son image et à la volonté des compagnons pour aller de l'avant. Dans les moments de doute, on remémore l'année 1948 : grâce à la solidarité, la Communauté s'en est bien sortie et grandie, alors pourquoi ce ne serait pas encore possible ?

- La troisième période c'est, pour un grand nombre de salariés, un pied à Boimondau et les yeux tournés vers l'ailleurs. En vingt ans la société a bien changé. À l'intérieur pour les anciens comme vue de l'extérieur, Boimondau est un laboratoire. Marcel Mermoz aurait « apprécié » que la première Communauté de travail rejoigne la Cité horlogère. Les deux expériences de collaboration (Union horlogère et FECOVA) prouvent qu'il ne peut y avoir plusieurs chefs. Marcel Barbu avait déjà souhaité que Boimondau rejoigne la cité Donguy-Hermann, sans résultat. Mais Boimondau ne peut se permettre ce retour sous Marcel Mermoz ; ce serait un aveu d'échec. Boimondau perd peu à peu de ses attraits. Travailler chez Crouzet par exemple, c'est plus simple. De bons salaires, un temps de travail et le reste chacun en dispose suivant sa volonté. Maintenant, l'autoroute du Soleil passe trop près de la « Chère Maison ».

## Fin peu glorieuse de l'entreprise

Le patron, un ancien élu par quelques-uns, n'a pas l'envergure nécessaire pour faire face à la situation qui s'enlise. En avril 1971, la société est en cessation de paiement suivi du dépôt de bilan. Les salariés partent en congé le 17 juillet 1971 mais le cœur n'y est pas, ils savent que l'entreprise va mal, ils craignent le retour. Roland Ludot croit avoir trouvé le moyen de poursuivre la production et la survie de la société. Il loue par convention passée le 27 juillet, à deux chargés d'affaire lyonnais (qui ont été déjà condamnés pour infraction à la législation sur les sociétés, faux bilans et détournement de fonds, mais Roland Ludot ne le savait pas) et à la Société des Magasins Spécialisés (SMS) pour UN franc par an toute l'entreprise : les machines, les stocks, et pour un loyer de mille francs par mois, les bâtiments industriels à Valence, une propriété à la Baume Cornillane et quatre appartements à Granges-lès-Valence. Ces biens pouvaient valoir cinq fois plus. Cela peut paraître peu, mais tous les avoirs de Boimondau sont inférieurs à la dette des créanciers, et pour Roland Ludot, c'est une coquille vide qui est louée. Il pense ainsi sauvegarder le patrimoine des compagnons en relançant la production. Si au bout de 3 ans la situation redevenait saine, Boimondau serait sauvée et son patrimoine intact.

Les congés se terminent, il faut penser à reprendre le travail. Les personnes de l'équipe du matin sont prévenues la veille qu'ils ne doivent pas venir à l'entreprise avant sept heures le lundi 2 août. Ils se pressent devant le portail où est affichée la liste des personnes qui peuvent entrer dans l'entreprise. Bientôt reste dehors un groupe qui regarde les portes se fermer sur leurs camarades qui se dirigent vers leurs postes de travail.

Aimé Bonnefois, bien que directeur adjoint, fait partie du lot des non-repris ainsi qu'un bon nombre de membres du conseil d'administration. Il se demande ce qui a pu se passer pendant les deux semaines de congés. Il se présente dans le bureau de Ludot et demande des comptes. Ils se connaissent bien, il n'y a pas de bar-

rière entre eux. Roland explique qu'il a tout fait pour que l'activité de l'entreprise se poursuive et pour cela, il a mis la SCOP en gérance pour un franc et montre à son ami les détails de la convention : deux industriels géreront l'entreprise et s'engagent à garder 150 personnes. Aimé veut prendre le temps de comprendre cette convention et met l'exemplaire dans sa poche. Par relations à la préfecture de la Drôme, il obtient quelques renseignements sur les deux repreneurs : ce ne sont pas des enfants de chœur ! Avec Marcel Mermoz, avec lequel il a gardé des liens à travers leur participation dans une association de prisonniers, ils vont ébaucher une information pour les salariés, un petit tract sera tiré à la Cité horlogère :

**Référence sur l'honnête homme :**

**Condamné le 31/10/70 par la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris**

**10 mois de prison avec sursis et 5 000 Frs d'amende**

**Pour**

**Infraction à la législation sur les sociétés**

**Présentation de faux bilans**

**Détournement de fonds**

À l'intérieur de l'entreprise, la mise en gérance pour le franc symbolique fait vite le tour des ateliers. Dehors, Aimé pose sur les voitures le petit tract. Le conseil d'administration est vite réuni et décide de porter l'affaire devant le tribunal de commerce de Romans.

Le 12 octobre 1971, le tribunal résilie la convention, non pour permettre le sauvetage de Boimondau, mais uniquement pour sauvegarder les intérêts des créanciers. La bonne foi de Roland Ludot ne fut pas mise en cause. Il n'avait pas les compétences nécessaires pour diriger une entreprise. En effet, être compagnon de la première heure n'est pas suffisant pour être un bon dirigeant.

Les compagnons « historiques » sont écœurés, ils n'ont plus envie de se battre, contre leurs chefs qu'ils côtoient depuis plusieurs

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail à Valence

décennies, contre les salariés, trop nombreux, pas intéressés par l'entreprise et encore moins par la Communauté dont ils sont exclus. Depuis plusieurs années, Boimondau s'enfonce, les comptes présentés sont faux et les compagnons manquent de ressort.

Le 22 septembre 1971, le tribunal de commerce de Romans décide la liquidation des biens. Il n'a aucune confiance dans la convention signée, d'autant qu'aucune indication n'est mentionnée sur les moyens qui seront mis en œuvre pour revenir à une situation saine. Cette décision met un terme définitif à cette expérience communautaire ; mieux vaut une fin rapide qu'une lente agonie qui les aurait tous usés.

# IV

## Valence berceau communautaire

### 18 - La cité Donguy-Hermann

En juin 1946, après son départ de la communauté Boimondau, Marcel Barbu veut mettre en place le deuxième échelon qu'est la Cité. Une Cité peut regrouper localement six à huit communautés comprenant chacune cent à cent vingt productifs. Dans l'esprit de Marcel Barbu, une Cité peut comprendre six cents à mille familles. Il espère que Boimondau le rejoindra, quand les compagnons seront prêts.

Il achète un vaste domaine situé sur le haut de Valence avec bâtiments, rappelant une gentilhommière campagnarde implantés dans un parc boisé de 4 hectares 1/2 : Miolis. Il y sera ajouté quelques constructions pour accueillir les fabrications (dans les fondations du premier bâtiment, une bouteille est enfouie comportant les noms des compagnons présents). Cette première Cité porte le nom de trois anciens compagnons, fusillés pour fait





*Le service administratif de la Cité Donguy-Hermann. Au centre, Marcel et Pierrette Barbu.*

de résistance ou morts dans les camps : Simone et Jean Donguy et Charles Hermann. Marcel Barbu croyait que cette Cité en appellerait d'autres et qu'elles pourraient se fédérer sur le plan régional pour aboutir à une fédération nationale.

Sur le plan administratif, une nouvelle société de production est créée qui porte le nom de Pierrette Barbu. C'est cette seule structure juridique qui regroupera toutes les communautés. L'idée de Marcel Barbu est de mettre des moyens (bâtiments, machines, la recherche de clients, fournisseurs, crédits...) à la disposition des ouvriers et il revient à eux seuls le devoir de produire, de vendre et de fixer les salaires dans un esprit de solidarité.

La cité Donguy-Hermann est véritablement reconnue lors de la première assemblée générale le 27 mars 1948 qui constate l'existence de quatre Communautés :

- La communauté le Sillon dirigée par Robert Savy, puis par Pierrette Barbu, se consacre à la fabrication de boîtiers de montre en plaqué or et acier.

- La communauté Mécahor, dirigée par René Despert, est née le 1<sup>er</sup> janvier 1948, est vouée à la mécanique de précision et son principal client est le Sillon.

- La communauté Commadau dirigée par Henri Pompon, née en octobre 1947, regroupe les ouvriers du bâtiment. La construction de différents ateliers pour les communautés et des logements pour les familles des compagnons devait générer suffisamment de travail dans le bâtiment pour permettre la création de cette Communauté.



- La communauté Codastra dirigée par Marcel Bessière, s'occupe des services communs : fonctions administratives, commerciales, financières et sociales de l'ensemble de la Cité.

Le Conseil général et les Assemblées de contact sont en place. Les Groupes de quartier, dont un est composé des familles habitant sur le site de la Cité, fonctionnent. On retrouve les activités habituelles dans une Communauté : les équipes Journal, Sports, Photo, Cinéma, Fêtes et Réunions, Ravitaillement, Rayonnement, Chrétienne.

Début 1949, le rendement n'est pas au rendez-vous, les commandes ne peuvent être livrées, les dettes s'accumulent. Pour obtenir leurs arriérés de salaire qu'ils ont peur de perdre, les salariés s'adressent à



la CGT et le dialogue passe par des avocats. Marcel Barbu s'est fait l'obligation de ne rien leur devoir. Soixante-dix salariés sur cent dix sont licenciés. Les ouvriers spécialisés retrouvent rapidement un travail sur Valence ; en général les compagnons des Communautés ont une bonne image professionnelle. Pour les manœuvres, les chantiers du barrage de Donzère offrent des emplois nombreux.

En septembre 1949, Marcel Barbu tente d'obtenir de la communauté Boimondau, le versement d'une somme qu'il n'avait pas pu faire admettre lors de son départ en 1946. Les compagnons de Boimondau refusent cette demande car un compagnon quittant sa communauté ne peut prétendre à une part du capital, position que Marcel Barbu avait soutenue dès la création communautaire et qui est inscrite dans la Règle.

L'entreprise P. Barbu est en cessation de paiement. Elle propose à ses créanciers, dont fait partie la communauté Boimondau, un concordat que la majorité des créanciers refusent. Le tribunal de commerce déclare la société en faillite.

### **19 - Les compagnons de Boimondau se lancent**

D'autres essais ont été tentés à partir de Boimondau. Outre le projet qu'a Marcel Barbu lorsqu'il quitte Boimondau, quatre essais de Communautés de travail ont été tentés par des compagnons. À la lecture des documents, il est possible de donner deux raisons à ces tentatives. Tout d'abord, les compagnons des premières heures, ceux qui ont participé activement à la rédaction de la Règle et qui se sont personnellement engagés, ont pris des responsabilités dans les différents conseils et services de la Communauté : Conseil général, chef d'équipe, Service social, Tribunal. Les personnalités et les conflits entre les deux Marcel, ont parfois été la goutte d'eau qui donne envie de refaire ce qui les avait motivés. Ils ont aussi « senti » que pour les nouveaux arrivés, les valeurs de la Communauté de tra-

vail n'étaient pas la principale raison de leur engagement. Les salaires un peu plus élevés que dans les autres entreprises (avant 1950) ainsi que les nombreux avantages faisaient que l'on était bien à Boimondau.

La deuxième raison c'est le métier d'origine. Faute de trouver des spécialistes dans la micromécanique en nombre suffisant, Marcel Barbu embauche toutes les personnes libres, attentives à ses idées quelle que soit leur spécialisation. C'est l'occasion de revenir à leur métier d'origine. Mais pour tous, ils veulent se remettre en question et retrouver leur enthousiasme des débuts. La communauté Boimondau leur permet de la quitter un temps pour faire une expérience ; en cas d'échec, les compagnons sont assurés de retrouver un emploi à leur retour.

Pour ces nouvelles Communautés de travail, les compagnons et leurs familles resteront attachés à leur Communauté d'origine et participeront aux activités sociales.

### **Communauté de travail Goudard-Gerin**

Marcel Barbu a toujours souhaité un atelier de fabrication de bijoux en or, comme à Saint-Leu-la-Forêt dans l'entreprise créée avec son épouse, et particulièrement celui des boîtiers de montre en or. C'est en mars 1946 que l'entreprise communautaire Goudard-Gerin, voit le jour. Le matériel, l'or pour la fabrication et une somme de 150 000 F prêtée par Boimondau doivent permettre le démarrage rapide de l'activité. Avec l'appui des services commerciaux et comptabilité de Boimondau, quatre à cinq compagnons viendront rejoindre les créateurs.

Un an après, un terme est mis à cette entreprise à la demande de Gerin. Il doit restituer le matériel à Marcel Barbu, qui renouvelle sa proposition d'incorporation de la nouvelle communauté dans la cité Donguy-Hermann. André Gerin refuse de travailler pour les établis-

sements P. Barbu (qui sont propriétaires des locaux et des matériels des autres communautés). Il ne veut pas subir le poids permanent de Marcel Barbu. Il veut son indépendance, mais n'en a pas les moyens. Par principe André Gerin est opposé à l'appropriation collective des moyens de production. Il n'a jamais précisé comment pouvait fonctionner l'esprit communautaire, ce n'est pas son objectif.

### Communauté de travail SCOMECA



Robert Brozille est le premier professionnel que Marcel Barbu ait embauché en juin 1941. Il a participé à toutes les épreuves :

l'installation de l'entreprise Marcel Barbu rue Montplaisir, le maquis, la rédaction de la Règle en tant que membre du Conseil général de la pré-communauté en 1943, la fabrication clandestine des boîtiers de montre à Mourras... Très volontaire, responsable du Service social en 1946, il fait de nombreuses propositions (les nombreux écrits et prises de position dans le bulletin *Le Lien* l'attestent).

Le 16 juin 1948, il tente, avec son frère Jules et quelques compagnons, la création d'une Communauté avec comme moyen de production une SCOP de décolletage : SCOMECA (Société Coopérative Ouvrière de MECANIQUE). Elle est située à côté de Boimondau, 47 rue Montplaisir, et bénéficie de son aide. Cette entreprise marche bien, mais les difficultés viendront car l'esprit communautaire fait défaut et le manque de trésorerie met à rude épreuve les familles dont le revenu est aléatoire. La Communauté se met en sommeil. Robert et Jules sont réembauchés par Boimondau début 1949, puis à la Cité horlogère.

## **Communauté de travail COTRAMECA**

En 1948, quatre compagnons de Boimondau, dont Louis Laurier entré en 1942 - 1943, décident de se lancer dans une nouvelle Communauté de travail. Ils partent de rien. Le soir, après le travail à 18 h, ils se retrouvent sur un terrain juxtant les locaux Boimondau



pour rafistoler, de leurs propres mains, un vieux hangar qui abritera leurs locaux. En 1949 débute réellement la fabrication de menuiserie. Ils prendront les statuts de SCOP sous forme communautaire. Boimondau apportera l'aide administrative et participera au financement. Cette communauté vivra une dizaine d'années.

## **Communauté de travail La Biscuiterie dauphinoise**

André Demonteil et Marcel Courtial sont des compagnons embauchés en 1941 et 1942. L'un est pâtissier de profession. Ils ont connu le maquis, les hauts et les bas des débuts de la Communauté, les moments où il fallait se serrer les coudes et pratiquer la solidarité.

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail à Valence

Le 15 octobre 1948 pour le premier et le 1<sup>er</sup> novembre pour le second, ils ont décidé de repartir à zéro, et de monter une Communauté de biscuiterie.

Leur projet prend naissance deux ans plus tôt, et tout en assumant leur travail à Boimondau, les soirs et pendant les congés ils préparent le local qui devra accueillir la biscuiterie. Maçons, plâtriers, peintres, électriciens, leurs connaissances pratiques furent mises à rude épreuve. Le démarrage n'est pas facilité par les autorités, car à cette époque, le ravitaillement est encore difficile et les matières premières manquent. Comme toutes les nouvelles Communautés de travail, les membres peuvent participer aux cours, conférences et autres activités sociales de Boimondau. Leurs espoirs sont de courte durée, en 1951, la société cesse toutes activités.

### 20 - La Cité horlogère

La Cité horlogère a commencé d'exister en mars 1950, dans les anciens locaux de la cité Donguy-Hermann qui avait déposé le bilan en 1949. Pendant un temps la Cité s'est appelée Cité horlogère Donguy-Hermann, ce qui, dans la mémoire de beaucoup, a fait penser que c'était la même Cité ou la même Communauté, et il n'est pas rare de voir des documents faire référence à la Cité Donguy-Hermann bien après sa dissolution.



Cette Cité est l'aboutissement des efforts de l'Entr'aide communautaire, de la communauté Boimondau et du Centre d'orientation sociale des étrangers. Par étapes successives, la Cité horlogère s'adapte en marchant.

La Cité horlogère n'a pas d'existence juridique, elle désigne un lieu de vie, de travail. Juridiquement c'est l'association Entr'aide



communautaire qui est propriétaire du terrain, des bâtiments, des machines. Elle a été créée le 28 février 1949 à Paris pour assumer le rachat des biens de la Cité Donguy-Hermann et permettre l'implantation du Centre de Formation, pour réfugiés, appelé aussi Centre Horloger. Gaston Riby est le premier responsable.

Plus tard, une Union des Coopératives de la Cité horlogère est créée pour reprendre le matériel, le mobilier et tout ce qui est utilisé en commun. Les locaux industriels seront loués par l'Entr'aide à l'Union des Coopératives. Cette structure donne une assise juridique à la Cité horlogère. Les autres bâtiments sociaux et les logements sont loués au Comité interentreprises. C'est ce Comité qui gère les activités sociales de toutes les Communautés de la Cité ; il n'y a pas de service spécialisé. Comme pour Boimondau, toutes les structures mises en places pour un fonctionnement juridiquement reconnu sont dirigées par les mêmes personnes. On retrouve Marcel Mermoz, Georges Matras, Robert et Jules Brozille, André Gerin et quelques autres. Ce sont ces personnes qui prendront les responsabilités au conseil d'administration, au Conseil de Cité, au Comité interentreprises et Chefs de Communautés. La Cité va bénéficier du soutien et d'importantes aides financières de Boimondau : prêts pour constituer la trésorerie, paiement des salaires des familiers qui participent aux rencontres les jeudis matins à Boimondau. La Cité ne pourra pas rembourser toutes les avances, la dette sera transformée en part du capital.

En 1951, Marcel Mermoz prend totalement la direction de la Cité après son départ de Boimondau. L'avenir de la Cité dépend beaucoup de la marche de Boimondau. Des rencontres mensuelles sont organisées par les responsables pour harmoniser les productions, les services commerciaux, et éviter toutes concurrences inutiles. Le capital doit être collectif (comme dans toutes Communautés). Les diverses coopératives de la Cité participent au capital par des échanges de parts. Quand il y a des bénéficiaires, ils sont apportés au

Comité interentreprise qui les réinvestit en parts dans les sociétés.

En 1953, la Cité est dans une passe difficile, les salaires sont bloqués à un certain niveau. Les compagnons ne reçoivent que des acomptes, le reste est utilisé pour la trésorerie. Par solidarité, Boimondau bloque aussi ses salaires à 18 000 F par mois, la partie supérieure est mise à la disposition de la Cité. À l'assemblée du 30 avril 1953, Mermoz souligne « le réconfort que peut être cette décision des compagnons de Boimondau qui nous procure à la fois une aide matérielle et un appui moral considérable. Ce geste spontané d'ouvriers aidant d'autres ouvriers en difficulté est sans précédent dans les annales d'une entreprise ». Progressivement les sections Cadrans, Boîtiers or, Montres et Mécanique, créées dans le cadre du Centre horloger en début 1950, vont devenir des Communautés de travail avec un statut coopératif à partir de mai de la même année.

Ils continueront de participer aux réunions de quartiers avec les compagnons de Boimondau. Ils bénéficieront de l'organisation sociale, des formations et des conférences mises en place par Boimondau. Les fêtes seront organisées en commun. Les salariés de la Cité iront à Boimondau pour les visites médicales dans le cadre d'un service commun. Le contre-effort est organisé les samedis matin par l'amélioration et l'agencement des locaux (ateliers, bureaux), de l'extérieur (entretien des espaces, cueillette des fruits). Des extensions d'ateliers ont été réalisées par le contre-effort.

Jusqu'en 1954, la Cité horlogère applique la Règle discutée à Boimondau. La structure de la Cité est bien différente de celle de Boimondau. La Règle n'est pas adaptée à la vie de la Cité qui comprend plusieurs Communautés.

# Conclusion

À travers ce voyage au pays communautaire, j'ai voulu comprendre pourquoi des hommes et des femmes avaient fait quelque chose d'aussi peu ordinaire et me poser la question si c'était encore possible aujourd'hui.

J'ai plusieurs fois entendu dire et lu que vingt-cinq ans pour une communauté, c'est normal, puisque la durée de vie d'une entreprise industrielle est entre vingt à vingt-cinq ans. Mais une Communauté de travail peut-elle être comparée seulement à une entreprise de production ? L'entreprise n'est que le moyen d'assurer les revenus aux familles de la Communauté, rien n'interdit à une communauté de faire évoluer et diversifier les sources de revenu. À Valence, les entreprises communautaires ont toutes été développées dans la mécanique (horlogerie), mais ailleurs c'est dans le bâtiment, l'imprimerie et bien d'autres métiers.

Pour parler de communauté, il faut laisser de côté l'entreprise. Il faut regarder l'organisation que les hommes ont mise en place pour vivre et travailler ensemble. Pourquoi ce qu'ils ont vécu et construit pendant la guerre, pendant les moments difficiles, n'a pas résisté quand la société a repris son élan ?

Mes remarques se limiteront à de nombreuses questions, points de repère, constats, que chacun pourra prolonger de ses réflexions.



## **Les deux Marcel**

Si les deux Marcel ont tenu une place importante, elles ne sont pas de même niveau. Marcel Barbu, l'inventeur des Communautés de travail, a voulu tester ses idées, il a pris beaucoup de risques, entraîné toute sa famille dans un tourbillon jusqu'à la dislocation et, abandonnant ses créations, il alla tester d'autres idées sous d'autres cieux. Marcel Mermoz a profité d'une opportunité : la rencontre avec Marcel Barbu l'a fait entrer dans le processus de création communautaire. Il a apporté toute son énergie, son militantisme et ses connaissances acquises dans ses formations marxistes pour conforter les bases industrielles des Communautés.

## **Posture de Marcel Mermoz**

Mermoz se sent à l'aise avec ces hommes qui parlent de révolution, qui mettent en place de nouveaux outils profitant du chaos de la guerre. Ils veulent construire un monde meilleur ? Lui aussi. Il en a tant rêvé ! La Règle, il a participé à son élaboration, il la connaît bien. Il a su l'interpréter avec succès pour développer l'outil de production. Dès lors, Marcel Mermoz a toujours été un « chef », et les compagnons l'ont bien compris.

Il a été Chef de la communauté de travail Boimondau en 1946, directeur du Centre horloger pour réfugiés (1950), chef de la Cité horlogère (1950), et directeur du Foyer des travailleurs étrangers (1967). Je pourrais ajouter les postes de président dans divers associations ou autres coopératives. Il est difficile de trouver un moment où Marcel Mermoz a mis les mains « à la pâte » pour participer à la fabrication, si ce n'est pendant quelques contre-efforts. Son projet personnel était de vivre sur une terre, de l'agriculture et de l'élevage, maître de son temps qu'il pouvait consacrer à la lecture, et, sans l'avoir souhaité, il est chef d'une troupe : adieu paresse ! Fin des envies personnelles. Qu'a-t-il créé de nouveau, de sa propre initiative, en partant de la base, d'une idée originale à lui ? Il a mis toute son intel-

ligence, son dynamisme, au service des autres, sans aucun profit personnel, mais sans en avoir lui-même l'initiative. Il a géré et managé toujours en gardant la place de dirigeant, il n'acceptait personne au-dessus de lui. Tout supérieur est un homme à combattre (formation marxisme) et Marcel Barbu en a fait les frais. Un exemple, dans la préface écrite par Marcel Mermoz pour le livre des dix ans de Boimondau, l'action de Marcel Barbu se limite à quelques lignes (quatre pas plus) pour le dénigrer, c'est un moins que rien. Pas même un clin d'œil « sympa » à celui qui l'a soustrait d'un départ certain en Allemagne en 1943.

### **Position de Marcel Barbu**

Marcel Barbu a créé les entreprises de ses mains et de son intelligence, avec la participation active de son épouse Pierrette. Tous les deux travaillaient aux établis, sur les tours ou perceuses, à côté des compagnons mais pas toujours pour leur plus grand plaisir. Certes, c'était pour donner un coup de main ponctuel, pour finir une commande, mais aussi pour l'exemple, car il croyait fortement aux vertus de l'exemple, se permettre lors d'une prochaine réunion de contact quelques observations sur le comportement de tel ou tel, ou, réaffirmer le contenu de la Règle. Chaque compagnon devait se remettre en cause pour évoluer et faire évoluer l'ensemble de la Communauté.

L'expérience de la cité Donguy-Hermann, qui devait être le maillon supérieur, n'a jamais été admise par les autres Communautés. Les compagnons de Boimondau, à part quelques-uns qui l'ont suivi, ont laissé croire à Marcel Barbu que c'était une bonne idée.

Une question restera sans réponse : que serait devenu le monde communautaire si Marcel Barbu avait pu continuer d'assumer la direction et l'animation de Boimondau ? Certes Marcel Mermoz ne serait pas resté, il ne pouvait pas, tant par la différence de caractère et de formation et aussi parce que Marcel Mermoz n'a jamais su « obéir » bien longtemps à un supérieur.

## La Règle en évolution

La Règle, Marcel Mermoz n'a pas cherché à la bonifier ; toutes les modifications proposées étaient pour l'adapter aux évolutions et aux lois nouvelles. Les nouveaux étaient embauchés pour les besoins de la production, ils n'ont pas connu le poids du « chef spirituel », qui les poussait à se remettre en cause pour faire un monde meilleur. C'est l'un des reproches de Marcel Barbu : « Il [Marcel Mermoz] réduisit, consciemment ou non, si je puis le dire, la communauté Boimondau à l'état de coopérative ouvrière évoluée. L'opération se fit lentement, insensiblement. »

En supprimant quelques principes de base de la Règle : activités sociales non obligatoires, la fin de la rémunération à la valeur humaine, les décisions et le choix des responsables votés à la majorité, faisait que, par étapes, la Règle se vidait de sa substance et de ses exigences.

## Point d'entrée : l'entreprise

C'est la production qui a commandé la venue de nouveaux membres. Il fallait prouver que l'on était un bon professionnel, un maillon utile dans la production. Il fallait montrer la volonté de progresser, de mieux faire. C'est seulement après avoir été accepté comme salarié, que commence le processus d'intégration à la communauté. Trois cas pouvaient se produire :

1 - Les salariés réceptifs aux idées communautaires et qui y adhèrent. Ils vont s'informer, se former, accepter de faire quelques heures supplémentaires sans rétribution. Faire des propositions à leurs chefs. Prendre des responsabilités dans les activités, essayer d'entraîner leurs camarades vers l'esprit communautaire : ils y croient. Ce sont les salariés des premières années, ils quitteront le navire, moralement fatigués.

2 - Le groupe de ceux qui se trouvaient bien dans ce cocon. Ils n'avaient pas l'ambition personnelle de faire progresser la Communauté, mais ils étaient toujours prêts à participer à toutes les réunions, à donner un coup de main. Ils étaient très actifs

3 - Les salariés trouvant un intérêt direct, souvent quelques avantages financiers (salaire, activités gratuites). Ces salariés ne prenaient pas de risque ; ils savaient que les lois sociales leur garantissaient un minimum qu'ils sauraient, le cas échéant, faire respecter. Tout avantage de la Communauté était un plus dont il fallait profiter.

Dans les premières années de la Communauté, les salariés, majoritairement, croyaient en la vie en communauté. Mais, les années passant, les chefs de communauté furent choisis pour leur ancienneté et les exigences de la production se firent plus pressantes et vers 1955 - 1960, ce sont les salariés de la troisième catégorie qui progressivement ont pris le dessus. Pour vivre, une Communauté doit représenter cent à cent vingt familles et l'entreprise atteindra jusqu'à deux cent cinquante salariés. Ils ont conservé la Communauté, qui se limite aux œuvres sociales et à un comité d'entreprise qui a beaucoup de moyens financiers, tant qu'elle a pu apporter un supplément. Mais l'esprit était ailleurs.

### **Le capital est collectif, l'entreprise n'est à personne**

Pour créer la coopérative Boimondau en 1948, la majorité du capital était la propriété du comité d'entreprise, sept compagnons de la première heure ont pris quelques parts pour constituer la société. Ils prêtaient leurs économies à la coopérative, qu'elle utilisait comme trésorerie. Leur compte courant ne donnait aucun intérêt (garantie du pouvoir d'achat suivant la marche de l'entreprise) ; aujourd'hui on parlerait de placement solidaire. Un à un, les anciens ont quitté Boimondau. Résultat : tout salarié était propriétaire sans obligation financière, l'entreprise n'appartenant à personne. Pour les

votes aux assemblées générales, les compagnons présents recevaient des actions gratuitement. L'entreprise était perçue comme les autres, les anciens qui prennent les postes à responsabilité sont considérés comme les patrons.

### **Présence des familiers**

Dans les familles, dès le premier enfant, la femme devait rester à la maison pour assurer le travail intérieur, mais elle n'était pas coupée de la Communauté dont elle était membre à part entière. Elle devait participer aux formations (rémunérées) dispensées chaque semaine, prendre des responsabilités (bénévoles) dans l'organisation de la Communauté : Conseil général, Assemblée de quartier. Les femmes de compagnons étaient appelées les « familiers ».

Dans la société, les femmes ont été invitées à occuper un travail dans les entreprises qui étaient en manque de main-d'œuvre. Dès qu'elles ont pu, les femmes des compagnons ont cherché du travail en complément du salaire du mari, d'autant plus que les différentes crises horlogères ont mis le budget familial à rude épreuve.

Les familiers ont progressivement déserté la Communauté, plus préoccupés par leur propre emploi.

### **La Règle n'est plus appliquée**

En 1958, la Règle n'est plus LA référence et plus tard les décisions ne sont plus prises à l'unanimité, les chefs sont élus à la majorité par les compagnons dont le nombre diminue car il n'y a plus de nouvelle nomination. Ceux qui restent se partagent les responsabilités. À titre individuel, les compagnons ont gardé l'esprit communautaire, mais n'ont plus le courage de les faire partager. Pour la majorité des salariés, les compagnons et leur chef sont réduits à une équipe d'associés se partageant les pouvoirs.

## Les Communautés nouvelles

Boimondau, première Communauté de travail, a permis la naissance de nombreuses autres. Toutes celles qui ont été créées à Valence et qui se sont développées l'ont été à l'initiative de compagnons de la première heure :

- Gerin - Goudard avec André Gerin arrivé le 22 septembre 1942 ;
- SCOMECA avec Robert Brozille arrivé le 23 juin 1941 ;
- La biscuiterie avec André Demonteil arrivé le 18 août 1941 et Marcel Courtiel arrivé le 16 septembre 1942.

Ces compagnons, on les retrouve aussi au démarrage de la Cité horlogère.

Aucune Communauté n'a été créée à Valence par des compagnons embauchés après 1946. De nombreux stagiaires ont tenté l'expérience mais hors du département. Faut-il penser qu'il est plus difficile de s'engager sous les regards des anciens de peur d'être jugé ?

## Une Communauté ouverte, et pourtant...

À la communauté Boimondau tous les salariés devaient se syndiquer à l'organisation syndicale de son choix ; en fait seulement deux organisations : la CGT à 90 % et le reste à la CFTC. Jusqu'aux années 1960, les salariés étaient largement syndiqués. Une section du PC a existé à la Communauté et bénéficié des possibilités d'affichage et de diffusion de tracts (pris en charge par la Communauté, ce qui est exceptionnel dans une entreprise). Cette ouverture n'a pas entraîné la sympathie pour la Communauté, elle a seulement permis d'« adoucir » les relations : qu'est-ce cette entreprise qui veut transformer les salariés en patrons ? La CGT et le PC maintenaient la lutte des classes et ne voyaient dans les idées de Marcel Barbu que du paternalisme « malin ».

### **La Communauté dans un milieu « hostile »**

Les Communautés étaient entourées d'entreprises capitalistes, elles entretenaient de bonnes relations de voisinage. À Valence, à part quelques patrons curieux de cette démarche, les Communautés étaient sous surveillance et aucun cadeau ne leur était fait. Les salariés étaient catalogués soit comme communistes, soit comme des rêveurs par la population, sauf pour certains patrons, « amis » qui connaissaient la valeur des hommes : professionnalisme, responsabilité, rigueur. Pour financer les investissements, il fallait faire appel aux banques, le fonctionnement communautaire refroidissait plus d'une. Le Crédit coopératif était la solution pour les prêts d'investissements, mais pour la trésorerie, les découverts, seules les grandes banques pouvaient le permettre.

### **La Communauté contrainte d'utiliser les structures légales**

La Communauté devait avoir tous les pouvoirs pour assurer les besoins des hommes. N'ayant pas de statut légal elle a dû composer. Le Chef de la Communauté, avec son Conseil général, sa Commission de contrôle, son Tribunal, et l'assemblée générale souveraine ont dû utiliser les structures existantes pour fonctionner :

- Le conseil d'administration qui représente les possesseurs du capital ;
- Le comité d'entreprise qui a un rôle d'information sur la marche de l'entreprise, de gestion des œuvres sociales ;
- Le comité d'hygiène et de sécurité qui veille aux conditions de travail ;
- Les organisations syndicales qui défendent les intérêts des salariés.

Ces structures ne sont pas taillées pour répondre aux exigences de l'esprit communautaire. Tant que le Chef, homme fort, avait la capacité de tenir tout cet assemblage dans ses mains, cela a bien marché. Au fil des années, les chefs sont contestés, la Communauté était montée sur des « béquilles ».

## **Marcel Barbu, industriel de génie ?**

Les compétences de Marcel Barbu pour mener un projet industriel ne peuvent pas être mises en doute. Il a prouvé qu'il était capable de créer, en partant de rien, dans des moments difficiles, une, puis deux, et cinq ou six entreprises de fabrication de boîtes de montres (Il a déposé plusieurs brevets), puis des structures pour construire des habitations. Les matériaux qu'il façonnait ne le satisfaisaient pas. Il lui fallait dépasser cette ambition uniquement industrielle et matérielle, il voulait fabriquer des hommes libres.

## **Fin de la communauté Boimondau**

Il est difficile de dater avec précision la fin de la première Communauté et l'esprit communautaire que je différencie de la fin de l'entreprise Boimondau, qui a fait l'objet d'une décision du tribunal de commerce de Valence. Je fixerais cette période entre 1958 - suspension de l'application de la Règle - et 1961, quand les compagnons « historiques » ont dû s'adresser à un tribunal pour pouvoir accéder à des documents de la société. Trois ans de conflit entre les anciens qui sont de plus en plus contestés et les « salariés », représentés par des sections syndicales, qui veulent obtenir de plus en plus de pouvoir d'achat.

En résumé, l'on peut comprendre la fin Boimondau et de toutes les Communautés de travail pour les raisons suivantes :

- La non-reconnaissance des Communautés de travail par le législateur qui les obligeait à utiliser les habits qui ne sont pas faits pour elles. Il a fallu « bricoler » les statuts SCOP.
- Les compagnons, encouragés à se former, ne trouvent pas en interne une promotion qu'ils pouvaient souhaiter. Le faible développement communautaire n'ouvre pas de possibilité dans de nouvelles Communautés. Pour les meilleurs, il fallait trouver un emploi



à leur mesure dans les entreprises capitalistes. La société CROUZET a embauché de nombreux compagnons en leur offrant des postes à responsabilité.

- La télévision et la voiture encouragent à rester à la maison ou à aller plus loin pour découvrir d'autres horizons. Moins de temps libre est consacré à la Communauté.

### **Les idées communautaires ne sont pas dépassées**

Sans difficulté, un lien peut être établi avec les préoccupations actuelles. Déjà, les Communautés se souciaient des générations futures : le compagnon n'est pas propriétaire de l'entreprise, il est propriétaire du fruit de son travail accompli grâce aux moyens de production qu'il s'engage à améliorer et à transmettre à la génération future. N'est-ce pas ce qui peut être appliqué à l'entreprise TERRE ?

Démocratie participative : elle est une réalité ; toutes les décisions sont précédées de multiples actions d'information :

- Assemblées de contact toutes les semaines ;
- Assemblées de compagnons tous les mois ;
- Les groupes de quartier ;
- Les assemblées générales ;
- Le journal *Le Lien* chaque mois et des affichages réguliers sur les panneaux ;
- Des enquêtes - questionnaires anonymes pour permettre à ceux qui ont des difficultés à s'exprimer d'être entendus.

Cette réflexion permanente permet de déboucher sur des nouvelles idées et des propositions dont les dirigeants tiennent compte.

Formation tout le long de la vie : un homme formé en vaut deux, c'est ce que l'on apprend dans les stages syndicaux. Dans la Communauté c'est une obligation de se former, de s'informer, d'évoluer suivant les techniques, et de s'adapter à l'environnement

qui bouge. En 1944, consacrer 8 heures à la formation payées (toutes formations répondant aux besoins de l'homme) pour 40 heures de production, les Communautés avaient une belle avance sur les autres types de sociétés industrielles.

C'est aussi l'échange des savoirs, chacun doit transmettre ce qu'il sait, ce qu'il a appris.

Droit au logement : la Communauté savait qu'un logement décent est nécessaire à l'épanouissement et au développement de la famille. Organiser les compagnons et les aider dans les démarches administratives, mettre en place le système d'autoconstruction « Castor », en encadrant par des professionnels ceux qui par leur travail ont pu devenir propriétaires. Avec le risque que plus les compagnons passaient du temps sur les chantiers, moins ils se consacraient à l'avenir de la Communauté.

Services à la personne : un parent malade, une naissance et c'est du travail ménager qui ne se fait pas, des enfants que l'on ne peut accompagner. Le Service social pouvait mettre à la disposition des familles une aide ménagère (femme de ménage, nom à l'époque) ou, dans le cadre du contre-effort, une jeune compagne célibataire.

Économie sociale et solidaire : quand on qualifie ce type d'économie :

- elle crée un mode original d'organisation ;
- elle tisse des liens avec ses salariés, avec ses clients ;
- elle pratique une gouvernance démocratique : un homme, une voix ;
- elle met en œuvre des activités innovantes ;
- Le profit ne peut être la finalité, primauté de l'homme sur le capital
- Toutes ces valeurs ajoutées se retrouvent dans la Communauté de travail.

Tous ces sujets sont l'actualité du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

À vos agendas

## **Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail à Valence**

Je n'ai pas traité toute l'histoire communautaire de Valence, loin s'en faut. J'ai souhaité poser des jalons et donner des pistes qui faciliteront, je l'espère, le travail de nouveaux chercheurs.

Aujourd'hui, il n'existe plus d'entreprise à forme communautaire.

Marcel Barbu disait que ses idées avaient cent ans d'avance, je vous donne rendez-vous pour 2044.

Alors, à bientôt...

# Bibliographie

Prendre connaissance de la Règle au 1<sup>er</sup> janvier 1944, elle a été éditée en 1946, elle fait 112 pages. Il paraît, suivant quelques écrits, que l'acte de constatation aurait subi de petites modifications entre 1944 et 1946 sans l'avis des compagnons.

Revue *Économie & Humanisme* N° 13 - 14 de mai-juin-juillet 1944, pages 290 à 333, article de J.-L. Labret et H.C. Desroches qui ont été les témoins de la Communauté naissante, qu'ils appellent pour la première fois « Boimondau ». La première partie est extraite d'entretiens avec Marcel Barbu, suivi d'une présentation de la Communauté de Travail et des questions que pose la Communauté. Il faut bien situer la période : 1943, tout début de 1944, il n'est pas fait mention de l'arrestation de Marcel Barbu en avril 1944, et Marcel Mermoz n'est pas encore reconnu. C'est une analyse « au présent ». Par la suite, *É & H* a sorti un document N° 4, avec une étude plus complète de la Communauté de travail.

« Des hommes libres », numéro spécial du *Lien*, Communauté de travail Marcel Barbu, 1946, 96 pages. Ce livre est sorti pour accompagner le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale constituante par Marcel Barbu.

*Communauté de travail : l'expérience révolutionnaire de Marcel Barbu*, Roger du Teil, Presse universitaires de France, 1949,

## Faire des hommes libres - Boimondau - Communautés de travail à Valence

200 pages. Roger du Teil connaît bien la Communauté car il a donné des cours, c'est donc en témoin qu'il a écrit ce livre.

*BOIMONDAU : 10 années d'expérience communautaire*, ouvrage collectif, imprimé chez J.A. Domergue à Romans le 30 novembre 1951, 156 pages. Récit collectif des membres de la communauté de 1941 à 1951 édité pour le 10<sup>e</sup> anniversaire. Les compagnons qui ont connu le démarrage de l'entreprise Marcel Barbu participent à la rédaction entreprise début 1951. Deux figures de Marcel Barbu : le génie 1940 - 1946, la descente 1947 - 1949. La préface est de Marcel Mermoz, le chef en exercice, les compagnons sont sous son autorité. Les rédacteurs sont « sympa » avec lui, c'est l'artisan du renouveau après 1946 et ils n'ont pas pris contact avec Marcel Barbu qui habite à Annemasse.

*L'autogestion c'est pas de la tarte*, Marcel Mermoz, entretien avec Jean-Marie Domenach, Seuil, 1978, 240 pages. La communauté vue et vécue par Marcel Mermoz, et analysée 20 à 30 ans après. Pour un chercheur, il faut confirmer par d'autres sources.

Thèses et mémoire :

*De l'usine à la communauté*, thèse de Dominique Bondu, EHESS, Paris, 1981. Le chapitre 5, pages 286 à 361, est intitulé « Une communauté de travail : BOIMONDAU - l'effort d'une règle monacale ». La communauté Boimondau est analysée avec d'autres expériences, Guise entre autres. Les principaux points de la Règle communautaire sont comparés à la Règle de saint Benoît.

*La communauté BOIMONDAU, modèle d'éducation permanente : une décennie d'expérimentation (1941 - 1951)*, thèse de Pierre Picut, Université Lumière - Lyon II, 1991, 535 pages et 513 pages d'annexes. Il ne traite que les dix premières années, les plus riches et celles qui ont produit le plus de documents. Il s'appuie sur ses entretiens avec Marcel Mermoz, fait référence à ce qu'il a écrit dans

*L'autogestion c'est pas de la tarte sans vérification.* C'est la position de Marcel Mermoz qui transpire. Pierre Picut n'a pas rencontré Marcel Barbu. Ce document donne de nombreuses pistes et 500 pages de documents, mais il ne faut pas en rester là.

*La communauté de travail du « BELIER » 1944 - 1957,* thèse de Marie-Rose Petitperrin, octobre 1996, 117 pages et 213 pages d'annexes. Peu de recherche personnelle, c'est une version « le Bélier » de la thèse de Pierre Picut, avec les erreurs.

*La Communauté de travail du Bélier - analyse d'une transformation de pouvoir dans une organisation communautaire de travail,* mémoire de Denis Guelle, UFR SLHS de Besançon, avril 2002, 53 pages. Recherches sérieuses sur la communauté Le Bélier, remet quelques événements bisontins en place.

Ne pas oublier :

Bulletin de la communauté Boimondau *Le Lien* N° 1 de 1943 au N° 127 de 1947.

Bulletin de la cité Donguy-Hermann *La Cité* limité à cinq numéros.

Bulletin de la Cité horlogère *Le Carillon*.

Bulletin de la Communauté le Bélier *Le Paillon*.

Bulletin de l'Entente communautaire *Communauté*.

Bulletin *Liaison* : association des anciens et amis des Communautés de travail autogérées - N° 1 au N° 62.

Progressivement, des documents de référence seront disponibles à l'adresse suivante : [www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau](http://www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau).

Vous y trouverez :

- La Règle communautaire et ses évolutions,
- Des compléments sur les hommes qui ont fait les Communautés de travail,
- Des articles de réflexion,
- Les réalisations communautaires,
- Plus de détail sur les autres Communauté de travail.

REMERCIEMENTS

Ce n'est pas un livre communautaire, mais collectif, sûrement !  
Je remercie particulièrement ceux qui ont directement participé à la rédaction de ce livre :

- aux correctrices bénévoles : Lucienne et Danielle,
- aux premiers lecteurs critiques : Béatrice, Christophe, Jean-Michel, Gérard, Michel,
- aux compagnes, compagnons et familiers qui ont redonné vie aux Communautés : Hélène, Jeannette, Lucienne, Madeleine, Maria, Micheline, Paulette, Viviane, Aimé, André, Franck, Gabriel, Georges, Guy, Henri, Hubert, Jean, Marc, Marcel, Marcel, Michel, Pierre, René, Roger, Roger, Raoul, Robert,
- à ceux qui y ont cru à ce livre : Colette, Béatrice et Gérard,
- aux personnes de la médiathèque de Valence qui ont transporté les nombreuses boîtes d'archives,
- à Marcel Mermoz pour la conservation des archives de Boimondau, qui auraient pu disparaître s'il ne les avait pas mises en sécurité après le dépôt de bilan,
- à Charles Piaget pour la préface,
- et à tous ceux qui ont apporté une pierre à la **Chère maison**,

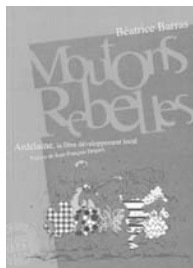
et mes excuses pour ceux que j'aurais oubliés.

Les photographies illustrant ce livre ont été prêtées par des compagnons et par l'Association des Anciens et Amis des Communautés de Travail Autogérées. Qu'ils en soient ici remerciés.





## Les autres titres dans la même collection



**Beatrice Barras, *Moutons rebelles. Ardelaine, la fibre développement local*, 2005.**

**Préface de Jean-François Draperi**

En 1975, cinq amis, sans un sou en poche, décident de redonner vie à la dernière filature d'Ardèche tombée en ruines. Ils font aussi le pari de recréer la filière laine de leur région, pari qu'ils tiendront par la force de l'équipe et de la coopération qui demeurera le moteur essentiel de leur histoire, racontée ici.

Mais au-delà de leur témoignage, ce livre montre comment chacun, même dans les situations les plus improbables et surtout s'il ne le fait pas seul, peut reprendre du pouvoir sur sa vie.

**171 pages - ISBN : 2-95201 80-0-6**

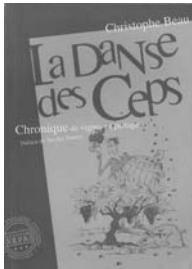


**Michel Lulek, *Scions... travaillait autrement ?, Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré*, 2003.**

**Préface de Serge Latouche**

À 20 ans, au lieu de changer le monde, ils décident de changer leur vie et de créer ensemble une entreprise pour y expérimenter d'autres formes d'organisation du travail. Ce sera une scierie, Ambiance Bois, qui s'installera en 1988 sur le plateau de Millevaches dans le Limousin. De fil en aiguille, ce ne sont pas seulement les modalités classiques de production qui seront remises en cause, mais la place que cette dernière occupe dans nos vies. Ainsi, les associés d'Ambiance Bois découvriront que « travailler autrement », c'est consommer, agir, décider et finalement « vivre ensemble ».

**164 pages - ISBN : 2-95201 80-2-2**



**Christophe Beau, *La Danse des ceps. Chronique de vignes en partage*, 2003.  
Préface de Nicolas Duntze**

Philomène, Momo et bien d'autres sont les « héros » de cette chronique qui se lit comme on boit un bon vin ! C'est l'histoire au fil des saisons d'un vigneron qui a choisi une autre poésie du vin, une autre manière d'envisager son métier loin des tentations technologiques superflues, de soigner la vigne par des pratiques de bon sens et une agriculture biodynamique sans dogmatisme. C'est aussi le choix de vivre un vrai lien producteur-consommateurs autour de vendanges collectives, d'une consommation coopérative et d'une propriété collective (SCI).

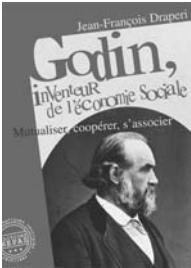
**136 pages - ISBN : 2-95201 80-1-4**



**Samuel Deléron, Michel Lulek, Guy Pineau, *Télé millevaches. La télévision qui se mêle de ceux qui la regardent*, 2006.  
Poème préface de Raoul Sangla**

Ce livre raconte l'histoire de Télé Millevaches, une télévision locale qui, parmi les premières en France, et aujourd'hui l'une des plus anciennes encore en activité, témoigne de l'appropriation par des habitants de l'outil télévisuel pour communiquer, échanger, montrer ce qui se fait sur leur territoire et porter une parole que les télévisions ignorent en général. Télévision de proximité, de pays, associative, de quelque façon qu'on l'appelle, Télé Millevaches se raconte ici à plusieurs voix. Le récit de cette aventure, qui constitue la première partie de l'ouvrage, a été écrit par un des membres de l'équipe fondatrice et est complété par des entretiens avec des acteurs de cette histoire. La seconde partie resitue l'histoire de Télé Millevaches dans celle, plus large, des télévisions de proximité en France et des évolutions télévisuelles depuis vingt ans.

**144 pages - ISBN : 2-9520180-3-0**



**Jean-François Draperi, *Godin inventeur de l'économie sociale*, 2008.**

Fondé par Jean-Baptiste André Godin (1846-1888), le familistère de Guise (1870-1968) apparaît aujourd'hui comme l'un des modèles les plus aboutis d'une alternative à l'entreprise capitaliste. L'objet de ce livre est de montrer qu'à travers cette formidable aventure, Godin prouve qu'il est possible de permettre à chacun de bien vivre, dans un habitat confortable et par un travail digne, où il est respecté, sans passer par la violence et sans appauvrir quiconque. En concevant cette coopérative d'habitat, de production et de consommation et cet ensemble de mutuelles et d'associations qu'est le familistère, Godin s'inscrit en rupture aussi bien avec le père de l'organisation scientifique du travail, F. W. Taylor, qu'avec la critique du capitalisme formulée par K. Marx. Ce livre démontre qu'on peut considérer Godin comme l'un des fondateurs de l'économie sociale et sans doute le plus moderne d'entre eux.

**200 pages - ISBN : 2-9520180-4-9**



**Béatrice Barras, *Chantier ouvert au public - Le Viel Audon, un village coopératif*, 2008.**

Lorsqu'au début des années 1970 quatre copains découvrent les ruines abandonnées du village ardéchois du Viel Audon et décident de lui redonner vie, ils ne savent pas ce qu'ils déclenchent. C'est le début d'une aventure qui verra passer sur ce "chantier ouvert au public" plus de 10 000 personnes qui apporteront chacune une pierre à l'édifice. Mais le Viel Audon n'est pas seulement un lieu où l'on construit. C'est aussi un lieu où l'on se construit. Le chantier devient école et les jeunes qui passent y expérimentent un "chemin de faire" pour mener leur propre route.

**192 pages - ISBN : 2-9520180-6-5**